

PROGRAMME D'ACTIONS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS

 AXE 1
Amélioration de la connaissance
et de la conscience du risque

 AXE 3
Alerte et gestion de crise

 AXE 2
Surveillance, prévision des
crues et des inondations

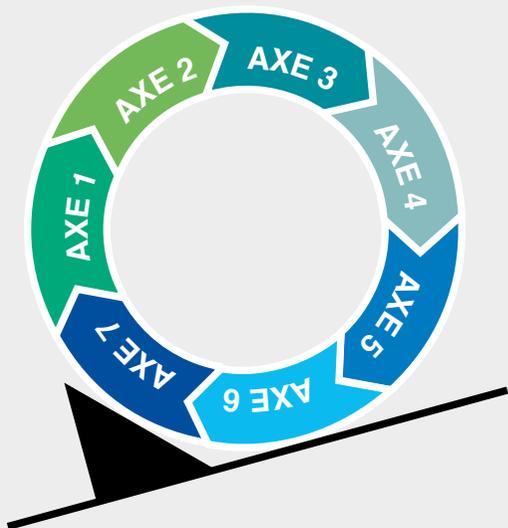
 AXE 4
Prise en compte du risque
inondation dans l'urbanisme

 AXE 5
Réduction de la vulnérabilité
des personnes et des biens

 AXE 6
Gestion des écoulements

 AXE 7
Gestion des ouvrages de
protection hydrauliques

**TRANSVERSALITÉ
DE L'ACTION AVEC
LES AUTRES AXES DU PAPI**



RANG DE PRIORITÉ RELATIVE



ACTION 0.1.
ANIMATION DU PAPI

OBJECTIF STRATÉGIQUE

Animer la mise en œuvre de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation et de son Programme d'Actions pour le TRI de Tours

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Animer les Comités techniques et Comités de pilotage

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Les missions de l'équipe d'animation du PAPI du TRI de Tours, dont les moyens humains sont détaillés dans le calendrier prévisionnel à suivre, sont :

- secrétariat du comité technique, organisation des comités techniques et des comités de pilotage
- coordination, suivi de la mise en œuvre des actions, mise à jour des tableaux de bord pour le PAPI, en lien avec le COTEC et le COPIL
- appui technique et administratif aux autres maîtres d'ouvrages d'actions inscrites au PAPI,
- rédaction et suivi des demandes de financement, en lien avec la Direction des Finances de Tours Métropole Val de Loire
- suivis administratifs et financiers des actions à l'aide de l'outil web SAFPA en lien avec les services de la Direction des Finances de Tours Métropole Val de Loire et les services de l'Etat

- promotion et communication du dispositif PAPI en lien avec la Direction de la Communication de Tours Métropole Val de Loire
- évaluation des actions menées et rédaction des bilans à mi-parcours et bilan de fin de programme

ACTION 0.1.



**TERRITOIRE(S)
CONCERNÉ(S)**

- Territoire à Risque Important d'Inondation de Tours
- Communes de Tours Métropole Val de Loire et Touraine Est-Vallées



**PUBLIC(S)
CONCERNÉ(S)**

- Comité technique du PAPI
- Comité de pilotage du PAPI
- Tout public



**MAÎTRE(S)
D'OUVRAGE
DE L'ACTION**

- Tours Métropole Val de Loire



PARTENAIRES

- Touraine-Est Vallées
- Direction départementale des Territoires d'Indre-et-Loire
- Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Tourangelle
- SAGE Cher Aval
- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Centre Val de Loire
- Et experts, si besoin



**PLAN DE
FINANCEMENT**
MONTANT ESTIMÉ

ACTION N°0.1.
ANIMATION
872 556 € TTC

RÉPARTITION :

- 75,15 % Tours Métropole Val de Loire
- 8,35 % Touraine Est-Vallées
- 16,5 % Etat BOP 181

ESTIMATION TEMPS DE TRAVAIL :

2020 : 1,1 Equivalent Temps Plein Catégorie B
0,35 Equivalent Temps Plein Catégorie A

2021 : 2 Equivalent Temps Plein Catégorie B
0,45 Equivalent Temps Plein Catégorie A

2022 : 2 Equivalent Temps Plein Catégorie B
0,45 Equivalent Temps Plein Catégorie A

2023 : 2 Equivalent Temps Plein Catégorie B
1,2 Equivalent Temps Plein Catégorie A

2024 : 2 Equivalent Temps Plein Catégorie B
1,2 Equivalent Temps Plein Catégorie A

2025 : 2 Equivalent Temps Plein Catégorie B
1,2 Equivalent Temps Plein Catégorie A
1 Equivalent Temps Plein Catégorie C

CALENDRIER

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
DIRECTION (CAT.A)	0.1 ETP	0.2 ETP	0.2 ETP	0.2 ETP	0.2 ETP	0.2 ETP
COORDINATION (CAT.B)	1 ETP	1 ETP	1 ETP	1 ETP	1 ETP	1 ETP
INGÉNIERIE (CAT.A)	0.25 ETP	0.25 ETP	0.25 ETP	1 ETP	1 ETP	1 ETP
GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE (CAT.B)	0.1 ETP	1 ETP	1 ETP	1 ETP	1 ETP	1 ETP
SUIVI OPÉRATIONNEL (CAT.C)						1 ETP
TOTAL EQUIPE ANIMATION	1.45 ETP	2.45 ETP	2.45 ETP	3.2 ETP	3.2 ETP	4.2 ETP

Effectif
À créer

ETP : Equivalent
Temps Plein



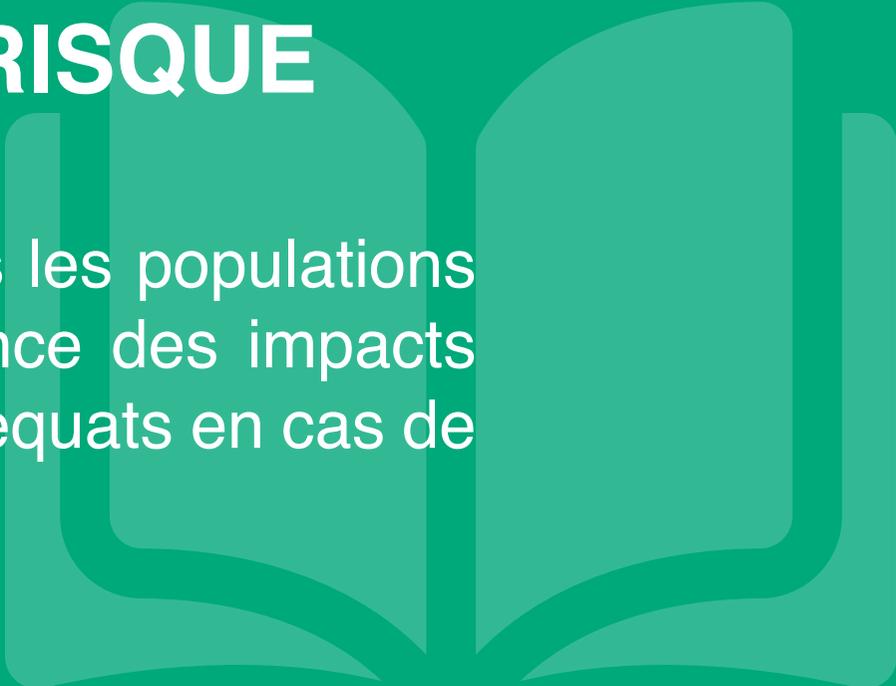
**INDICATEURS
DE SUIVI ET
D'ÉVALUATION**

- Nombre de réunions de Comité de pilotage (prévisionnel 1 x/an)
- Nombre de réunions des Comités techniques (prévisionnel minimum 4 x/an)
- Nombre d'actualisation de l'analyse environnementale (prévisionnel 1x/an)
- Bilan à mi-parcours
- Bilan de fin de programme

AXE 1

AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE ET DE LA CONSCIENCE DU RISQUE

Sensibiliser aux risques auxquels les populations sont exposées, prendre conscience des impacts et adopter les comportements adéquats en cas de crise



AXE 1

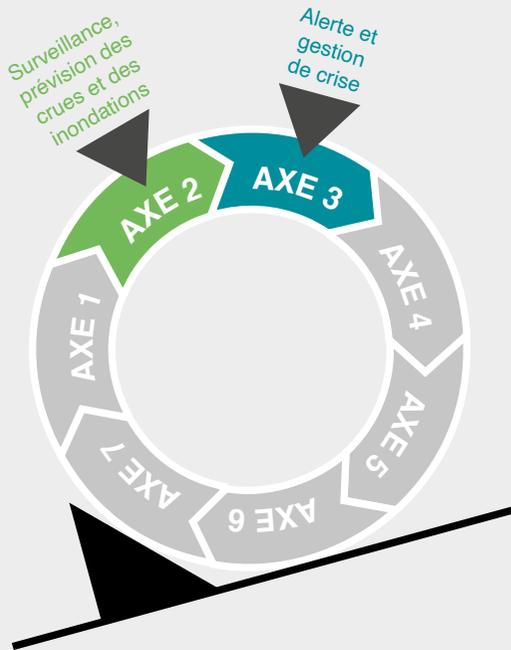
AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE ET DE LA CONSCIENCE DU RISQUE



- 1.1. Pose de repères et totems de crues
- 1.2. Sensibilisation des élus à la connaissance et la gestion du risque inondation
- 1.3. Création de moyens et mise en place d'actions pédagogiques à destination du jeune public
- 1.4. Création d'un observatoire de la Loire, de ses affluents et du risque inondation
- 1.5. Création d'une maison témoin résiliente
- 1.6. Sensibiliser, informer, former, acculturer la population
- 1.7. Sensibilisation des acteurs économiques
- 1.8. Création d'un site internet dédié à la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation



TRANSVERSALITÉ DE L'ACTION AVEC LES AUTRES AXES DU PAPI



RANG DE PRIORITÉ RELATIVE



ACTION 1.1. POSE DE REPÈRES ET TOTEMS DE CRUES

OBJECTIF STRATÉGIQUE

Rendre plus averties et autonomes les populations

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Actualiser le recensement des repères et échelles de crue
- Renforcer la visibilité
- Systématiser l'installation de repères de crues sur l'ensemble du territoire

DESSCRIPTIF DE L'ACTION

1.1.1. Visibilité

Etude des repères de crue existants (référencés sur site Service de Prévision des Crues) et de leur mise en visibilité du public

1.1.2. Fiabilité

Appréciation de la fiabilité des laisses récentes et repères historiques (de la pertinence hydraulique des niveaux) en lien avec le Service de Prévision des Crues (*voir Fiche Action n°2.1. : Exploiter, valoriser la connaissance historique et/ou de terrain des acteurs locaux*)

1.1.3. Charte graphique et déclinaisons

Conception d'une charte graphique

1.1.4. Analyse de projet

Analyse de la faisabilité administrative pour les projets d'implantation (bâtiment de France, accords propriétaires...)

1.1.5. Installation

Programmation d'installation (hiérarchisation et sélection des sites d'implantation) de repères de crues et de totems dans des lieux pertinents (lieux de passage visibles des communes et de totems le long des chemins de randonnée et des voies de la Loire et du Cher à vélo).

1.1.6. Communication

Action de communication sur les repères de crue :

- appel à l'identification de laisses de crue récentes
- cartographie ...



ACTION 1.1.



TERRITOIRE(S) CONCERNÉ(S)

- Territoire à Risque Important d'Inondation
- Communes de Tours Métropole Val de Loire et Touraine-Est Vallées



PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

- Tours Métropole Val de Loire
- Touraine-Est Vallées



MAÎTRE(S) D'OUVRAGE DE L'ACTION

- Tours Métropole Val de Loire



PARTENAIRES

- Services de l'Etat :
Direction Régionale de l'Environnement et de l'Aménagement et du Logement Service de Prédiction des Crues
- Etablissement Public Loire
- Syndicats de rivière
- Communes
- Habitants
- Architecte Bâtiment de France
- Association d'usagers
- Touraine-Est Vallées



PLAN DE FINANCEMENT MONTANT ESTIMÉ

ACTION N°1.1.3.
10 000 € TTC

RÉPARTITION :

- 45% Tours Métropole Val de Loire
- 5% Touraine-Est Vallées
- 50% Etat - Fond de Prévention des Risques Naturels Majeurs

ACTION N°1.1.5.
INSTALLATION :
100 000 € TTC

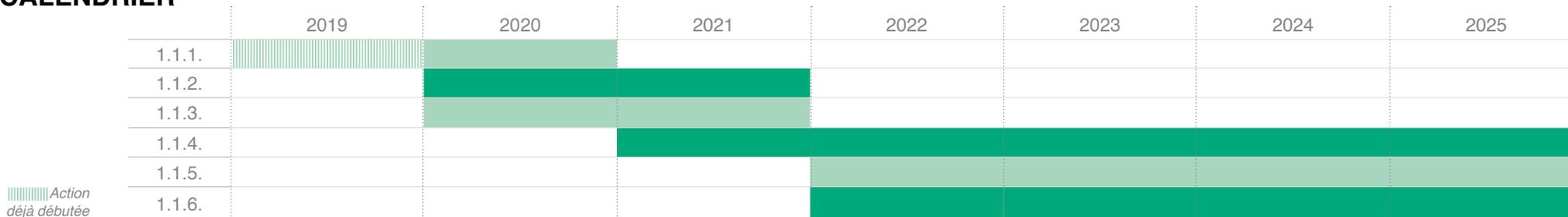
RÉPARTITION :

- 27 % Tours Métropole Val de Loire,
- 3 % Touraine-Est Vallées
- 50 % Etat - Fond de Prévention des Risques Naturels Majeurs
- 20% Europe - FEDER

**ESTIMATION TEMPS
DE TRAVAIL :**

0,05 Equivalent Temps Plein

CALENDRIER

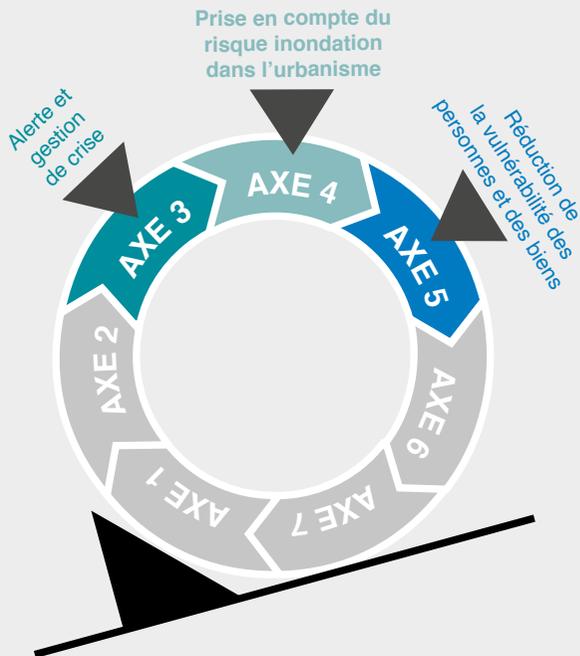


INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Nombre de nouveaux repères de crues et de totems installés
- Nombre de repères remis en visibilité
- Nombre de communes équipées de repères et totems



TRANSVERSALITÉ DE L'ACTION AVEC LES AUTRES AXES DU PAPI



RANG DE PRIORITÉ RELATIVE



ACTION 1.2.

SENSIBILISATION DES ÉLUS À LA CONNAISSANCE ET LA GESTION DU RISQUE INONDATION

OBJECTIF STRATÉGIQUE

Fédérer un système d'acteurs

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Informier et former régulièrement sur la connaissance de l'aléa, le réseau d'acteurs, les actions de gestion (prévision, prévention, protection, solidarité), la réduction de la vulnérabilité au risque inondation.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

1.2.1. Etat de réalisation

Présentation annuelle de l'état de réalisation du PAPI devant les instances de gouvernances

1.2.2. Document d'information

Conception et réalisation d'un document d'information des élus

1.2.3. Session annuelle

Organisation de sessions annuelles de sensibilisation des élus (Entretien du lit, ruissellement pluvial, prévision et annonce de crues, outils et gestion de crise, information de la population, urbanisme et prévention des inondations, responsabilité juridique, solidarité, etc.) en s'appuyant sur les retours d'expérience et réalisations de structures existantes

1.2.4. Formation et sensibilisation

Offre de formation spécialisée à destination des élus : séminaire Etablissement Public Loire entre porteurs de Programme d'Action de Prévention des Inondations, Réseau PAPI...

1.2.5. Visite de terrain

Organisation de visites de terrain spécifique : travaux, digues, ouvrages, etc. en s'appuyant sur les retours d'expérience et réalisations de structures existantes



ACTION 1.2.



TERRITOIRE(S) CONCERNÉ(S)

- Territoire à Risque Important d'Inondation
- Communes de Tours Métropole Val de Loire et Touraine-Est Vallées



PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

- Elus



MAÎTRE(S) D'OUVRAGE DE L'ACTION

- Tours Métropole Val de Loire



PARTENAIRES

- Services de l'Etat
- Etablissement Public Loire
- Centre Européen de Prévention du Risque Inondation
- Haut Comité Français pour la Défense Civile
- Association des Maires
- Association des Communautés de France
- Autres organismes de formation
- Touraine Est Vallées



PLAN DE FINANCEMENT MONTANT ESTIMÉ

ACTION N°1.2.2. DOCUMENT D'INFORMATION

ACTION N°1.2.3. SESSION ANNUELLE

ACTION N°1.2.4. FORMATION

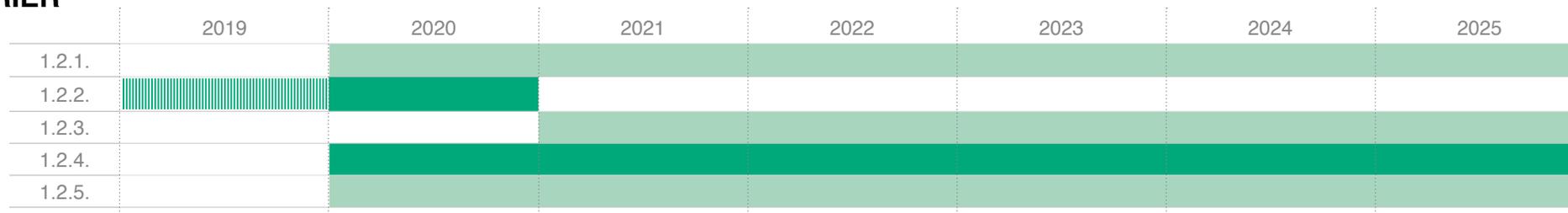
ACTION N°1.2.5. VISITE TERRAIN

20 000 € TTC

RÉPARTITION :

- 45 % Tours Métropole Val de Loire
- 5 % Touraine-Est Vallées
- 50 % Etat - Fond de Prévention Risques Naturels Majeurs

CALENDRIER

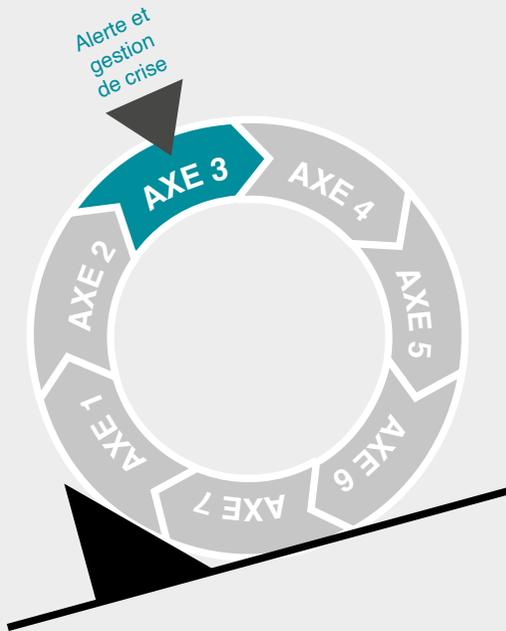


INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Nombre de jours de formation
- Nombre d'élus participants et pourcentage par rapport au nombre d'élus chaque année
- Nombre de nouveaux élus participants
- Nombre de documents diffusés



TRANSVERSALITÉ DE L'ACTION AVEC LES AUTRES AXES DU PAPI



RANG DE PRIORITÉ RELATIVE



ACTION 1.3.

CRÉATION DE MOYENS ET MISE EN PLACE D' ACTIONS PÉDAGOGIQUES À DESTINATION DU JEUNE PUBLIC

OBJECTIF STRATÉGIQUE

Rendre plus averties et autonomes les populations

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Développer une culture du fleuve et une culture du risque chez les plus jeunes
- Sensibiliser et améliorer les connaissances auprès du public scolaire
- Créer des parcours pédagogiques « laisses et repères de crues, digues, autres ouvrages et biodiversité »

DESSCRIPTIF DE L'ACTION

1.3.1. Ateliers scolaires

Conception et mise en œuvre d'ateliers scolaires dédiés en s'appuyant sur les retours d'expérience et réalisations de structures existantes

1.3.2. Malette pédagogique

Conception d'une mallette pédagogique comprenant :

- un livret pédagogique avec lexique
- des cartes à compléter illustrant la problématique des inondations
- une affiche représentant le bassin versant de la Loire
- un DVD consacré aux inondations et retraçant l'histoire ancienne et récente des inondations en Touraine
- des exercices de préparation à la mise en sécurité des fiches consacrées à la vie en temps de crise

• des carnets de terrain (guides des parcours selon le niveau des élèves et les thématiques abordées : Plan de Prévention du Risque Inondation, Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs, Plan Communal de Sauvegarde, Plan Familial de Mise en Sécurité, lits du fleuve, ripisylve, écosystème, action de l'homme, pluviométrie, phénomènes océanique et cévenole, les enjeux, la prévention, etc.)

1.3.3. Circuit sur le terrain

Organisation de circuits thématiques sur le terrain

1.3.4. Jeu de simulation

Création d'un jeu de simulation « habitants ou professionnels avant, pendant et après la crue, quelles décisions ? »

1.3.5. Exposition

Mise à disposition des établissements scolaires de l'exposition consacrée au risque d'inondation et utilisation de l'espace pédagogique du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (voir Fiche Action n°1.4. Création d'un observatoire de la Loire, de ses affluents et du risque inondation)



ACTION 1.3.



TERRITOIRE(S) CONCERNÉ(S)

- Territoire à Risque Important d'Inondation
- Communes limitrophes



PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

- Etablissements scolaires et de formation
- Structures périscolaires et de loisirs



MAÎTRE(S) D'OUVRAGE DE L'ACTION

- Tours Métropole Val de Loire



PARTENAIRES

- Services de l'Etat :
Education nationale et Canopé
- Communes
- Enseignants
- Animateurs périscolaires
- Service commun métropolitain d'Education à l'Environnement
- Maison de Loire
- Associations
- Touraine-Est Vallées



PLAN DE FINANCEMENT MONTANT ESTIMÉ

**ACTION N°1.3.2.
MALETTE PÉDAGOGIQUE :**
40 000 € TTC

RÉPARTITION :

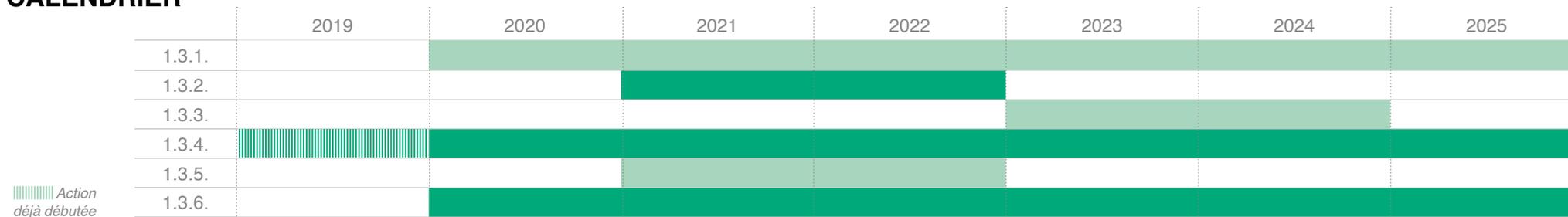
- 45 % Tours Métropole Val de Loire
- 5 % Touraine-Est Vallées
- 50 % Etat - Fond de Prévention Risques Naturels Majeurs

**ACTION N°1.3.3.
CIRCUIT TERRAIN :**
20 000 € TTC

RÉPARTITION :

- 45 % Tours Métropole Val de Loire
- 5 % Touraine-Est Vallées
- 50 % Etat - Fond de Prévention Risques Naturels Majeurs

CALENDRIER

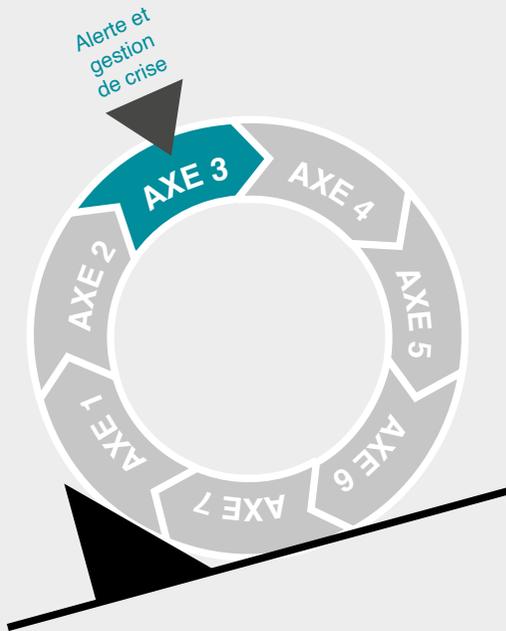


INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Nombre d'utilisation de la mallette pédagogique et du jeu de simulation
- Volume d'ateliers organisés annuellement
- Nombre de parcours réalisés
- Nombre et pourcentage d'élèves ayant suivi ces activités



TRANSVERSALITÉ DE L'ACTION AVEC LES AUTRES AXES DU PAPI



RANG DE PRIORITÉ RELATIVE



ACTION 1.4.

CRÉATION D'UN OBSERVATOIRE DE LA LOIRE, DE SES AFFLUENTS ET DU RISQUE INONDATION

OBJECTIF STRATÉGIQUE

Rendre plus averties et autonomes les populations et professionnels

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Centraliser, valoriser la connaissance
- Diffuser la connaissance auprès du grand public
- Développer la conscience du risque
- Approfondir la connaissance du fleuve et du risque

DESSCRIPTIF DE L'ACTION

1.4.1. Base de données

Constitution et animation d'une base de données ouverte et centralisant l'ensemble des ressources sur le risque inondation et permettant le pilotage de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation, la mise en œuvre du Programme d'Action de Prévention des Inondations, qui regroupe :

- Documentations historiques et réglementaires,
- Etudes, recherches,
- Cartographies et données géolocalisées,
- Interaction avec des bases existantes : observatoire des risques naturels, Base de Données Historiques des Inondations, VIGICRUE,
- Données de gestion du risque, existantes et en construction

1.4.2. Base de données ouverte

Mise à disposition de cette base de données auprès de tous les publics

1.4.3. Observatoire

Création d'un lieu dédié à la connaissance et l'observation de la Loire et du risque inondation

- ▶ Valorisation des données
- ▶ Accueil du public dans le cadre de la création d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine intégrant un volet connaissance de la Loire et du risque inondation :
 - Géologie
 - Ecologie du fleuve
 - Hydromorphologie
 - Dynamique du fleuve
 - Evénements historiques (crues...)
 - Histoire de l'aménagement du fleuve
 - Historique des usages
 - Outils de gestion du risque existants, lien vers l'exposition itinérante Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation
- ▶ Création d'un espace permanent d'exposition :

Avec différents supports :

 - pédagogiques
 - numériques
 - multimédia
 - exposition
 - maquette
 - Accueil du public avec animation, ateliers,
 - Espace pédagogique pour les scolaires
- ▶ Création d'un centre de ressources et de recherche, destiné aux professionnels (chercheurs, aménageurs, urbanistes, architectes, écologues,...)
- ▶ Création d'un espace partagé de travail dédié à ces professionnels

Organisation de conférences



ACTION 1.4.



TERRITOIRE(S) CONCERNÉ(S)

- Territoire à Risque Important d'Inondation



PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

- Elus
- Grand public
- Chercheurs / Professionnels



MAÎTRE(S) D'OUVRAGE DE L'ACTION

- Tours Métropole Val de Loire



PARTENAIRES

- Services de l'Etat : Direction Régional des Affaires Culturelles, Direction Départementale des Territoires
- Université (Centre d'Etude Supérieure et de la Renaissance :
- programmes intelligence des patrimoines)
- Etablissement Public Loire
- Mission Val de Loire
- Ville de Tours
- Maison de la Loire
- Touraine-Est Vallées



PLAN DE FINANCEMENT MONTANT ESTIMÉ

ACTION N°1.4.1. BASE DE DONNÉES

50 000 € TTC

RÉPARTITION :

- 27 % Tours Métropole Val de Loire
- 3 % Touraine-Est Vallées
- 50 % Etat - Fond de Prévention Risques Naturels Majeurs
- 20 % Europe - FEDER

ACTION N°1.4.2. BASE DE DONNÉES OUVERTES

ACTION N°1.4.3. OBSERVATOIRE 200 000 € TTC

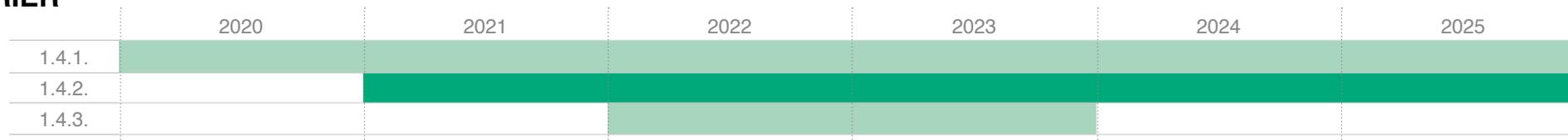
RÉPARTITION :

- 27 % Tours Métropole Val de Loire
- 3 % Touraine-Est Vallées
- 50 % Etat - Fond de Prévention Risques Naturels Majeurs
- 20 % Europe - FEDER

ESTIMATION TEMPS DE TRAVAIL :

- 0,1 Equivalent Temps Plein pour actions 1 Base de données et 2 Base de données ouvertes
- 2x0,5 Equivalent Temps Plein action 3 Observatoire

CALENDRIER



INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

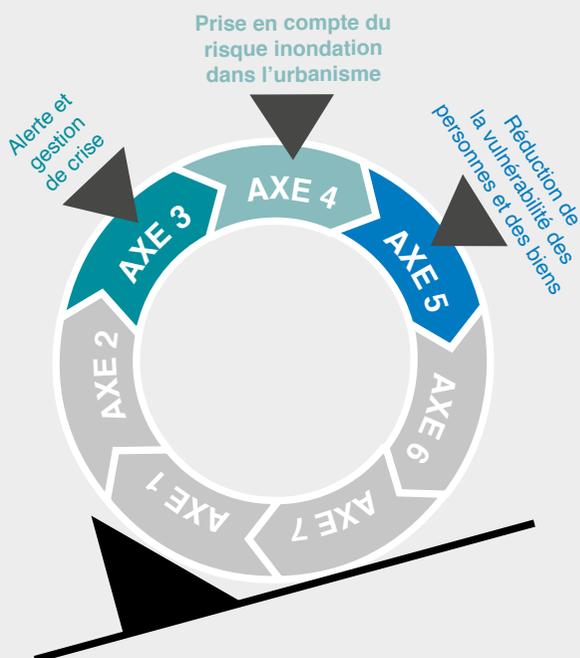
- Alimentation et utilisation de la base de données : trafic généré.
- Nombre de visiteurs accueillis dans le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine
- Pourcentage de public scolaire accueilli
- Nombre d'utilisateur du centre de ressources



ACTION 1.5.

CRÉATION D'UNE MAISON TÉMOIN RÉILIENTE

TRANSVERSALITÉ DE L'ACTION AVEC LES AUTRES AXES DU PAPI



RANG DE PRIORITÉ RELATIVE



OBJECTIF STRATÉGIQUE

Rendre plus averties et autonomes les populations

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Sensibiliser la population et les professionnels sur la nécessaire adaptation des habitations au Risque Inondation
- Valoriser les bonnes pratiques en matière de construction pour :
 - mettre en sécurité les occupants,
 - réduire les dommages,
 - réduire le délai de retour dans l'habitation.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

1.5.1. Lieu

Choix d'un lieu et d'une construction existante en zone inondable, acquisition, définition du programme de travaux

1.5.2. Création

Création de la maison résiliente selon le référentiel de travaux de prévention et avec scénographie des éléments constructifs

- Valorisation des méthodes en période de travaux
- Animation autour des travaux de réhabilitation

1.5.3. Animation

Animation autour de la maison :

- Visite de la maison par des professionnels, des scolaires,
- Exposition d'autres exemples de constructions résilientes,
- Mise en situation de survenance du risque inondation,
- Démonstration des techniques innovantes de rénovation et construction neuves – extension de la maison résiliente. (voir Fiche Action n°4.1. Agir sur la construction neuve)



ACTION 1.5.



TERRITOIRE(S) CONCERNÉ(S)

- Territoire à Risque Important d'Inondation
- Communes de Tours Métropole Val de Loire et Touraine-Est Vallées



PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

- Population
- Scolaires
- Professionnels / Centre de formation du secteur du bâtiment



MAÎTRE(S) D'OUVRAGE DE L'ACTION

- Tours Métropole Val de Loire



PARTENAIRES

- Agence Locale de l'Energie
- Agence d'Urbanisme de Tours
- Architectes
- Professionnels du bâtiment
- Chambre des métiers
- Chambre syndicale du bâtiment
- Maison de la Loire
- Touraine-Est Vallées



PLAN DE FINANCEMENT MONTANT ESTIMÉ

ACTION N°1.5.1. LIEU

300 000 € TTC

RÉPARTITION :

- 36 % Tours Métropole Val de Loire
- 4 % Touraine-Est Vallées
- 40 % Etat - Fond de Prévention Risques Naturels Majeurs sur les travaux
- 20 % Europe - FEDER

ACTION N°1.5.2. CRÉATION

ACTION N°1.5.3. ANIMATION 10 000 € TTC

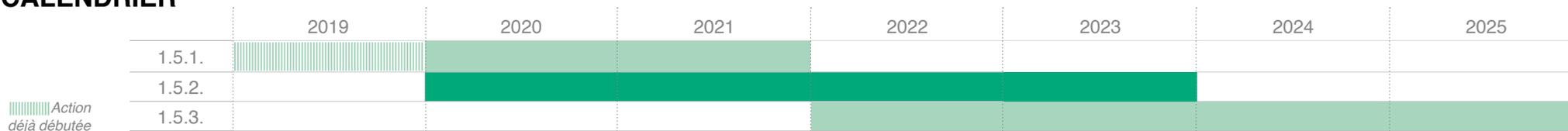
RÉPARTITION :

- 45 % Tours Métropole Val de Loire
- 5 % Touraine-Est Vallées
- 50 % Etat - Fond de Prévention Risques Naturels Majeurs

ESTIMATION TEMPS DE TRAVAIL :

- 0,1 Equivalent Temps Plein

CALENDRIER

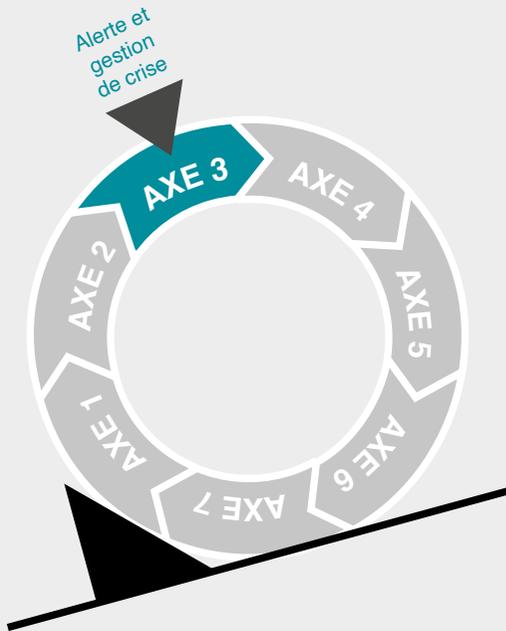


INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Nombre de visiteurs
- Nombre d'animation



TRANSVERSALITÉ DE L'ACTION AVEC LES AUTRES AXES DU PAPI



RANG DE PRIORITÉ RELATIVE



ACTION 1.6.

SENSIBILISER, INFORMER, FORMER, ACCULTURER LA POPULATION

OBJECTIF STRATÉGIQUE

Rendre plus averties et autonomes les populations

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Développer une culture du fleuve et une culture du risque
- Sensibiliser et améliorer les connaissances des phénomènes naturels et de la vulnérabilité auprès du grand public
- Rendre le citoyen participatif et acteur de sa sécurité
- Mettre en place un programme d'actions de sensibilisation pluriannuel

DESSCRIPTIF DE L'ACTION

1.6.1. Étude sociologique

Réalisation d'une étude sociologique sur le Territoire à Risque Important d'Inondation (TRI) de la perception du risque afin de déterminer le niveau d'appréhension et d'acculturation de celui-ci et en tirer les conséquences quant aux actions adéquates à concevoir pour informer et acculturer les populations

1.6.2. DICRIM

► Accompagnement de la création, la mise à jour des Documents d'Information Communaux sur les Risques Majeurs (DICRIM) et leur harmonisation par la diffusion d'un modèle à proposer aux communes de Tours Métropole Val de Loire et de Touraine-Est Vallées

► Systématisation de la diffusion des DICRIM aux habitants

► Renforcement de l'accessibilité aux documents (DICRIM, Plan de Prévention Risque Inondation...) et à des informations réglementaires relatives aux risques pour fiabiliser l'Information des Acquéreurs et Locataires par mise à disposition d'outils pratiques

1.6.3. Site internet

Information sur les gestes essentiels à adopter en cas de crue via un site internet (voir Fiche Action n°1.8. Création d'un site internet dédié à la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation) :

- Plans familiaux de mise en sécurité, (voir Fiche Action n°3.3. Donner les moyens à la population de réagir face à une inondation)
- Prévision et annonce du risque d'inondation
- Modalités d'évacuation
- etc

1.6.4. Exposition

Réalisation de l'exposition multimédia itinérante sur la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI) :

- La vie du fleuve et ses usages
- Inondations historiques et explication de l'aléa
- Orientations de la SLGRI et moyens mis en œuvre
- Documents de gestion de crise
- L'alerte

1.6.5. Evènement

Mise en œuvre à une date unique dans toutes les communes d'une manifestation événementielle pour faire du citoyen un acteur de sa sécurité avant, pendant et après la crue :

- Ateliers participatifs thématiques
- Conférences
- Compréhension de l'évènement
- Exercices de comportement face au risque
- Réflexion sur les hauteurs d'eau et la résilience de son habitat par quartier ou commune
- Randonnées pédestres et cyclistes commentées des repères de crues, des digues et autres ouvrages
- Animations festives et culturelles

1.6.6. Parcours pédagogique

Création de parcours pédagogiques pédestres et/ou cyclistes « laisses et repères de crues, digues, autres ouvrages et biodiversité » avec possibilité de renvoi vers lien numérique (voir Fiche Action n°1.1. Pose de repères et totems de crue)



ACTION 1.6.



TERRITOIRE(S) CONCERNÉ(S)

- Territoire à Risque Important d'Inondation
- Communes de Tours Métropole Val de Loire et Touraine-Est Vallées



PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

- Tous publics



MAÎTRE(S) D'OUVRAGE DE L'ACTION

- Tours Métropole Val de Loire



PARTENAIRES

- Services de l'Etat
- Région Centre-Val de Loire
- Conseil départemental d'Indre-et-Loire
- Université François Rabelais
- Syndicats de rivières
- Centre Européen de Prévention du Risque d'Inondation
- Etablissement Public Loire
- Maison de l'environnement
- Office de Tourisme
- Conseils de Vie Locale
- Comités de quartiers
- Associations
- Touraine-Est Vallées
- les communes du territoire à risque important d'inondation



PLAN DE FINANCEMENT MONTANT ESTIMÉ

**ACTION N°1.6.1.
ETUDE SOCIOLOGIQUE :**
10 000 € TTC

RÉPARTITION :

- 45 % Tours Métropole Val de Loire
- 5 % Touraine-Est Vallées
- 50 % Etat - Fond de Prévention Risques Naturels Majeurs

**ACTION N°1.6.2.
DICRIM :**
30 000 € TTC

RÉPARTITION :

- 45 % Tours Métropole Val de Loire
- 5 % Touraine-Est Vallées
- 50 % Etat - Fond de Prévention Risques Naturels Majeurs

**ACTION N°1.6.4.
EXPOSITION :**
60 000 € TTC

RÉPARTITION :

- 45 % Tours Métropole Val de Loire
- 5 % Touraine-Est Vallées
- 50 % Etat - Fond de Prévention Risques Naturels Majeurs

**ACTION N°1.6.5.
EVÈNEMENT :**
400 000 € TTC

RÉPARTITION :

- 27 % Tours Métropole Val de Loire
- 3 % Touraine-Est Vallées
- 50 % Etat - Fond de Prévention Risques Naturels Majeurs
- 20 % Europe - FEDER

**ACTION N°1.6.6.
PARCOURS PÉDAGOGIQUE :**
20 000 € TTC

RÉPARTITION :

- 45 % Tours Métropole Val de Loire
- 5 % Touraine-Est Vallées
- 50 % Etat - Fond de Prévention Risques Naturels Majeurs

CALENDRIER

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
1.6.1.						
1.6.2.						
1.6.3.						
1.6.4.						
1.6.5.						
1.6.6.						

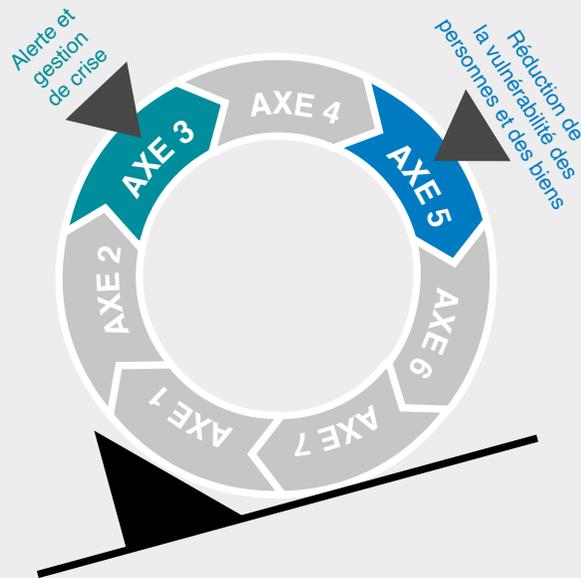


INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Nombre de participants à l'évènement
- Nombre de visiteurs de l'exposition sur la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation
- Nombre de lieux recevant l'exposition sur la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation
- Nombre de documents de sensibilisation réalisés et diffusés



TRANSVERSALITÉ DE L'ACTION AVEC LES AUTRES AXES DU PAPI



RANG DE PRIORITÉ RELATIVE



ACTION 1.7.

SENSIBILISATION DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

OBJECTIF STRATÉGIQUE

Rendre les entreprises actrices de la stratégie

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Donner les moyens aux entreprises de connaître le risque auquel elles sont confrontées
- Mettre en place un dispositif spécifique d'information sur le risque pour les entreprises qui s'implantent et celles qui prévoient de le faire
- Développer la culture du risque inondation dans les entreprises

DESCRIPTIF DE L'ACTION

1.7.1. Modalités et contenu d'information

Définition des modalités et du contenu d'information des acteurs économiques avec les chambres consulaires, en associant les réseaux et les organisations professionnelles :

- Présentation du risque : carte d'aléa, retour sur des événements
- Comment se préparer à la crise : diagnostic de vulnérabilité, Plan de Continuité d'Activités, bonnes pratiques architecturales, organisationnelles ...
- Valoriser les démarches vertueuses d'entreprises déjà implantées
- Présentation des dispositifs aidés
- Prise en compte du risque dans les Analyses Coût Bénéfice

1.7.2. Kit d'accueil

Formalisation d'un kit d'accueil des entreprises projetant de s'implanter dans le val inondable

1.7.3. Sensibilisation

Organisation avec les chambres consulaires et l'Etablissement Public Loire de sessions de sensibilisation des entreprises au risque inondation et aux actions publiques menées dans le cadre de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (voir Fiche Action n° 1.6. : Sensibiliser, informer, former, acculturer la population)



ACTION 1.7.



TERRITOIRE(S) CONCERNÉ(S)

- Territoire à Risque Important d'Inondation



PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

- Entreprises
- Organismes privés et associatifs
- Organisations professionnelles / Chambres consulaires



MAÎTRE(S) D'OUVRAGE DE L'ACTION

- Tours Métropole Val de Loire



PARTENAIRES

- Services de l'Etat
- Chambres consulaires
- Etablissement Public Loire
- Organisations professionnelles
- Touraine Est Vallées



PLAN DE FINANCEMENT MONTANT ESTIMÉ

ACTION N°1.7.1. MODALITÉS ET CONTENU D'INFORMATION

ACTION N°1.7.2. KIT D'ACCUEIL

20 000 € TTC

RÉPARTITION :

- 45 % Tours Métropole Val de Loire
- 5 % Touraine-Est Vallées
- 50 % Etat - Fond de Prévention Risques Naturels Majeurs

CALENDRIER

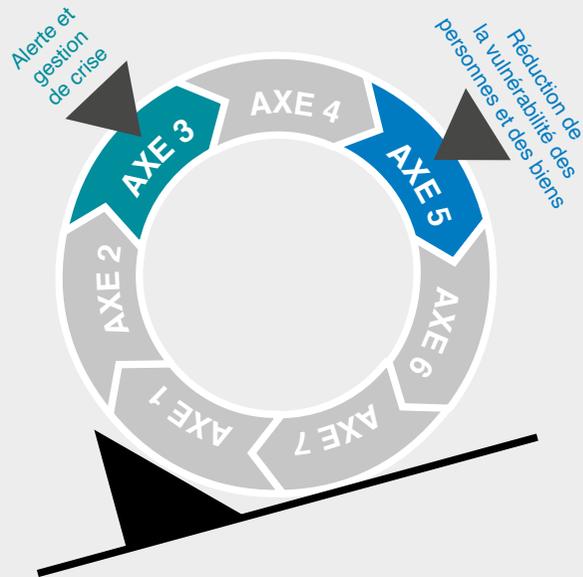


INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Nombre de kits distribués
- Nombre d'entreprises participantes à la journée de sensibilisation



TRANSVERSALITÉ DE L'ACTION AVEC LES AUTRES AXES DU PAPI



RANG DE PRIORITÉ RELATIVE



ACTION 1.8.

CRÉATION D'UN SITE INTERNET DÉDIÉ À LA STRATÉGIE LOCALE DE GESTION DU RISQUE INONDATION

OBJECTIF STRATÉGIQUE

Rendre plus averties et autonomes les populations

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Créer un site internet dédié au Territoire à Risque Inondation, à la Stratégie Locale de Gestion des Risques Inondation et pour informer la population sur le risque inondation et les actions de gestion de ce risque

DESSCRIPTIF DE L'ACTION

1.8.1. Création

Création d'un site internet contenant les données et informations sur le risque inondation à destination de tout public et comprenant :

- les crues historiques, explication du phénomène et repères de crue
- la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation, pourquoi, comment a-t-elle été construite, sous forme de carte interactive
- les axes du PAPI et ses grandes mesures, grands aménagements et grands travaux, sous forme de carte interactive
- le système de prévision et d'annonce du risque d'inondation
- les mesures à prendre en cas d'alerte et dispositif en cas d'évacuation : les acteurs et leurs rôles
- les gestes essentiels à adopter, comment s'y préparer et préparer sa famille : lien vers plans familiaux de mise en sécurité, (voir fiche axe 3 autonomie pop)
- les manifestations autour du thème risque inondation, la Loire, le Cher...
- les parcours pédestres sur le risque inondation
- l'appel aux réservistes de la réserve communale de sécurité civile
- renvoi vers d'autres sources documentaires et d'informations

1.8.2. Maintenance

Maintenance du site internet : veille et mise à jour et exploitation des statistiques de consultation du site



ACTION 1.8.



TERRITOIRE(S) CONCERNÉ(S)

- Territoire à Risque Important d'Inondation



PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

- Tous publics



MAÎTRE(S) D'OUVRAGE DE L'ACTION

- Tours Métropole Val de Loire



PARTENAIRES

- Services de l'Etat :
Direction Départementale des Territoires
- Haut Comité Français de Défense Civile
- Centre Européen de Prévention du Risque Inondation
- Etablissement Public Loire
- Agence d'Urbanisme de Tours
- Touraine-Est Vallées



PLAN DE FINANCEMENT MONTANT ESTIMÉ

**ACTION N°1.8.1.
MISE EN LIGNE
40 000 € TTC**

RÉPARTITION :

- 45 % Tours Métropole Val de Loire
- 5 % Touraine-Est Vallées et les communes
- 50 % Etat - Fond de Prévention Risques Naturels Majeurs

**ACTION N°1.8.2.
MAINTENANCE
6 000 € TTC**

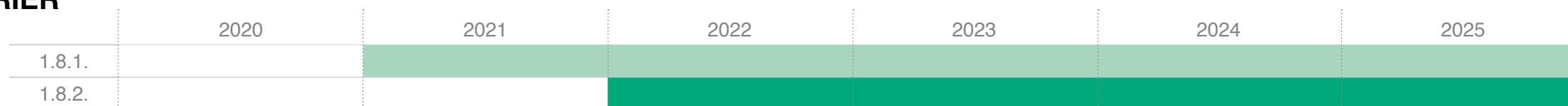
RÉPARTITION :

- 90 % Tours Métropole Val de Loire,
- 10 % Touraine-Est Vallées et les communes

ESTIMATION TEMPS DE TRAVAIL :

- 0,2 Equivalent Temps Plein

CALENDRIER



INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Trafic enregistré sur le site internet
- Nombre de plans familiaux de mise en sécurité téléchargés et/ou renseignés

AXE 2

SURVEILLANCE, PRÉVISION DES CRUES ET DES INONDATIONS

Mettre en œuvre des dispositifs de surveillance et de prévision des crues et des inondations pour anticiper, organiser et faciliter l'alerte et la gestion de crise



AXE 2

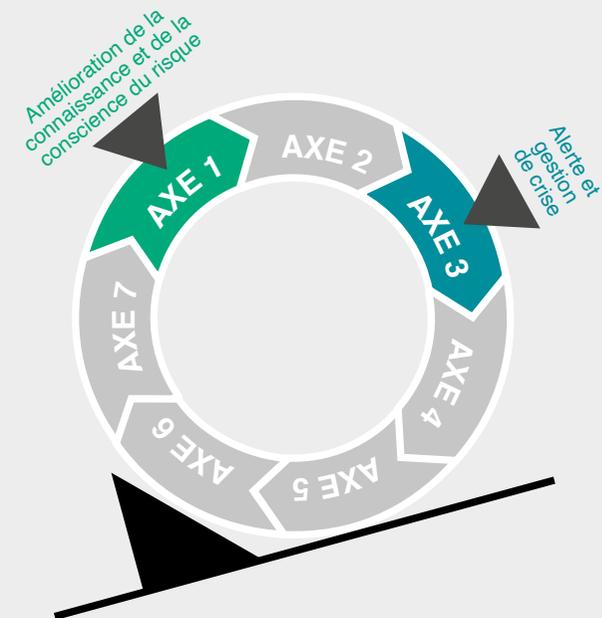
SURVEILLANCE, PRÉVISION DES CRUES ET DES INONDATIONS



- 2.1. Exploiter, valoriser la connaissance historique et/ou de terrain des acteurs locaux
- 2.2. Traduire pour l'ensemble du linéaire de la Loire et du Cher les prévisions aux échelles de crue
- 2.3. Obtenir et transmettre les informations de crue et d'inondation au niveau de la Loire moyenne



**TRANSVERSALITÉ
DE L'ACTION AVEC
LES AUTRES AXES DU PAPI**



RANG DE PRIORITÉ RELATIVE



ACTION 2.1.

**EXPLOITER, VALORISER LA CONNAISSANCE
HISTORIQUE ET/OU DE TERRAIN DES ACTEURS LOCAUX**

OBJECTIF STRATÉGIQUE

Faire évoluer la gestion de crise

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Prévoir et se préparer à la gestion d'événements notamment les moins documentés
- Tirer profit de la connaissance locale

DESCRIPTIF DE L'ACTION

2.1.1. Collecte des éléments de connaissances

Collecte des éléments de connaissances, sur les débordements de petits cours d'eau, remontées de nappe, événements mineurs fréquents :

- Sollicitation des acteurs d'alerte : communes, syndicats de rivières, gestionnaires de réseaux et d'infrastructure
- Création d'un outil de collecte d'information de terrain
- Identification des références locales empiriques (hors repères de crues recensés sur la base de données nationale / plateforme collaborative)
- Analyse et fiabilisation des données

2.1.2. Application méthode

Application de cette méthode pour l'anticipation d'événements majeurs, en complément de la prévision du Service Prévision des Crues (voir Fiche Action n° 2.2. Traduire pour l'ensemble du linéaire de la Loire et du Cher les prévisions aux échelles de crue)

2.1.3. Base de données

Alimentation de la base de données du Territoire à Risque Important d'Inondation (voir Fiche Action n° 2.3. Création d'un observatoire de la Loire, de ses affluents et du risque inondation)

2.1.4. Base nationale

Versement à la base nationale des informations et des données collectées et fiabilisées

2.1.5. Construction et animation

Construction et animation de ce réseau des acteurs d'alerte avant, pendant et après la crise, en cohérence avec les dispositifs Plans Communaux de Sauvegarde, Organisation de la Réponse de Sécurité Civile, etc.

2.1.6. Laissez de crue

Post-crue, organisation des levés de laisses de crue en lien avec le Service de Prévision des Crues



ACTION 2.1.



TERRITOIRE(S) CONCERNÉ(S)

- Territoire à Risque Important d'Inondation
- Ensemble des communes membres des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale concernées par les crues
- Amont des bassins des affluents de la Loire et du Cher dans le Territoire à Risque Important d'Inondation



PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

- Les gestionnaires de la crise
- Opérateurs de réseaux



MAÎTRE(S) D'OUVRAGE DE L'ACTION

- Services de l'Etat : Direction Départementale des Territoires d'Indre-et-Loire : Référent Départemental Inondation



PARTENAIRES

- Service de Prévision des Crues
- Etablissement Public de Coopération Intercommunale
- Syndicats de rivières
- Communes
- Gestionnaires de réseaux et infrastructures
- Etablissement Public Loire
- Tours Métropole Val de Loire
- Touraine-Est Vallées



PLAN DE FINANCEMENT MONTANT ESTIMÉ

ESTIMATION TEMPS DE TRAVAIL :

- 0,2 Equivalent Temps Plein

CALENDRIER

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
2.1.1.						
2.1.2.						
2.1.3.						
2.1.4.						
2.1.5.						
2.1.6.						

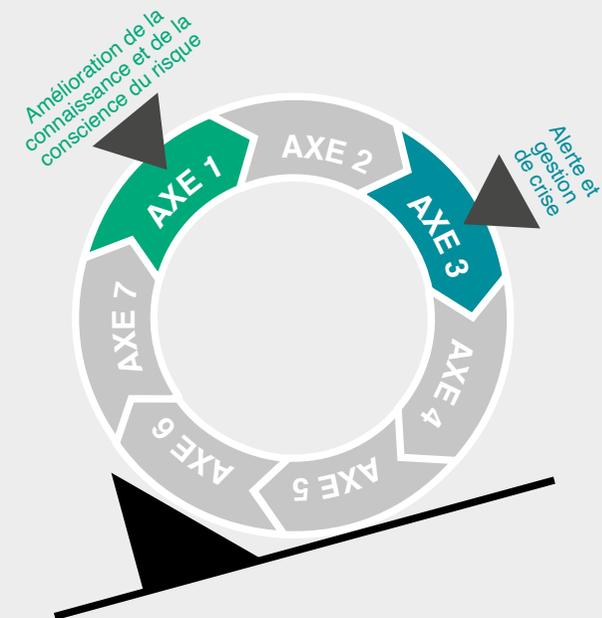


INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Nombre de remontées terrain fiabilisées
- Nombre d'acteurs identifiés et sollicités dans le réseau d'alerte



TRANSVERSALITÉ DE L'ACTION AVEC LES AUTRES AXES DU PAPI



RANG DE PRIORITÉ RELATIVE



ACTION 2.2.

TRADUIRE POUR L'ENSEMBLE DU LINÉAIRE DE LA LOIRE ET DU CHER LES PRÉVISIONS AUX ÉCHELLES DE CRUE

OBJECTIF STRATÉGIQUE

Faire évoluer la gestion de crise

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Traduire de manière opérationnelle et détaillée les données du Service Prévision des Crues sur le linéaire du Territoire à Risque Important d'Inondation
- Compléter et partager les outils à disposition des gestionnaires de la crise pour la préparation à la gestion de crise

DESCRIPTIF DE L'ACTION

2.2.1. Cartographie

Mise à disposition des collectivités des cartographies des zones inondées potentielles (ZIP) existantes et futures

2.2.2. Champ d'expansion

A partir des modèles et données existants, et en complément des ZIP disponibles, et en particulier sur le Cher :

- détermination et partage des conditions/modalités d'inondation des zones non endiguées : à partir de quelle cote aux échelles les différents champs d'expansion de crue commencent à s'inonder/ se remplir ? avec quelle hauteur de submersion ?
- détermination et partage de l'effet des champs d'expansion de crue sur la ligne d'eau à l'aval et sur la mise en charge des digues à l'aval

2.2.3. Ouvrages de protection

Explicitation de la mise en charge des ouvrages de protection et appréciation du risque de rupture (lien entre mise en charge et désordres potentiels)

2.2.4. Jeu de scénarios

Construction d'un jeu de scénarios d'inondations totales ou partielles des vals suite à ruptures de digues pour traduire les effets :

- des ruptures de digue sur le val protégé
- écrêteur pour le cours d'eau

2.2.5. Autres territoires

Extrapolation des données sur les territoires contigus hors Territoire à Risque Important d'Inondation

2.2.6. Connaissance locale

Exploitation de la connaissance locale (voir Fiche Action n°2.1. : *Exploiter, valoriser la connaissance historique et/ou de terrain des acteurs locaux*)



ACTION 2.2.



**TERRITOIRE(S)
CONCERNÉ(S)**

- Territoire à Risque Important d'Inondation
- Ensemble des communes membres des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale concernées par les crues



**PUBLIC(S)
CONCERNÉ(S)**

- Les gestionnaires de la crise
- Opérateurs de réseaux



**MAÎTRE(S)
D'OUVRAGE
DE L'ACTION**

- Services de l'Etat : Direction Départemental des Territoires d'Indre-et-Loire, Référent Départemental Inondation et gestionnaire d'ouvrages de protection



PARTENAIRES

- Services de l'Etat : Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement - Service Hydrométrie Prévision des Etiages et des Crues et Service Loire et Bassin Loire Bretagne, Bureau National de Défense et Protection Civile
- Centre d'Etude et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement la Mobilité et l'Aménagement
- Tours Métropole Val de Loire
- Touraine-Est Vallées
- Communes



**PLAN DE
FINANCEMENT**
MONTANT ESTIMÉ

RÉPARTITION :

- Etat (travail en régie entre Direction Départemental des Territoires d'Indre-et-Loire / Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement avec soutien du Centre d'Etude et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement la Mobilité et l'Aménagement)

CALENDRIER

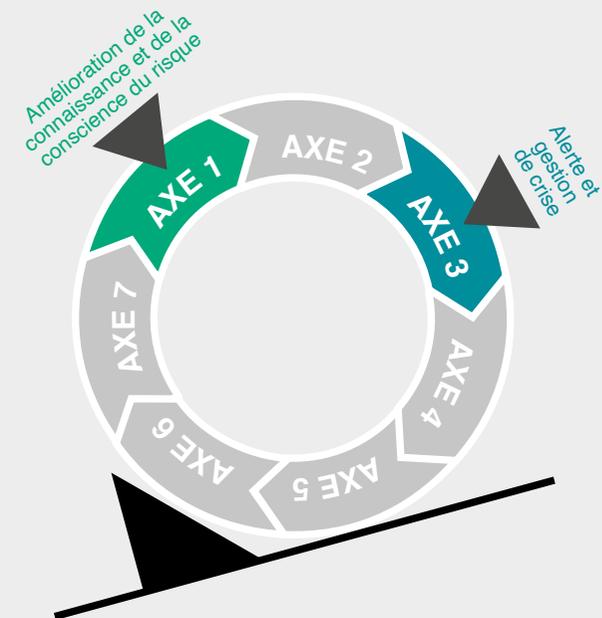


**INDICATEURS
DE SUIVI ET
D'ÉVALUATION**

- Nombre de scénario d'inondation suite à rupture de digue
- Linéaire de digue faisant l'objet de l'analyse de sa mise en charge



**TRANSVERSALITÉ
DE L'ACTION AVEC
LES AUTRES AXES DU PAPI**



RANG DE PRIORITÉ RELATIVE



ACTION 2.3.

**OBTENIR ET TRANSMETTRE LES INFORMATIONS DE CRUE
ET D'INONDATION AU NIVEAU DE LA LOIRE MOYENNE**

OBJECTIF STRATÉGIQUE

Faire évoluer la gestion de crise

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Compléter les prévisions de crues par "le réel constaté" pendant la crise au niveau du bassin de la Loire moyenne
- Ajuster les prises de décision en période de crise en fonction des événements constatés en amont
- Transmettre aux territoires en aval les informations sur les événements sur le Territoire à Risque Important d'Inondation

DESCRIPTIF DE L'ACTION

2.3.1. Effet rupture de digues

Analyse de l'effet des ruptures de digues en entrée et en sortie sur les vals amont : écrêtement ou ressaut sur le débit du cours d'eau à l'aval

2.3.2. Intégration modèle de prévision

Intégration dans le modèle de prévision du Service de Prévision des Crues Loire Cher Indre des constats de rupture de digue

2.3.3. Partage modalité

Partage entre gestionnaires de la crise des modalités d'intégration de ces événements dans les modèles de prévision des Services de Prévision des Crues et anticipation des corrections éventuelles à apporter aux prévisions

2.3.4. Circulation de l'information

Identification du bon réseau de circulation de l'information entre les instances de gestion de crise, de niveaux départemental, infra et supra

2.3.5. Réseau d'information

Mise en œuvre de ce réseau d'information pendant la crise



ACTION 2.3.



TERRITOIRE(S) CONCERNÉ(S)

- Territoire à Risque Important d'Inondation
- Territoires amonts et avals



PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

- Les gestionnaires de la crise
- Opérateurs de réseaux



MAÎTRE(S) D'OUVRAGE DE L'ACTION

- Service de l'Etat : Direction Départementale des Territoires d'Indre-et-Loire, Référent Départemental Inondation



PARTENAIRES

- Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de zone
- Service Prévision des Crues Loire Cher Indre
- Bureau National de Défense et de Protection Civile
- Tours Métropole Val de Loire
- Touraine-Est Vallées
- Etablissement Public Loire



PLAN DE FINANCEMENT MONTANT ESTIMÉ

RÉPARTITION :

- Etat (travail en régie entre Direction Départemental des Territoires d'Indre-et-Loire / Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement avec soutien du Centre d'Etude et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement la Mobilité et l'Aménagement)

CALENDRIER

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
2.3.1.						
2.3.2.						
2.3.3.						
2.3.4.						
2.3.5.						



INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Formalisation du réseau d'information entre les territoires de la Loire Moyenne
- Intégration des constats de rupture dans les modèles de prévisions Service de Prévision des Crues

AXE 3

ALERTE ET GESTION DE CRISE

S'exercer pour mieux gérer et adopter les comportements adéquats en cas de crise



AXE 3

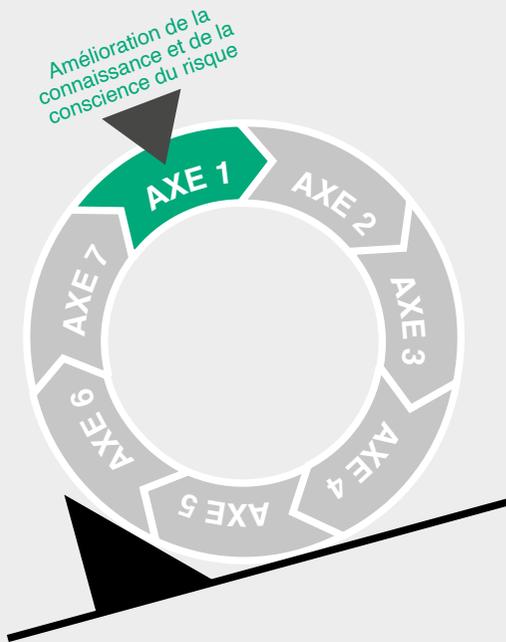
ALERTE ET GESTION DE CRISE



- 3.1. Exercer les élus du Territoire à Risque Important d'Inondation à la gestion de crise
- 3.2. Organiser un exercice de gestion de crise de grande ampleur impliquant les habitants
- 3.3. Donner les moyens à la population de réagir face à une inondation
- 3.4. Créer un réseau de citoyens solidaires et d'acteurs préparés
- 3.5. Mettre en place des zones refuges pour les entreprises du Val
- 3.6. Systématiser et coordonner les plans de sauvegarde



**TRANSVERSALITÉ
DE L'ACTION AVEC
LES AUTRES AXES DU PAPI**



RANG DE PRIORITÉ RELATIVE



ACTION 3.1.

**EXERCER LES ÉLUS DU TERRITOIRE À RISQUE
IMPORTANT D'INONDATION À LA GESTION DE CRISE**

OBJECTIF STRATÉGIQUE

- **Fédérer un système d'acteurs**
- **Mobiliser et préparer les élus à la gestion de crise**

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Faire comprendre aux élus leur rôle dans la gestion d'une crise, celui de leurs collaborateurs et des autres acteurs
- Aboutir à un schéma organisationnel des acteurs en temps de crise
- Renforcer le partage et la collaboration entre élus pour la gestion de crise
- Améliorer l'organisation opérationnelle

DESCRIPTIF DE L'ACTION

3.1.1. Organisation

Rappel de l'organisation globale, des différentes cellules de gestion de crise, des dispositifs opérationnels (Plans Communaux de Sauvegarde (PCS), Organisation de la Réponse de Sécurité Civile, Plan de Surveillance des Levées...), du contexte spécifique d'une inondation sur le territoire

3.1.2. Exercices

Organisation évolutive/graduée, tous les 2 ans, d'exercices de gestion d'une inondation pour les élus du Territoire à Risque Important d'Inondation (en intégrant d'autres acteurs : agents, entreprises, gestionnaires de réseaux...)

3.1.3. PCS

Partage entre gestionnaires de la crise des modalités d'intégration Test des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS), de leur opérationnalité :

- Identification et partage des bonnes pratiques de communication en temps de crise et des dysfonctionnements dans la diffusion de l'information entre les acteurs et proposition de solutions
- Recensement des moyens manquants et identification des ressources potentielles
- Préparation à la gestion des situations difficiles avec les administrés

3.1.4. Retour d'expérience

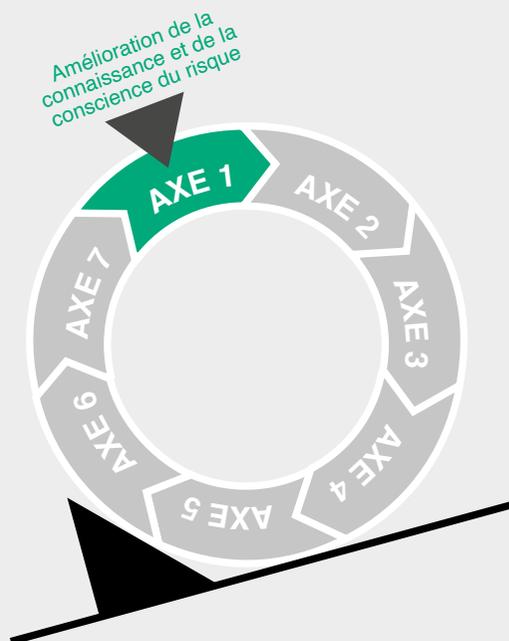
Systématisation et exploitation des retours d'expérience de manière collective à la suite des exercices et de situations de gestion de crise

3.1.5. Procédures de coopération

Adaptation des procédures opérationnelles et organisationnelles de coopération à décliner dans les Plans Communaux de Sauvegarde



**TRANSVERSALITÉ
DE L'ACTION AVEC
LES AUTRES AXES DU PAPI**



RANG DE PRIORITÉ RELATIVE



ACTION 3.2.

**ORGANISER UN EXERCICE DE GESTION DE CRISE
DE GRANDE AMPLEUR IMPLIQUANT LES HABITANTS**

OBJECTIF STRATÉGIQUE

- **Fédérer un système d'acteurs**
- **Rendre plus averties et autonomes les populations**

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Organiser un exercice de grande ampleur avec évacuation : mobiliser les différents publics concernés
- Faire travailler les acteurs du Territoire à Risque Important d'Inondation ensemble autour d'un exercice de gestion de crise de grande ampleur
- Mobiliser et préparer les publics concernés : population, entreprises, gestionnaires d'équipement...
- Renforcer la coordination des acteurs publics et privés
- Evaluer et améliorer de manière continue la gestion de crise et ses outils : Plans Communaux de Sauvegarde (PCS), Plans de Continuité d'Activités (PCA), Plan de mise en sécurité
- Faire participer la population à l'exercice, les rendre acteurs : mise en sécurité, évacuation,...

DESCRIPTIF DE L'ACTION

3.2.1. Scénario et exercice

Construction du scénario de crise majeure : évènement simulé, acteurs et moyens mobilisés, niveaux de simulation, organisation sur plusieurs jours d'un exercice de gestion de crise majeure de grande ampleur avec implication de la population

3.2.2. Organisation exercice

Organisation de cet exercice en deux phases :

- Exercices sur table testant les capacités des opérateurs publics et privés, et notamment utilisation des documents de gestion de crise : les Plans Communaux de Sauvegarde, Plans de Continuité d'Activité et Plans de mise en sécurité, et l'exploitation des messages d'alerte

- Exercices terrains par communes : gestion de l'évacuation de secteurs d'habitat, d'activités, d'équipements publics ; aménagement d'un hébergement d'urgence et mise en place de moyens ; démonstration d'équipement de mise en sécurité ; mise en œuvre des dispositifs organisationnels des opérateurs de réseaux

3.2.3. Retour d'expérience

Animation d'un retour d'expérience entres acteurs et proposition de mesures d'amélioration de la coordination et de la gestion de crise

3.2.4. Questionnaire

Animation d'un retour d'expérience auprès de la population et évaluation de l'impact sur le public (questionnaire d'évaluation de l'exercice...)

3.2.5. Diffusion

Exploitation des retours d'expérience notamment par l'intermédiaire des médias pour contribuer à la diffusion de la culture du risque inondation.



ACTION 3.2.



**TERRITOIRE(S)
CONCERNÉ(S)**

- Communes de Tours Métropole Val de Loire et Touraine-Est Vallées



**PUBLIC(S)
CONCERNÉ(S)**

- Habitants / Communes de Tours Métropole Val de Loire et Touraine-Est Vallées
- Opérateurs de réseaux / Entreprises
- Acteurs de la gestion de crise



**MAÎTRE(S)
D'OUVRAGE
DE L'ACTION**

- Tours Métropole Val de Loire



PARTENAIRES

- Communes de Tours Métropole Val de Loire et Touraine-Est Vallées
- Entreprises
- Opérateurs de réseaux
- Les médias
- Acteurs de la gestion de crise
- Etablissement Public Loire
- Touraine-Est Vallées
- Etat



**PLAN DE
FINANCEMENT**
MONTANT ESTIMÉ

ACTION N° 3.2.2.
30 000 € TTC

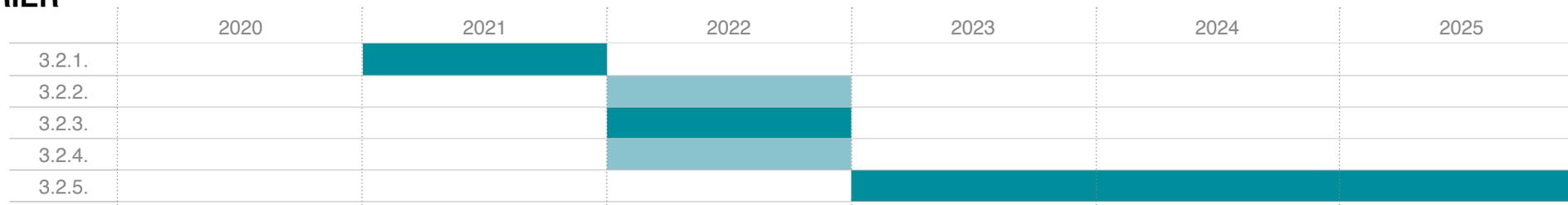
RÉPARTITION :

- 90 % Tours Métropole Val de Loire
- 10 % Touraine Est Vallées

ESTIMATION TEMPS DE TRAVAIL :

- 0,25 Equivalent Temps Plein

CALENDRIER

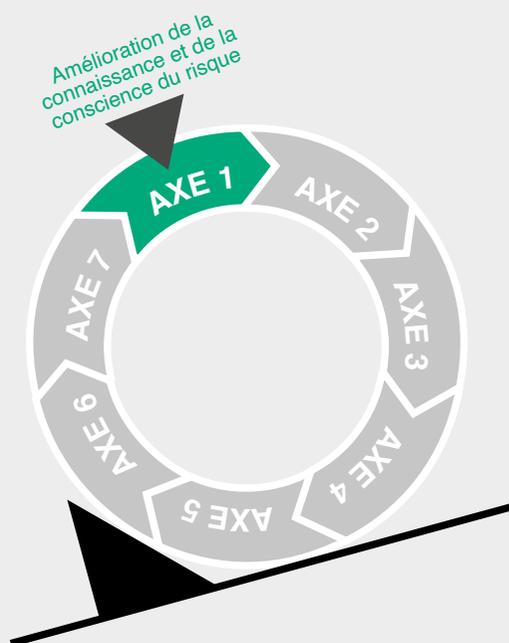


**INDICATEURS
DE SUIVI ET
D'ÉVALUATION**

- Nombre d'acteurs (entreprises, institutionnels) mobilisés
- Nombre de mesures d'amélioration de la gestion de crise recensées lors du retour d'expérience et réalisées
- Nombre de secteurs mobilisés et de participants impliqués



TRANSVERSALITÉ
DE L'ACTION AVEC
LES AUTRES AXES DU PAPI



RANG DE PRIORITÉ RELATIVE



ACTION 3.3.

**DONNER LES MOYENS À LA POPULATION
DE RÉAGIR FACE À UNE INONDATION**

OBJECTIF STRATÉGIQUE

Rendre plus averties et autonomes les populations

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Informer les citoyens sur le risque et les bons gestes à adopter
- Donner les moyens aux citoyens d'assurer leur propre sécurité, celle de leur entourage et de leurs biens
- Mieux préparer, mieux informer, pour être en mesure d'agir en cas de survenue d'un événement et d'aider ses proches, face à une situation d'urgence

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Concevoir avec les communes :

3.3.1. Passeport sinistré

Un outil numérique permettant d'éditer un « passeport sinistré » permettant de se préparer à la crise :

- Les bons gestes à adopter
- Les numéros utiles à conserver
- Son centre de regroupement
- Son itinéraire d'évacuation
- Des renseignements administratifs

3.3.2. Programme d'information

Un programme d'information et de sensibilisation régulière des citoyens aux bons gestes à adopter comprenant :

- Le planning de l'évènementiel autour du risque inondation (voir Fiche Action n°1.6. *Sensibiliser, informer, former, acculturer la population*)
- Des documents de sensibilisation existants : les tuto « Risque Inondation » du ministère, vidéo du Haut Comité Français Défense Civile, etc
- Des actions mises en œuvre via site internet (voir Fiche Action n°1.8. *Création d'un site internet dédié à la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation*),
- Un modèle de Plan familial de mise en sécurité
- La composition d'un nécessaire à l'évacuation : valise kit, sacoché inondé,
- Une exposition Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (voir Fiche Action n°1.6. *Sensibiliser, informer, former, acculturer la population*)

3.3.3. Valorisation

Valorisation des ces outils via les acteurs locaux



ACTION 3.3.



**TERRITOIRE(S)
CONCERNÉ(S)**

- Territoire à Risque Important d'Inondation
- Communes de Tours Métropole Val de Loire et Touraine-Est Vallées



**PUBLIC(S)
CONCERNÉ(S)**

- Habitants du Territoire à Risque Important d'Inondation



**MAÎTRE(S)
D'OUVRAGE
DE L'ACTION**

- Tours Métropole Val de Loire



PARTENAIRES

- Services de l'Etat
- Centre Européen de Prévention des Inondations
- Communes
- Associations
- Touraine-Est Vallées



**PLAN DE
FINANCEMENT**
MONTANT ESTIMÉ

ACTION N° 3.3.1.
15 000 € TTC

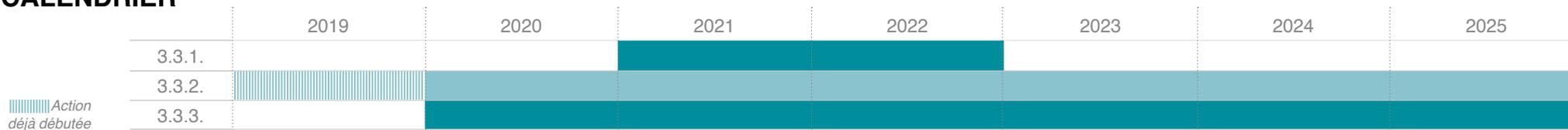
RÉPARTITION :

- 90 % Tours Métropole Val de Loire
- 10 % Touraine Est Vallées

ESTIMATION TEMPS DE TRAVAIL :

- 0,1 Equivalent Temps Plein

CALENDRIER

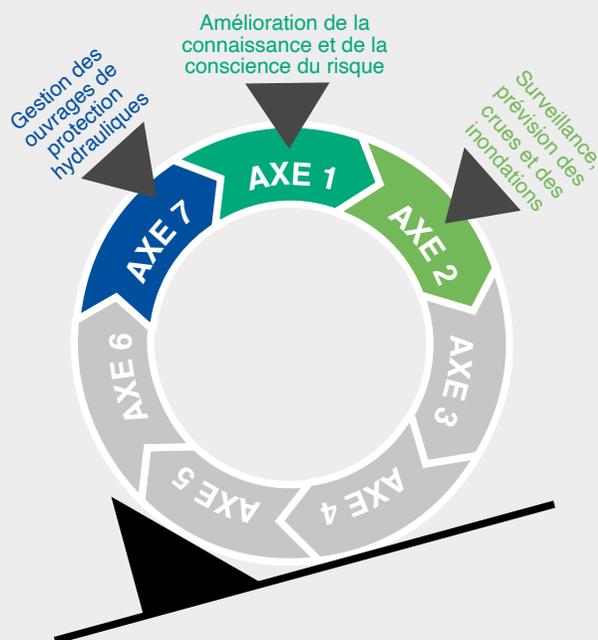


**INDICATEURS
DE SUIVI ET
D'ÉVALUATION**

- Nombre de passeports sinistrés téléchargés
- Nombre de Plans Familiaux de Mise en Sécurité téléchargés



**TRANSVERSALITÉ
DE L'ACTION AVEC
LES AUTRES AXES DU PAPI**



RANG DE PRIORITÉ RELATIVE



ACTION 3.4.

**CRÉER UN RÉSEAU DE CITOYENS SOLIDAIRES
ET D'ACTEURS PRÉPARÉS**

OBJECTIF STRATÉGIQUE

Fédérer un système d'acteurs

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Créer, former et fédérer un réseau d'acteurs locaux en mesure d'intervenir en cas de gestion de crise en appui des collectivités
- Donner les moyens aux citoyens de participer à l'action collective

DESCRIPTIF DE L'ACTION

3.4.1. Support administratif

Partage du support juridique et documents administratifs nécessaires pour la création des réserves communales

3.4.2. Création réseau réserviste

Création et organisation d'un réseau de réservistes :

- Appel à candidature
- Entretien du réseau d'acteurs :
- Mise en place d'un programme de sensibilisation, d'information, de formation adaptée selon les acteurs
- Diffusion d'outils nécessaires pour la gestion de crise aux réservistes

3.4.3. Création réseau citoyen

Création et organisation d'un réseau de citoyens solidaires (hôtes de crue, bénévoles pour l'armement d'un site d'hébergement, pour le nettoyage après inondation...) :

- Appel à candidature
- Entretien du réseau : Mise en place d'un programme de sensibilisation, d'information,

3.4.4. Réserve Intercommunale

Analyse de faisabilité et opérationnalité de la création d'une réserve intercommunale



ACTION 3.4.



**TERRITOIRE(S)
CONCERNÉ(S)**

- Tours Métropole Val de Loire
- Touraine-Est Vallées
- Territoires limitrophes



**PUBLIC(S)
CONCERNÉ(S)**

- Population



**MAÎTRE(S)
D'OUVRAGE
DE L'ACTION**

- Tours Métropole Val de Loire



PARTENAIRES

- Services de l'Etat
- Associations
- Employeurs des réservistes
- Les communes de Tours Métropole Val de Loire
- Touraine-Est Vallées



**PLAN DE
FINANCEMENT**
MONTANT ESTIMÉ

ESTIMATION TEMPS DE TRAVAIL :

- 0,1 Equivalent Temps Plein

CALENDRIER

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
3.4.1.	[Active]					
3.4.2.	[Active]					
3.4.3.	[Active]					
3.4.4.	[Active]					

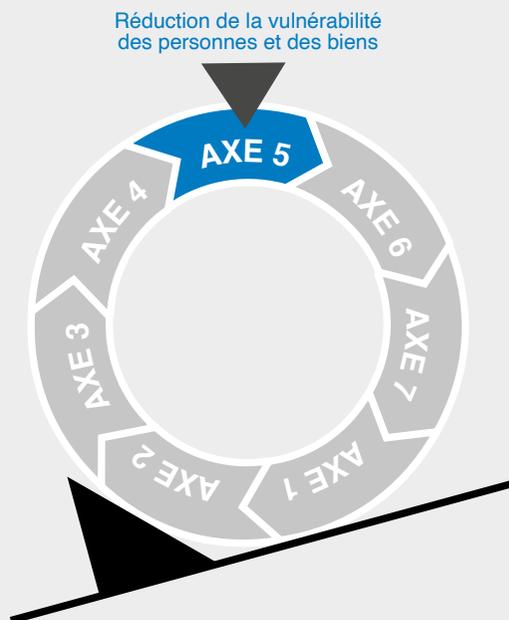


**INDICATEURS
DE SUIVI ET
D'ÉVALUATION**

- Nombre de communes ayant créé leur réserve
- Nombre de citoyens engagés
- Nombre de réservistes engagés



**TRANSVERSALITÉ
DE L'ACTION AVEC
LES AUTRES AXES DU PAPI**



RANG DE PRIORITÉ RELATIVE



ACTION 3.5.

**METTRE EN PLACE DES ZONES REFUGES
POUR LES ENTREPRISES DU VAL**

OBJECTIF STRATÉGIQUE

Rendre les entreprises actrices de la stratégie

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Donner la possibilité aux entreprises du Val de mettre en sécurité leurs moyens de production, leur stock et maintenir leur activité

DESCRIPTIF DE L'ACTION

3.5.1. Associer les entreprises

Création d'un groupe de travail associant les entreprises du Territoire à Risque Important d'Inondation

3.5.2. Méthodologie

Etablissement d'une méthodologie d'évaluation des entreprises à laquelle elles seront associées s'appuyant sur des critères spécifiques : vulnérabilités de l'activité, capacité au déplacement, fonction en temps de crise et continuité des activités

3.5.3. Hiérarchisation

Hiérarchisation des établissements/entreprises prioritaires et évaluation du besoin en surface

3.5.4. Zones d'accueil potentielles

Repérage et localisation de zones d'accueil potentielles et signature de convention d'occupation et aménagement

3.5.5. Typologies de zones

Définition des typologies de zones selon les entreprises à accueillir, organisation des zones : stockage/transfert déchets, refuge pour activités sensibles et/ou polluantes, refuge pour simple stockage temporaire, refuge pour continuité d'activité, refuge pour activité agricole, stationnement de véhicules et d'engins...

3.5.6. Zones refuge

Identification des zones refuge dans les documents d'urbanisme

3.5.7. Partenariats inter-entreprise

Développement des partenariats inter-entreprise : appel à candidature, mise en relation d'une entreprise hébergeant et d'une entreprise du val en fonction des besoins, des capacités, des typologies d'activité (réseau d'entraide, conventions, ...)

3.5.8. Le réseau

Formalisation du réseau d'entraide entreprise et mise en place des conventions



ACTION 3.5.



**TERRITOIRE(S)
CONCERNÉ(S)**

- Tours Métropole Val de Loire,
- Touraine-Est Vallées,
- Territoires limitrophes



**PUBLIC(S)
CONCERNÉ(S)**

- Entreprises



**MAÎTRE(S)
D'OUVRAGE
DE L'ACTION**

- Tours Métropole Val de Loire



PARTENAIRES

- Services de l'Etat
- Tours Métropole Val de Loire
- Touraine-Est Vallées
- Autres intercommunalités
- Chambres consulaires
- Associations d'entreprises
- Assureurs



**PLAN DE
FINANCEMENT**
MONTANT ESTIMÉ

ESTIMATION TEMPS DE TRAVAIL :

- 0,1 Equivalent Temps Plein

CALENDRIER

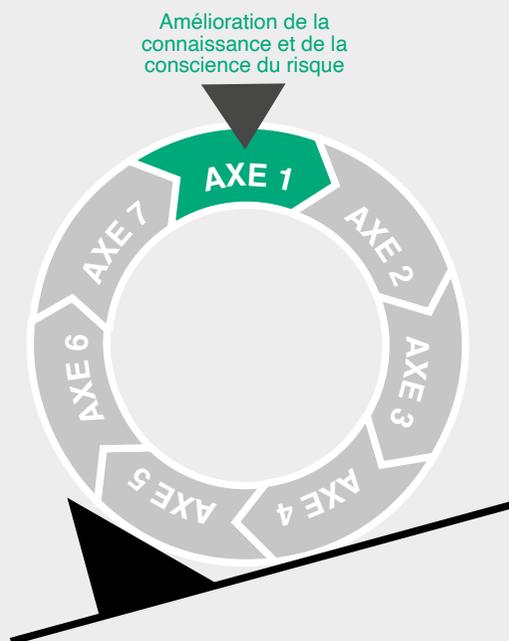


**INDICATEURS
DE SUIVI ET
D'ÉVALUATION**

- Nombre de zones refuges identifiées et leur superficie
- Nombre de convention « entraide entreprise » signées
- Nombre de conventions foncières d'occupation et d'aménagement signées
- Nombre d'entreprises déplaçables sur le nombre d'entreprises recensées



**TRANSVERSALITÉ
DE L'ACTION AVEC
LES AUTRES AXES DU PAPI**



RANG DE PRIORITÉ RELATIVE



ACTION 3.6.

**SYSTÉMATISER ET COORDONNER
LES PLANS DE SAUVEGARDE**

OBJECTIF STRATÉGIQUE

**Un réseau d'acteurs intercommunal
solidaire et préparé**

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Accompagner les communes du Territoire à Risque Important d'Inondation dans la formalisation de leurs Plans Communaux de Sauvegarde
- Harmoniser les Plans Communaux de Sauvegarde
- Adopter un Plan Inter Communal de Sauvegarde à l'échelle du Territoire à Risque Important d'Inondation

DESRIPTIF DE L'ACTION

3.6.1. Audit

Audit des Plans Communaux de Sauvegarde existants et identification des pistes d'amélioration

3.6.2. L'existant

Compilation des bonnes méthodes existantes

3.6.3. Modèle type

Création et validation d'un modèle type de Plan Communal de Sauvegarde intégrant les moyens extra communaux identifiés

3.6.4. Mise à jour

Elaboration et mise à jour par les communes des Plans Communaux de Sauvegarde selon le modèle type

3.6.5. Cahier des charges

Appui méthodologique à la réalisation et/ou la mise à jour des Plans Communaux de Sauvegarde avec un cahier des charges commun et par groupement de commandes

3.6.6. Données

Coordination de la mise à jour des données des Plans Communaux de Sauvegarde et suivi

3.6.7. Animation

Animation de la démarche auprès des élus (voir Fiche Action n° 1.2. Sensibilisation des élus à la connaissance et la gestion du risque inondation)

3.6.8. Test

Test des Plans Communaux de Sauvegarde par des exercices de gestion de crises réguliers et exceptionnels (voir Fiche Action n°3.2. Organiser un exercice de gestion de crise de grande ampleur impliquant les habitants et Fiche Action n° 3. 1. Exercer les élus du Territoire à Risque Important d'Inondation à la gestion de crise)

3.6.9. Moyens gestion de crise

Recensement et fiabilisation des moyens de gestion de crise : alerte à la population, moyens de communication, hiérarchisation des actions, guichet unique de renseignements, surveillance des ouvrages et gestion des organes mobiles de protection et de vidange, etc.

3.6.10. Plan intercommunal

Réalisation d'un Plan Intercommunal de Sauvegarde à l'échelle du TRI



ACTION 3.6.



TERRITOIRE(S)
CONCERNÉ(S)

- Territoire à Risque Important d'Inondation



PUBLIC(S)
CONCERNÉ(S)

- Communes
- Tours Métropole Val de Loire
- Touraine-Est Vallées



MAÎTRE(S)
D'OUVRAGE
DE L'ACTION

- Tours Métropole Val de Loire



PARTENAIRES

- Services de l'Etat :
Direction Départementale des Territoires d'Indre-et-Loire, Bureau National de Défense et de la Protection Civile
- Communes hors Territoire à Risque Important d'Inondation
- Etablissement Public Loire
- Les communes du Territoire à Risque Important de Tours Métropole Val de Loire et de Touraine-Est Vallées

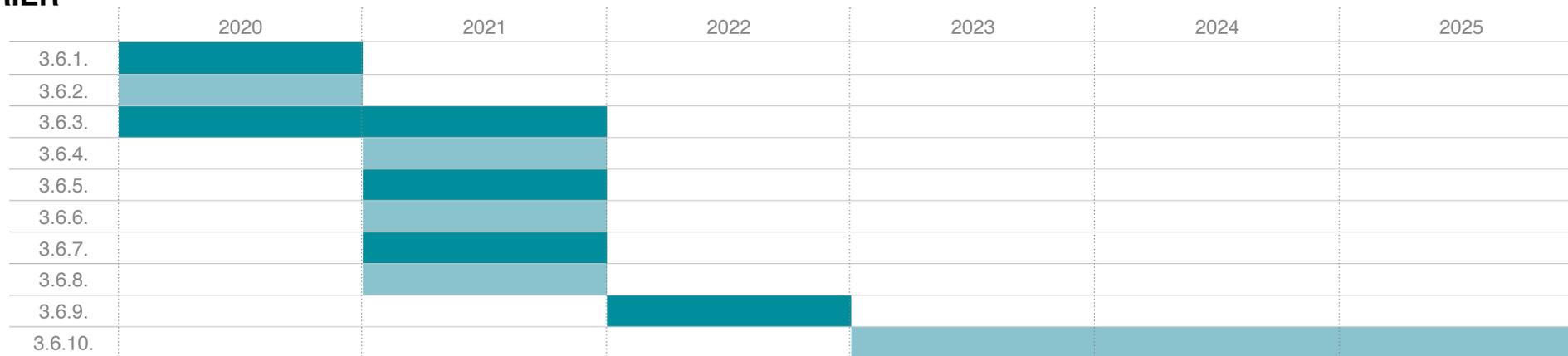


PLAN DE
FINANCEMENT
MONTANT ESTIMÉ

ESTIMATION TEMPS DE TRAVAIL :

- 0,2 Equivalent Temps Plein

CALENDRIER



INDICATEURS
DE SUIVI ET
D'ÉVALUATION

- Nombre de Plan Communaux de Sauvegarde faits selon le modèle type
- Nombre de Plan Communaux de Sauvegarde réalisés et mis à jour
- Niveau d'avancement du Plan Inter Communal de Sauvegarde (PICS) sur les étapes d'élaboration avec les communes (élaboration du contenu, signature de l'arrêté par le président et d'un arrêté pour chacun des maires, transmission du PICS au préfet).

AXE 4

PRISE EN COMPTE DU RISQUE INONDATION DANS L'URBANISME

Maîtriser l'urbanisation pour diminuer les risques à moyen et long terme



AXE 4

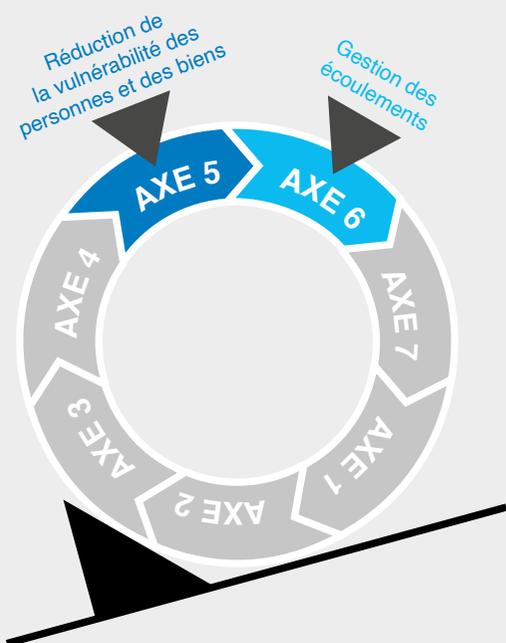
PRISE EN COMPTE DU RISQUE INONDATION DANS L'URBANISME



- 4.1. | Contenir et réduire l'enveloppe urbaine dans les vals
- 4.2. | Agir sur la construction neuve
- 4.3. | Perméabilité des sols
- 4.4. | Portage foncier



**TRANSVERSALITÉ
DE L'ACTION AVEC
LES AUTRES AXES DU PAPI**



RANG DE PRIORITÉ RELATIVE



ACTION 4.1.

**CONTENIR ET RÉDUIRE L'ENVELOPPE URBAINE
DANS LES VALS**

OBJECTIF STRATÉGIQUE

- **Contenir l'enveloppe urbaine**
- **Saisir les opportunités de réduire l'empreinte urbaine**

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Entretien de la dynamique du val en combinant maintien de l'enveloppe et renouvellement l'enveloppe urbanisée actuelle
- Accroître les champs d'expansion des crues en désurbanisant les secteurs les plus exposés au risque d'inondation

DESCRIPTIF DE L'ACTION

4.1.1. Outils de planification

Traduire les orientations de la Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation (SLGRI) dans les outils de planification pour contenir l'enveloppe actuelle urbanisée

4.1.2. Espaces public

Au sein des zones constructibles du Plan Prévention des Risques d'Inondation (PPRI), faire du niveau d'aléa un critère de choix dans la définition des espaces publics à laisser libre de toute construction

4.1.3. Vocations urbaines

Identifier les secteurs potentiellement mutables et analyser l'opportunité d'évolution de leurs vocations urbaines

4.1.4. Politique foncière

Mettre en œuvre la politique foncière pour accompagner la mutation de ces espaces (voir fiche action n°4.4. Portage foncier)



ACTION 4.1.



**TERRITOIRE(S)
CONCERNÉ(S)**

- Enveloppe urbaine du Territoire à Risque Important d'Inondation



**PUBLIC(S)
CONCERNÉ(S)**

- Communes
- Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle
- Tours Métropole Val de Loire / Touraine-Est Vallées



**MAÎTRE(S)
D'OUVRAGE
DE L'ACTION**

- Tours Métropole Val de Loire



PARTENAIRES

- Les services de l'Etat
- L'Agence d'Urbanisme de Tours
- Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle
- Communes
- Touraine-Est Vallées



**PLAN DE
FINANCEMENT**
MONTANT ESTIMÉ

ACTION N°4.1.3.
50 000 € TTC

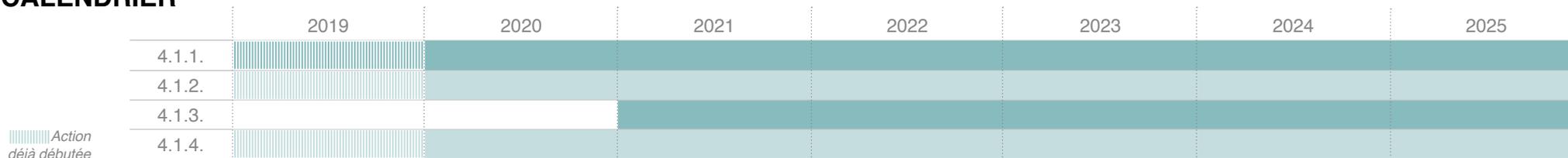
RÉPARTITION :

- 45 % Tours Métropole Val de Loire
- 5 % Touraine-Est Vallées
- 50 % Europe - FEDER

ESTIMATION TEMPS DE TRAVAIL :

- 0,05 Equivalent temps plein

CALENDRIER

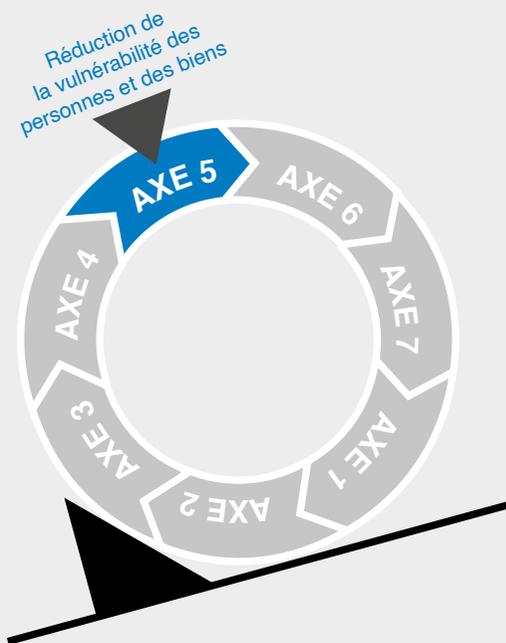


**INDICATEURS
DE SUIVI ET
D'ÉVALUATION**

- Evolution de la surface de l'enveloppe urbaine
- Evolution de la surface de l'empreinte urbaine
- Evolution de la surface d'espaces ayant changé de vocation (typologie)



**TRANSVERSALITÉ
DE L'ACTION AVEC
LES AUTRES AXES DU PAPI**



RANG DE PRIORITÉ RELATIVE



ACTION 4.2.

AGIR SUR LA CONSTRUCTION NEUVE

OBJECTIF STRATÉGIQUE

Un Val qui améliore sa résilience

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Initier une démarche de conception de projets intégrant le risque inondation comme un élément à part entière des programmes de constructions à vocation d'habitat, d'équipements et d'activités
- Susciter l'innovation architecturale adaptée au respect des formes identitaires dans le val du Territoire à Risque Important d'Inondation (formes, matériaux) et engager les maître d'ouvrage et les acteurs de la construction dans cette démarche
- Faire de la « gestion du risque inondation » une cible prioritaire des projets urbains publics
- Fédérer les écoles d'architecture, les cabinets d'architectes et les acteurs locaux du bâtiment autour de l'architecture résiliente

DESCRIPTIF DE L'ACTION

4.2.1. Programme d'incitation financière

Elaboration d'un programme d'incitation financière à destination des maîtres d'ouvrage pour encourager l'innovation en matière de construction résiliente

4.2.2. Programmes Locaux de l'Habitat

Intégration dans les Programme Locaux de l'Habitat successifs de la Métropole et de Touraine-Est Vallées d'actions et/ou de dispositifs financiers en faveur de la résilience

4.2.3. « Habiter l'eau »

Renforcement du dispositif existant « habiter l'eau » en partenariat avec la mission Val de Loire, les Agences d'Urbanisme et les écoles ligériennes d'architecture et du paysage

4.2.4. Concours

Lancement d'un concours international de jeunes architectes pour des logements individuels transparents aux crues et en lien avec les formes patrimoniales du territoire

4.2.5. Rez-de-chaussée

Organisation d'une réflexion sur l'architecture résiliente, avec citoyens, associations, entreprises pour le traitement et l'usage variés des rez-de-chaussée (travail collaboratif, ressourcerie, services à la personne, invention de nouveaux usages...).

4.2.6. Incubateur de projets

Création d'un incubateur de projets dédiés aux métiers de la construction résiliente

4.2.7. Dans les cahiers des charges

Inscription dans les cahiers des charges de maîtrise d'ouvrage publique de l'exigence de prise en compte de la résilience

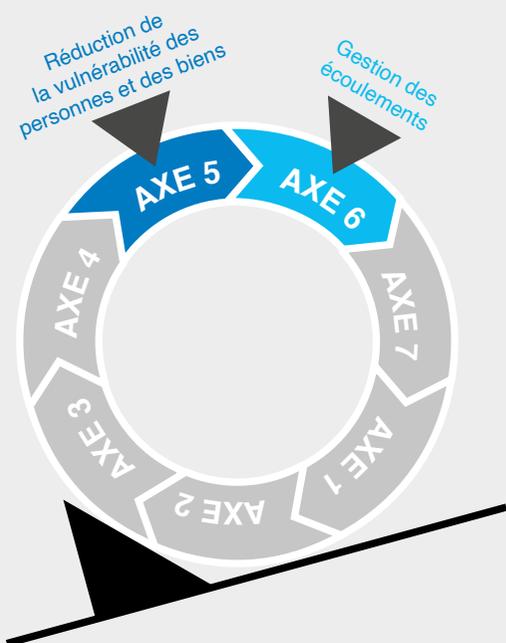
4.2.8. Diffusion

Diffusion des réflexions et des innovations (programme de sensibilisation grand public, maison témoin, lors de manifestation dédiées : salon de l'habitat)

EN SAVOIR PLUS voir Bloc 5, Pièce 14, Annexe 14 : Programme Local de l'Habitat de Tours Métropole Val de Loire 2018-2023 ATU



**TRANSVERSALITÉ
DE L'ACTION AVEC
LES AUTRES AXES DU PAPI**



RANG DE PRIORITÉ RELATIVE



**ACTION 4.3.
PERMÉABILITÉ DES SOLS**

OBJECTIF STRATÉGIQUE

Systematiser les aménagements perméables

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Favoriser la porosité des sols dans les nouveaux aménagements, pour assurer la bonne infiltration des eaux pluviales et le réessuyage des terres en cas d'inondation
- Désartificialiser les sols imperméables lors de désaffectation ou de renouvellement d'emprises urbaines (zones industrielles, artisanales, parkings, ...) (voir Fiche Action n°4.3. Portage foncier)
- Faire du Territoire à Risque Important d'Inondation (TRI) un territoire d'expérimentation d'aménagements perméables et de désimperméabilisation
- Valoriser les bonnes pratiques d'aménagement

DESCRIPTIF DE L'ACTION

4.3.1. Coefficient d'imperméabilisation

Exiger des Plans Locaux d'Urbanisme (intercommunaux) de fixer des coefficients d'imperméabilisation des sols (rapport entre la surface imperméabilisée et la surface totale considérée)

4.3.2. Surface perméable

Intégration d'une obligation de surface perméable dans les projets urbains (en fonction des études hydrauliques menées dans le cadre de la création de Zone d'Aménagement Concertée, par exemple) en favorisant les sols végétalisés

4.3.3. Incitation

Incitation à la désimperméabilisation des sols par des dispositifs de soutiens : ex. élaboration d'un guide technique d'aménagement perméable à destination des maîtres d'ouvrage et/ou maîtres d'œuvre et par l'intermédiaire des services instructeurs au sein des communes et intercommunalités

4.3.4. Protection des sols

Incitation des maîtres d'ouvrage publics et privés et des maîtres d'œuvre à protéger les sols pendant et après le chantier, contre le tassement, la modification des horizons de sols et l'imperméabilisation

4.3.5. Désartificialisation

Diffusion de l'opération « Fleurs de trottoirs » contribuant à la désartificialisation des trottoirs et la nature en ville, par la suppression d'une bande de revêtement au profit de plantation

4.3.6. Partenariat

Institution d'un partenariat avec le pôle de compétitivité DREAM (Durabilité de la Ressource en Eau Associée aux Milieux)



ACTION 4.3.



**TERRITOIRE(S)
CONCERNÉ(S)**

- Territoire à Risque Important d'Inondation
- Communes de Tours Métropole Val de Loire et Touraine-Est Vallées



**PUBLIC(S)
CONCERNÉ(S)**

- Maîtres d'ouvrage public et privé
- Maîtres d'œuvre
- Habitants



**MAÎTRE(S)
D'OUVRAGE
DE L'ACTION**

- Tours Métropole Val de Loire



PARTENAIRES

- Services de l'Etat
- Collectivités
- Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours
- Pôle de compétitivité DREAM (Durabilité de la Ressource en Eau Associée aux Milieux)
- Ecoles d'architecture
- Touraine-Est Vallées



**PLAN DE
FINANCEMENT**
MONTANT ESTIMÉ

**ACTION N°4.3.3.
INCITATION**
10 000 € TTC

RÉPARTITION :

- 45 % Tours Métropole Val de Loire
- 5 % Touraine-Est Vallées
- 50 % Etat - Fond de Prévention Risques Naturels Majeurs

**ACTION N°4.3.5.
« FLEURS DE TROTTOIRS »**
2 000 € TTC

RÉPARTITION :

- 90 % Tours Métropole Val de Loire
- 10 % Touraine-Est Vallées

ESTIMATION TEMPS DE TRAVAIL :
• 0,02 Equivalent Temps Plein

CALENDRIER

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
4.3.1.						
4.3.2.						
4.3.3.						
4.3.4.						
4.3.5.						
4.3.6.						

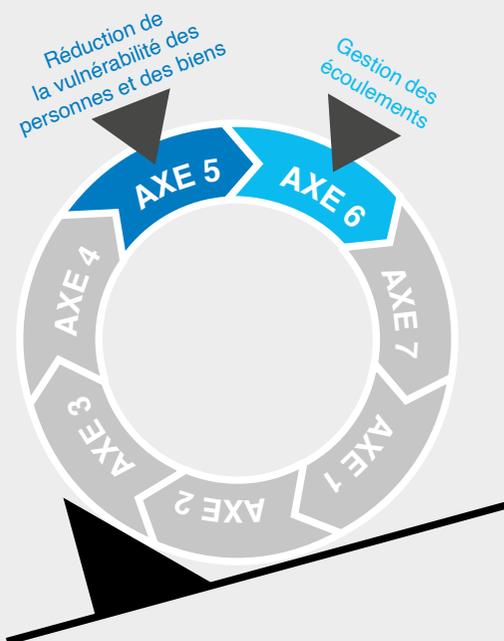


**INDICATEURS
DE SUIVI ET
D'ÉVALUATION**

- Nombre de Plans Locaux d'Urbanisme (Intercommunaux) ayant intégré le coefficient d'imperméabilisation des sols
- Surfaces désartificialisées par rapport aux surfaces imperméabilisées initiales
- Surface d'imperméabilisation dans les nouveaux projets



**TRANSVERSALITÉ
DE L'ACTION AVEC
LES AUTRES AXES DU PAPI**



RANG DE PRIORITÉ RELATIVE



**ACTION 4.4.
PORTAGE FONCIER**

OBJECTIF STRATÉGIQUE

- Un val qui entretient sa dynamique et reste dans son enveloppe urbaine
- Maîtrise du foncier pour réduire la vulnérabilité du territoire

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Utiliser les outils existants pour l'acquisition du foncier nécessaire à la mise en œuvre des actions du Programme d'Action de Prévention des Inondations
- Intégrer la notion de risque inondation dans les outils fonciers

DESCRIPTIF DE L'ACTION

4.4.1. Identification
Identifier et hiérarchiser les parcelles à acquérir

4.4.2. Mobilisation
Mobiliser les différents dispositifs existant (droit de préemption, emplacements réservés, Zone d'Aménagement Concerté, Zone d'Aménagement Différé, Espaces Naturels Sensibles...) en vue de :

- accroître les champs d'expansion des crues
- réaliser les aménagements hydrauliques
- diminuer la vulnérabilité des constructions et des activités existantes
- et mettre en œuvre toute autre action du Programme d'Action de Prévention des Inondations

4.4.3. Etablissement Public foncier
S'impliquer dans la création d'un établissement public foncier

4.4.4. Acquisition foncière
Créer un fond alloué à l'acquisition foncière

EN SAVOIR PLUS > voir Bloc 5, Pièce 15, Annexe 15, Carte aménagement des îles Noires



ACTION 4.4.



**TERRITOIRE(S)
CONCERNÉ(S)**

- Territoire à Risque Important d'Inondation
- Communes de Tours Métropole Val de Loire et Touraine-Est Vallées



**PUBLIC(S)
CONCERNÉ(S)**

- Les collectivités en charge de l'acquisition



**MAÎTRE(S)
D'OUVRAGE
DE L'ACTION**

- Tours Métropole Val de Loire



PARTENAIRES

- Services de l'Etat
- Région Centre Val de Loire
- Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours
- Conseil départemental d'Indre-et-Loire
- Etablissement Public de Coopération
- Intercommunale
- Chambre d'agriculture
- Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural
- Etablissement Public Foncier
- Touraine-Est Vallées



**PLAN DE
FINANCEMENT**
MONTANT ESTIMÉ

600 000 € TTC

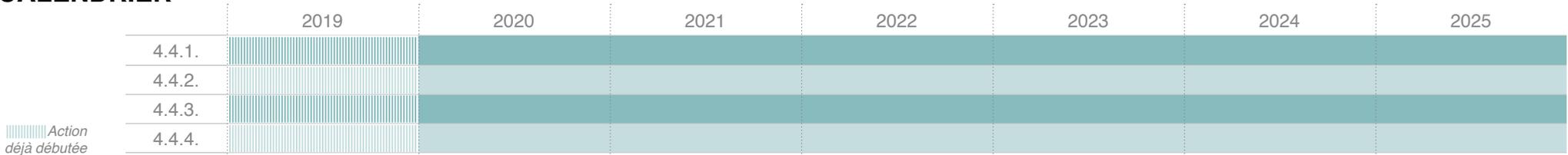
RÉPARTITION :

- 80 % Tours Métropole Val de Loire
- 20 % Europe - FEDER

ESTIMATION TEMPS DE TRAVAIL :

- 0,1 Equivalent Temps Plein

CALENDRIER



**INDICATEURS
DE SUIVI ET
D'ÉVALUATION**

- Nombre d'hectares acquis

AXE 5

RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS

Réduire la vulnérabilité des enjeux, des personnes et des biens, en fonction de leur exposition aux risques inondation



AXE 5

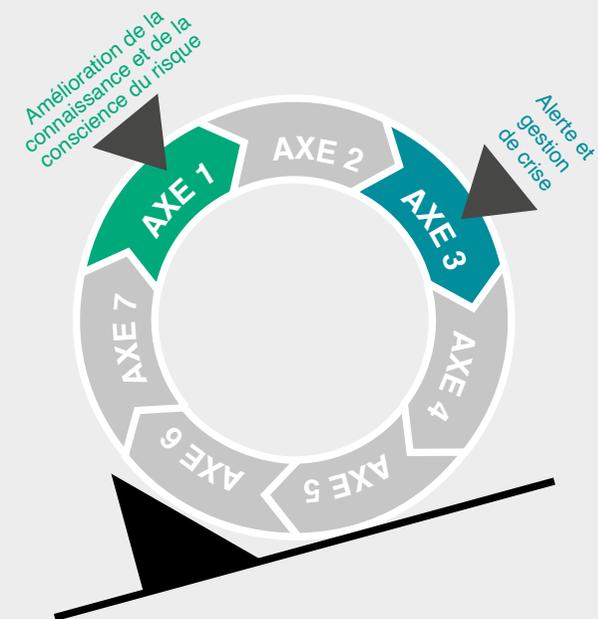
RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS



- 5.1. Promouvoir les diagnostics de vulnérabilité des entreprises
- 5.2. Réduction de la vulnérabilité du parc de logements privés
- 5.3. Réduction de la vulnérabilité du parc social
- 5.4. Réduction de la vulnérabilité du bâti d'intérêt patrimonial
- 5.5. Impliquer les assureurs
- 5.6. Systématiser les Plans de Continuité d'Activités entreprises
- 5.7. Réduire la vulnérabilité des réseaux
- 5.8. Relocalisation des activités à risques
- 5.9. Réduire la vulnérabilité des parcs d'activités
- 5.10. Réaliser les Plans de Continuité d'Activités des porteurs de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation



TRANSVERSALITÉ DE L'ACTION AVEC LES AUTRES AXES DU PAPI



RANG DE PRIORITÉ RELATIVE



ACTION 5.1.

PROMOUVOIR LES DIAGNOSTICS DE VULNÉRABILITÉ DES ENTREPRISES

OBJECTIF STRATÉGIQUE

Rendre les entreprises actrices de la stratégie

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Donner les moyens aux entreprises de connaître le risque auquel elles sont confrontées, de l'anticiper et de déterminer les moyens à mettre en œuvre pour le réduire
- Accompagner chaque entreprise concernée dans l'élaboration de son diagnostic de vulnérabilité et de son Plan de Continuité d'Activités (voir Fiche Action n° 3.6. Systématiser les Plans de Continuité d'Activités entreprises)

DESCRIPTIF DE L'ACTION

5.1.1. Inventaire

Etablissement d'un inventaire géolocalisé des entreprises situées en zone inondable (en / hors zones d'activité, part de l'outil de production situé en zone inondable, secteur d'activité, etc.)

5.1.2. Scénarios spécifiques

Réalisation des scénarios d'inondation spécifiques aux sites d'activité économique à partir des données existantes

5.1.3. Méthode et cahier des charges

Proposition d'une méthode globale et d'un cahier des charges communs pour l'élaboration des diagnostics et Plans de Continuité d'Activités (hiérarchisation des vulnérabilités par gravité, identification des mesures les plus adaptées, montant des dommages évitables de la perte d'exploitation, etc.)

5.1.4. Diagnostics

Mise en place d'une offre publique de réalisation des diagnostics

5.1.5. Méthode d'auto-évaluation

Proposition d'une méthode d'auto-évaluation pour les entreprises qui n'ont pas recours à l'offre publique

5.1.6. Information

Communication sur l'intérêt de la démarche (plaquette d'information...) en privilégiant les entreprises qui font l'objet d'activités sensibles, stratégiques ou dangereuses et celles situées dans les zones les plus exposées au risque inondation.



ACTION 5.1.



TERRITOIRE(S) CONCERNÉ(S)

- Communes du Territoire à Risque Important d'Inondation avec des activités économiques en zone inondable



PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

- Toutes activités économiques
- Etablissement Public de Coopération Intercommunale



MAÎTRE(S) D'OUVRAGE DE L'ACTION

- Tours Métropole Val de Loire



PARTENAIRES

- Services de l'Etat
- Fédération française de l'assurance
- Syndicats professionnels
- Chambres consulaires
- Associations d'entreprises
- Etablissement Public Loire
- La Région Centre Val de Loire
- Touraine-Est Vallées



PLAN DE FINANCEMENT MONTANT ESTIMÉ

ACTION N°5.1.1. INVENTAIRE

30 000 € TTC

RÉPARTITION :

- 90 % Tours Métropole Val de Loire
- 10 % Touraine-Est Vallées

ACTION N°5.1.2. SCÉNARIOS SPÉCIFIQUES

ACTION N°5.1.5. DIAGNOSTIC 120 000 € TTC

RÉPARTITION :

- 18 % Tours Métropole Val de Loire
- 2 % Touraine-Est Vallées
- 50 % Etat - Fond de Prévention Risques Naturels Majeurs
- 30 % Europe - FEDER

ESTIMATION TEMPS DE TRAVAIL :

- 0.3 Equivalent Temps Plein

CALENDRIER

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
5.1.1.		[Dark Blue Bar]				
5.1.2.		[Light Blue Bar]				
5.1.3.				[Dark Blue Bar]		
5.1.4.				[Light Blue Bar]		
5.1.5.				[Dark Blue Bar]		
5.1.6.				[Light Blue Bar]		

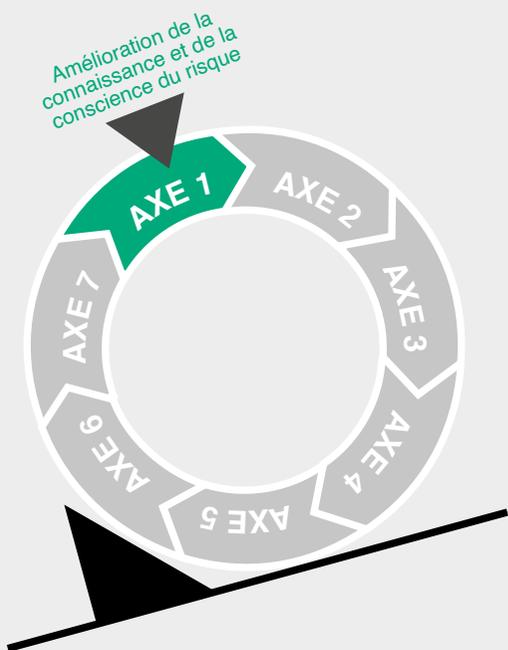


INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Mise à jour de l'inventaire géolocalisé des entreprises
- Nombre de plaquettes distribuées
- Nombre de diagnostics et d'auto-évaluation réalisés



TRANSVERSALITÉ DE L'ACTION AVEC LES AUTRES AXES DU PAPI



RANG DE PRIORITÉ RELATIVE



ACTION 5.2.

RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ DU PARC DE LOGEMENTS PRIVÉS

OBJECTIF STRATÉGIQUE

Agir sur le bâti existant

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Mettre en œuvre une politique de réhabilitation résiliente du parc privé dans le cadre des Plans Locaux de l'Habitat de la Métropole et Touraine-Est Vallées
- Identifier et mettre en œuvre des aides techniques et financières pour une réhabilitation du parc privé intégrant la problématique « inondabilité ».

DESSCRIPTIF DE L'ACTION

5.2.1. Priorisation

Evaluation et hiérarchisation des secteurs géographiques ou segments de parc prioritaires

5.2.2. Méthodes existantes

Utilisation des méthodes existantes :

- Application de la méthode d'évaluation de la vulnérabilité réalisée sur le parc de logement privé individuel ou collectif
- Réalisation des diagnostics de vulnérabilité

5.2.3. Résilience et rénovation

Intégration d'un volet résilience au risque inondation dans les dispositifs opérationnels de rénovation de l'habitat (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat et Programme d'Intérêt Général) des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale : diagnostics, financement de travaux

5.2.4. Outils de financement

Création et mobilisation des outils de financement les plus adaptés hors dispositifs opérationnels de rénovation de l'habitat en privilégiant les secteurs les plus exposés au risque inondation.

5.2.5. L'accompagnement

Intégration d'un conseil sur la diminution de la vulnérabilité et résilience au sein d'un espace public dédié à l'accompagnement des propriétaires dans leurs travaux via, sur la Métropole, la plateforme locale de rénovation de l'habitat

5.2.6. Pour le grand public

Diffusion auprès du grand public des référentiels de travaux via, sur la Métropole, la plateforme locale de rénovation de l'habitat

5.2.7. Pour les professionnels

Sensibilisation des professionnels du bâtiment en partenariat avec les fédérations via, sur la Métropole, la plateforme locale de rénovation de l'habitat : mise à disposition des référentiels travaux, formation, diffusion des réflexions et innovations (voir Fiche Action n°4.1. Agir sur la construction neuve), participation à des événements : salon de l'habitat.



ACTION 5.2.



TERRITOIRE(S) CONCERNÉ(S)

- Territoire à Risque Important d'Inondation



PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

- Propriétaires privés
- Professionnels du bâtiment
- Les syndicats de copropriétés



MAÎTRE(S) D'OUVRAGE DE L'ACTION

- Tours Métropole Val de Loire



PARTENAIRES

- Services de l'Etat
- Agence Nationale de l'Habitat
- Région Centre Val de Loire
- Agence Locale de l'Energie d'Indre-et-Loire
- Conseil Départemental d'Indre-et-Loire
- Centre Européen de Prévention du Risque Inondation
- Mission Val de Loire
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- Communes
- Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement d'Indre-et-Loire
- Association représentative des syndicats de copropriété et des syndicats de copropriété
- Union nationale des propriétaires immobiliers
- Professionnels du bâtiment : Fédération Français du Bâtiment, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment
- Cobaty, etc
- Touraine-Est Vallées



PLAN DE FINANCEMENT MONTANT ESTIMÉ

ACTION N°5.2.3. ET ACTION N°5.2.4.

150 000 € TTC

RÉPARTITION :

- 27 % Tours Métropole Val de Loire
- 3 % Touraine-Est Vallées
- 40 % Etat - Fond de Prévention Risques Naturels Majeurs sur les travaux
- 30 % Europe - FEDER

ACTIONS N°5.2.5. À 5.2.7.

50 000 € TTC

RÉPARTITION :

- 18 % Tours Métropole Val de Loire
- 2 % Touraine-Est Vallées
- 50 % Etat - Fond de Prévention Risques Naturels Majeurs sur les travaux
- 30 % Europe - FEDER

ESTIMATION TEMPS DE TRAVAIL :

- 0,05 Equivalent Temps Plein

CALENDRIER

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
5.2.1.		■				
5.2.2.		■	■	■		
5.2.3.				■	■	■
5.2.4.			■	■	■	
5.2.5.			■	■	■	
5.2.6.		■	■	■	■	
5.2.7.			■	■	■	



INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Nombre de diagnostics réalisés
- Montant d'aides allouées
- Nombre de logements traités
- Nombre d'actions de sensibilisation des professionnels



TRANSVERSALITÉ DE L'ACTION AVEC LES AUTRES AXES DU PAPI



RANG DE PRIORITÉ RELATIVE



ACTION 5.3.

RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ DU PARC SOCIAL

OBJECTIF STRATÉGIQUE

Agir sur le bâti existant

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Mettre en œuvre une politique de réhabilitation résiliente du parc social dans le cadre des Plans Locaux de l'Habitat de la Métropole et Touraine-Est Vallées
- Se saisir du dispositif Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain pour conduire une politique volontariste dans les quartiers concernés

DESSCRIPTIF DE L'ACTION

5.3.1. La méthode d'évaluation

Validation de la méthode d'évaluation de la vulnérabilité du parc social : Etude relative à la réduction de la vulnérabilité des habitants et du parc locatif social des quartiers du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain soumis au risque d'inondation dans les quartiers : Sanitas, Maryse Bastié, Rabaterie

5.3.2. Application à l'ensemble du parc social existant

Application de cette méthode d'évaluation à l'ensemble du parc social dans le cadre de la politique de gestion patrimoniale des bailleurs sociaux

5.3.3. Actions préconisées

Mise en œuvre des actions préconisées par cette étude dans trois quartiers du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain soumis au risque d'inondation

5.3.4. Retour d'expérience

Exploitation du retour d'expérience pour traiter l'ensemble du parc social dans la politique de réhabilitation des bailleurs

5.3.5. Outils d'incitation

Mobilisation des outils d'incitation réglementaire et financière à travers les Programmes Locaux de l'Habitat de Tours Métropole et Touraine-Est Vallées en privilégiant les secteurs les plus exposés au risque inondation.



ACTIION 5.3.



TERRITOIRE(S)
CONCERNÉ(S)

- Territoire à Risque Important d'Inondation



PUBLIC(S)
CONCERNÉ(S)

- Propriétaires
- Occupants du parc social
- Bailleurs sociaux



MAÎTRE(S)
D'OUVRAGE
DE L'ACTIION

- Tours Métropole Val de Loire



PARTENAIRES

- Services de l'Etat
- Conférence Intercommunale du logement
- Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
- Communes
- Union Sociale de l'Habitat
- Associations de locataires, conseils-citoyens (quartiers prioritaires)
- Touraine-Est Vallées
- Bailleurs sociaux



PLAN DE
FINANCEMENT
MONTANT ESTIMÉ

ACTIION N°5.3.2.
30 000 € TTC

RÉPARTITION :

- 18 % Tours Métropole Val de Loire
- 2 % Touraine-Est Vallées
- 50 % Etat - Fond de Prévention Risques Naturels Majeurs sur les travaux
- 30 % Europe - FEDER

ACTIION N°5.3.3.
80 000 € TTC

RÉPARTITION :

- 18 % Tours Métropole Val de Loire
- 2 % Touraine-Est Vallées
- 50 % Etat - Fond de Prévention Risques Naturels Majeurs sur les travaux
- 30 % Europe - FEDER

CALENDRIER

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
5.3.1.		[Dark Blue Bar]				
5.3.2.		[Light Blue Bar]				
5.3.3.				[Dark Blue Bar]		
5.3.4.				[Light Blue Bar]		
5.3.5.		[Dark Blue Bar]				

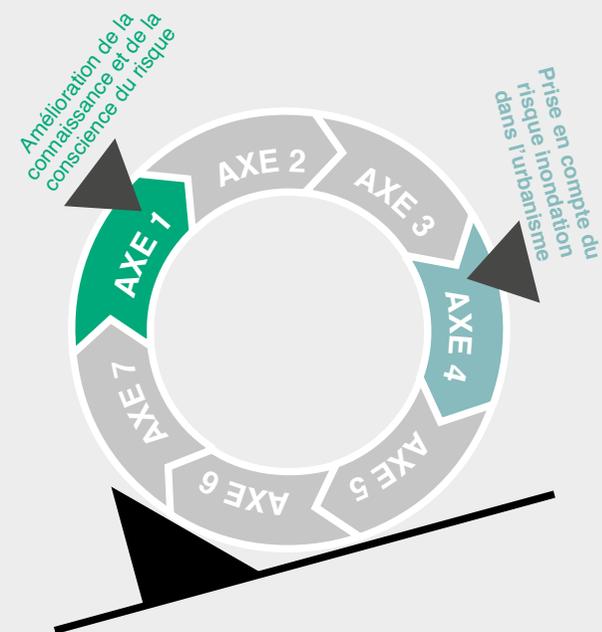


INDICATEURS
DE SUIVI ET
D'ÉVALUATION

- Nombre de logements ayant fait l'objet de travaux en vue de leur résilience selon typologie des travaux réalisés
- Montant total investi dans les travaux
- Impact sur les loyers et les charges



**TRANSVERSALITÉ
DE L'ACTION AVEC
LES AUTRES AXES DU PAPI**



RANG DE PRIORITÉ RELATIVE



ACTION 5.4.

**RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ DU BÂTI
D'INTÉRÊT PATRIMONIAL**

OBJECTIF STRATÉGIQUE

Agir sur le bâti existant

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Diminuer la vulnérabilité du bâti d'intérêt patrimonial et accroître sa résilience au risque d'inondation
- Assurer sa pérennité

DESRIPTIF DE L'ACTION

5.4.1. Suite étude patrimoine bâti

Exploitation et valorisation de l'étude réalisée par l'Etablissement Public Loire sur le patrimoine bâti remarquable :

- Réalisation des diagnostics de vulnérabilité sur les sites identifiés
- Priorisation et mise en œuvre des mesures de réduction de vulnérabilité
- Réalisation de travaux
- Formalisation des plans de mise en sécurité opérationnels des sites patrimoniaux et de leurs contenus vulnérables (Plan de sauvegarde des œuvres, ...)

5.4.2. Développement de la méthode de diagnostic

Extension de la méthode développée par l'étude de l'Etablissement Public Loire au bâti remarquable de l'ensemble du TRI et diffusion auprès des gestionnaires de la méthode des autodiagnostic

5.4.3. Conseils

Diffusion de conseils techniques et informations sur les aides de droit commun existantes à la réalisation de travaux sur le patrimoine bâti

5.4.4. Bâti d'intérêt patrimonial

Identification du bâti d'intérêt patrimonial en zone inondable (y compris dans le lit endigué) et inscription dans les documents d'urbanisme :

- Pour permettre son changement de destination en cohérence avec le Plan de Prévention du Risque Inondation,
- Et intégrer des règles spécifiques pour sa préservation dans le règlement du Plan Local d'Urbanisme.



ACTION 5.4.



TERRITOIRE(S)
CONCERNÉ(S)

- Territoire à Risque Important d'Inondation
- Communes de Tours Métropole Val de Loire et Touraine Est Vallées



PUBLIC(S)
CONCERNÉ(S)

- Propriétaires publics du bâti patrimonial
- Propriétaires privés du bâti patrimonial



MAÎTRE(S)
D'OUVRAGE
DE L'ACTION

- Tours Métropole Val de Loire



PARTENAIRES

- Services de l'Etat :
Direction Régional des Affaires Culturelles,
Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine
- Fondation du patrimoine
- Etablissement Public Loire
- Maisons paysannes de France
- Mission Val de Loire
- Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement d'Indre-et-Loire
- Touraine-Est Vallées
- Communes
- Conseil Départemental d'Indre et Loire



PLAN DE
FINANCEMENT
MONTANT ESTIMÉ

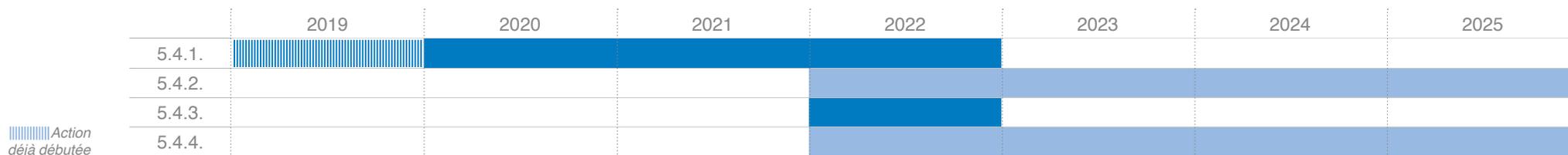
ACTION N°5.4.1.
SUITE ÉTUDE PATRIMOINE BÂTI
200 000 € TTC

RÉPARTITION :
• 60 % Tours Métropole Val de Loire
• 40 % Etat - Fond de Prévention Risques Naturels Majeurs
(pour travaux sur bâtiment public)

ESTIMATION TEMPS DE TRAVAIL :

- 0,05 Equivalent Temps Plein

CALENDRIER



INDICATEURS
DE SUIVI ET
D'ÉVALUATION

- Nombre de diagnostics réalisés
- Nombre d'actions de réduction de la vulnérabilité, dont mesures organisationnelles
- Montant investi dans les travaux des bâtiments publics



TRANSVERSALITÉ DE L'ACTION AVEC LES AUTRES AXES DU PAPI



RANG DE PRIORITÉ RELATIVE



ACTION 5.5.

IMPLIQUER LES ASSUREURS

OBJECTIF STRATÉGIQUE

Fédérer un système d'acteurs

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Partager les problématiques liées au risque inondation et les mesures de réduction de vulnérabilité existantes avec les assureurs
- Valoriser les mesures de prévention possibles
- Favoriser l'accompagnement des assurés (entreprises, particuliers) et accélérer la sortie de crise

DESCRIPTIF DE L'ACTION

5.5.1. Mesures de prévention

Identification des mesures de prévention possibles pouvant être diffusées par les assureurs et identification des interlocuteurs

5.5.2. Support de communication

Diffusion de supports de communication : référentiel inondation, des bonnes pratiques, diagnostics de vulnérabilité de l'habitat et des entreprises

5.5.3. Information des assurés

Incitation à la mise en place d'informations des assurés sur la survenance du risque et les actions de réduction de la vulnérabilité

5.5.4. Espace de stockage virtuel

Incitation à la mise en place par les assureurs d'espace de stockage virtuel pour faciliter le traitement des sinistres (photo des documents administratifs, biens, meubles)

5.5.5. Accompagnement des sinistrés

Optimisation du processus d'accompagnement des sinistrés :
 • Distribution du passeport sinistré (voir Fiche Action n° 3.3. Donner les moyens à la population de réagir face à une inondation)
 • Intégrer les assureurs dans le « guichet unique de renseignements » mis en place par les collectivités et l'Etat (voir Fiche Action n° 3.6. : Systématiser et coordonner les plans de sauvegarde et Fiche Action n° 5.10. : Réaliser les Plans de Continuité d'Activités des porteurs de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation)

5.5.6. Plan de Continuité d'Activités des assureurs

Incitation des assureurs à faire leur Plan de Continuité d'Activités (voir Fiche Action n° 5.6. Systématiser les Plans de Continuité d'Activités entreprises)

5.5.7. Mobilisation

Analyse de faisabilité de mobilisation des experts de régions non sinistrées en temps de crise



ACTION 5.5.



**TERRITOIRE(S)
CONCERNÉ(S)**

- Communes du Territoire à Risque Important d'Inondation de Tours



**PUBLIC(S)
CONCERNÉ(S)**

- Assurés
- Compagnies d'assurance / Experts



**MAÎTRE(S)
D'OUVRAGE
DE L'ACTION**

- Tours Métropole Val de Loire



PARTENAIRES

- Fédération Française de l'Assurance
- Compagnies d'assurances
- Groupement d'Entreprises Mutuelles d'Assurance
- Groupement d'experts
- Chambres consulaires
- Association de consommateurs
- Touraine-Est Vallées



**PLAN DE
FINANCEMENT**
MONTANT ESTIMÉ

ESTIMATION TEMPS DE TRAVAIL :
• 0,02 Equivalent Temps Plein

CALENDRIER

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
5.5.1.						
5.5.2.						
5.5.3.						
5.5.4.						
5.5.5.						
5.5.6.						
5.5.7.						

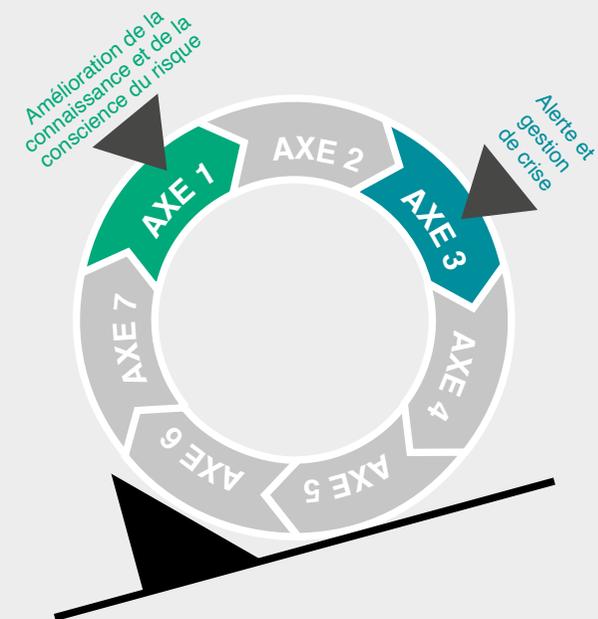


**INDICATEURS
DE SUIVI ET
D'ÉVALUATION**

- Nombre d'assurés ayant bénéficié d'actions de communication mises en place par les assureurs



**TRANSVERSALITÉ
DE L'ACTION AVEC
LES AUTRES AXES DU PAPI**



RANG DE PRIORITÉ RELATIVE



ACTION 5.6.

**SYSTÉMATISER LES PLANS DE CONTINUITÉ
D'ACTIVITÉS ENTREPRISES**

OBJECTIF STRATÉGIQUE

Rendre les entreprises actrices de la stratégie

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Sensibiliser les entreprises à la continuité d'activités
- Inciter à la réalisation des Plans de Continuité d'Activités
- Mobiliser les chambres consulaires

DESCRIPTIF DE L'ACTION

5.6.1. Convention

Signature de convention avec les chambres consulaires pour animer la démarche et diffusion au sein de leur réseau

5.6.2. Réunions d'information

Organisation des réunions d'information par pôle d'activité (avec retours d'expériences d'entreprise ayant réalisé leur Plan de Continuité d'Activités, présentation des bonnes pratiques des Plans de Continuité d'Activités, normes ISO 31 000 : prévention des risques et/ou ISO 22301 : système de management de continuation d'activités, ...)

5.6.3. Guide méthode

Diffusion aux entreprises des guides sur la méthode de réalisation des Plans de Continuité d'Activités

5.6.4. Méthode de cahier des charges

Elaboration d'une méthode globale et d'un cahier des charges communs pour l'élaboration des Plans de Continuité d'Activités (basé sur les diagnostics de vulnérabilité - voir fiche 5.1. Promouvoir diagnostic de vulnérabilité des entreprises)

5.6.5. Priorisation

Priorisation des Plans de Continuité d'Activités en fonction des activités nécessaires et indispensables à la gestion de crise (issues des Plans Communaux de Sauvegarde – Parades) et au retour à la normale, notamment les Plans de Continuité d'Activités des opérateurs de réseaux

5.6.6. Soutien financier

Mise en place d'un fond de soutien financier à l'élaboration des Plans de Continuité d'Activités prioritaires

5.6.7. Journée de sensibilisation

Intégration aux journées annuelles de sensibilisation des entreprises au risque inondation d'un temps de retours d'expériences sur la mise en œuvre des Plans de Continuité d'Activités et du processus d'amélioration continue – Remise de trophée du Plan de Continuité d'Activités (voir Fiche Action n°1.7. Sensibilisation des acteurs économiques)



ACTION 5.6.



TERRITOIRE(S)
CONCERNÉ(S)

- Tours Métropole Val de Loire
- Touraine-Est Vallées



PUBLIC(S)
CONCERNÉ(S)

- Entreprises
- Salariés



MAÎTRE(S)
D'OUVRAGE
DE L'ACTION

- Tours Métropole Val de Loire



PARTENAIRES

- Services de l'Etat
- Chambres consulaires
- Centre Européen de Prévention du Risque Inondation
- Assureurs Mission Risques Naturels
- Collectivités
- Opérateurs de réseaux
- Associations professionnelles
- Touraine-Est Vallées



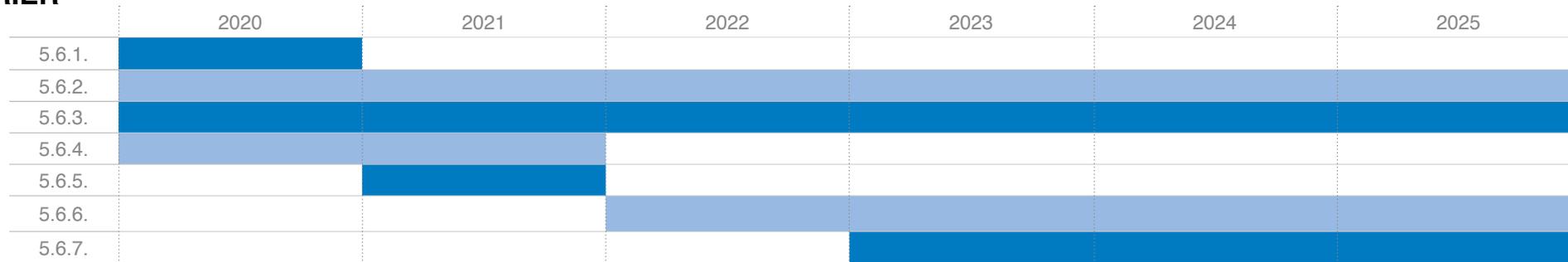
PLAN DE
FINANCEMENT
MONTANT ESTIMÉ

MONTANT GLOBAL
50 000 € TTC

RÉPARTITION :

- 45 % Tours Métropole Val de Loire
- 5 % Touraine-Est Vallées
- 50 % Europe - FEDER

CALENDRIER

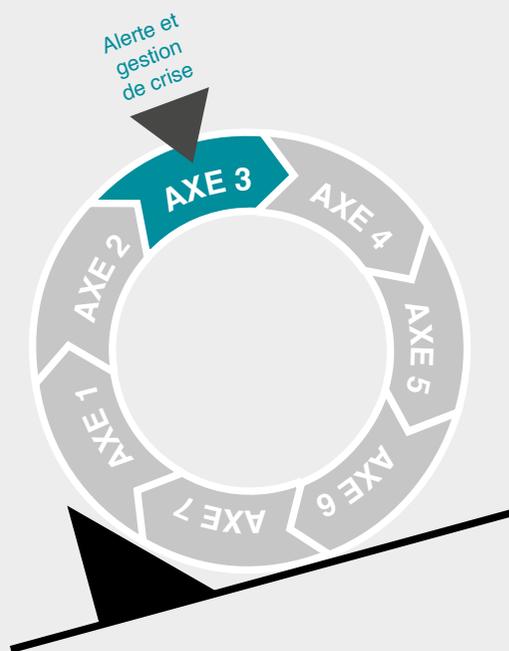


INDICATEURS
DE SUIVI ET
D'ÉVALUATION

- Nombre de Plan de Continuité d'Activités réalisés
- Nombre de Plan de Continuité d'Activités prioritaires réalisés
- Nombre de participants à la réunion annuelle



TRANSVERSALITÉ DE L'ACTION AVEC LES AUTRES AXES DU PAPI



RANG DE PRIORITÉ RELATIVE



ACTION 5.7.

RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ DES RÉSEAUX

OBJECTIF STRATÉGIQUE

Impliquer les opérateurs de réseaux

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Associer les opérateurs de réseaux à la préparation et la gestion de crise
- Garantir un niveau d'opérabilité nécessaire et suffisant en situation dégradée
- Faciliter le retour à un fonctionnement normal

DESSCRIPTIF DE L'ACTION

5.7.1. Démarche Etablissement Public Loire

Poursuite et finalisation de la démarche d'amélioration de la prise en compte des risques de défaillances en cascade des services urbains sur le bassin de la Loire et ses affluents engagée par l'Etablissement Public Loire avec les opérateurs de réseaux sur le Territoire à Risque Important de Tours : Energie, transport, eau, eau potable, assainissement, télécom, déchets dont les étapes sont :

- Evaluation des vulnérabilités et identification des impacts directs et indirects d'une crue sur le fonctionnement des réseaux
- Réalisation de cartographie opérationnelle des différents réseaux et services publics et identification de leurs interdépendances (voir Fiche Action n° 5.10. Réaliser les Plans de Continuité d'Activités des porteurs de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation)
- Proposition de solutions techniques et organisationnelles pouvant être mises en place pour pallier les difficultés de gestion associées
- Identification des spécificités locales et des incohérences entre les actions prévues par chaque opérateur et la situation de crise
- Amélioration de la gestion de crise et réduire la vulnérabilité

5.7.2. Difficultés de mise en œuvre

Identification des difficultés dans la mise en œuvre de la démarche

5.7.3. Solutions techniques

Hiérarchisation, programmation et engagement des solutions techniques ou travaux de réduction de vulnérabilité par les opérateurs

5.7.4. Exercices de gestion de crise

Participation des opérateurs de réseaux aux exercices de gestion de crise afin de tester leurs dispositifs, expliciter les interdépendances, les mesures à prendre et leur ordre de priorité (Voir «Fiche Action n° 3.2. Organiser un exercice de gestion de crise de grande ampleur impliquant les habitants»)

5.7.5. Interdépendances

Amélioration de la prise en compte des interdépendances dans les plans de gestion de crise (voir Fiches Actions n° 5.6. Systématiser les Plans de Continuité d'Activités entreprises et n° 5.10. Réaliser les Plans de Continuité d'Activités des porteurs de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation)

5.7.6. Référentiel Inondation

Participation et accompagnement de la démarche d'application du référentiel national de vulnérabilité aux inondations proposée par le Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement la Mobilité et l'Aménagement à l'échelle du Syndicat mixte de L'Agglomération Tourangelle



ACTION 5.7.



TERRITOIRE(S) CONCERNÉ(S)

- Territoire à Risque Important d'Inondation
- Territoires limitrophes



PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

- Opérateurs de réseaux
- Gestionnaires de services publics



MAÎTRE(S) D'OUVRAGE DE L'ACTION

- Tours Métropole Val de Loire



PARTENAIRES

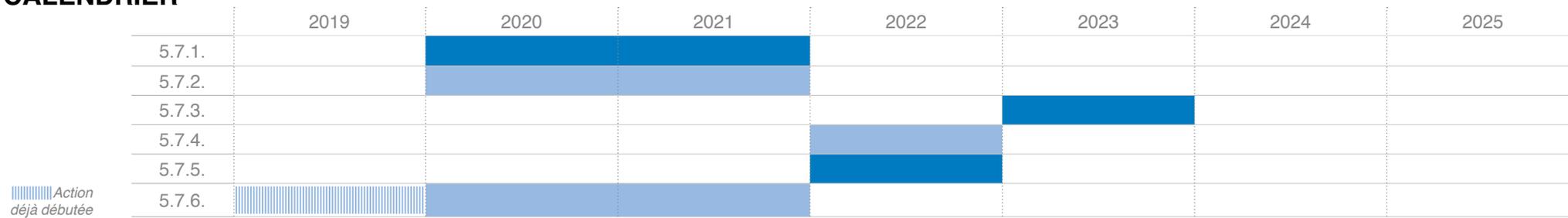
- Services de l'Etat
- Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement la Mobilité et l'Aménagement
- Etablissement Public Loire
- Schéma de Cohérence Territorial
- Opérateurs de réseaux
- Communes
- Touraine-Est Vallées



PLAN DE FINANCEMENT MONTANT ESTIMÉ

ESTIMATION TEMPS DE TRAVAIL :
• 0,05 Equivalent Temps Plein

CALENDRIER

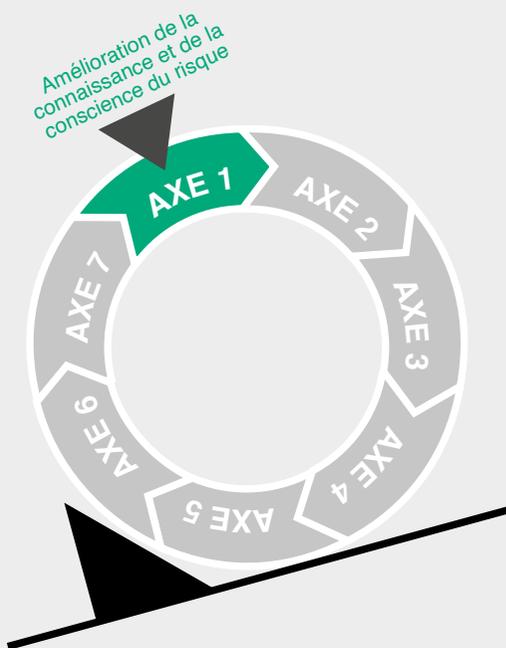


INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Nombre d'opérateurs associés
- Réalisation de la cartographie
- Montants investis dans les travaux



TRANSVERSALITÉ DE L'ACTION AVEC LES AUTRES AXES DU PAPI



RANG DE PRIORITÉ RELATIVE



ACTION 5.8.

RELOCALISATION DES ACTIVITÉS À RISQUES

OBJECTIF STRATÉGIQUE

Définir la place des activités/équipements stratégiques, sensibles ou dangereux

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Mettre en œuvre une politique de localisation et d'adaptation des activités stratégiques, sensibles ou dangereuses

DESCRIPTIF DE L'ACTION

5.8.1. Les activités

Identification des activités concernées, classification et hiérarchisation (au sein de chaque classe) et traduction cartographique

5.8.2. Opportunités d'action et priorité

Evaluation des opportunités d'action à moyen et long terme, et définition des priorités par les porteurs de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation

5.8.3. Accompagnements prioritaires

Accompagnement des établissements prioritaires :

- Evaluation de leur niveau de sensibilisation et de prise en compte du risque
- Incitation et appui à l'élaboration d'un plan d'action personnalisé (plan de relocalisation ou d'adaptation,...)
- Suivi du plan par les porteurs de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation

5.8.4. Les implantations

Orientation en dehors de la zone inondable ou vers des zones de moindre aléa des activités stratégiques, sensibles ou dangereuses ayant pour projet de s'implanter sur le Territoire à Risque Important d'Inondation



ACTION 5.8.



TERRITOIRE(S)
CONCERNÉ(S)

- Tours Métropole Val de Loire
- Touraine-Est Vallées



PUBLIC(S)
CONCERNÉ(S)

- Entreprises et services publics exerçant des activités stratégiques sensibles ou dangereuses



MAÎTRE(S)
D'OUVRAGE
DE L'ACTION

- Tours Métropole Val de Loire



PARTENAIRES

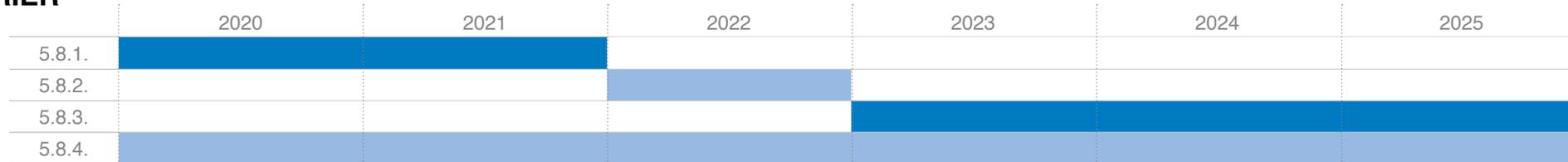
- Services de l'Etat
- Collectivités territoriales et établissements publics
- Chambres consulaires
- Opérateurs réseaux et infrastructures
- Touraine-Est Vallées



PLAN DE
FINANCEMENT
MONTANT ESTIMÉ

ESTIMATION TEMPS DE TRAVAIL :
• 0,05 Equivalent Temps Plein

CALENDRIER

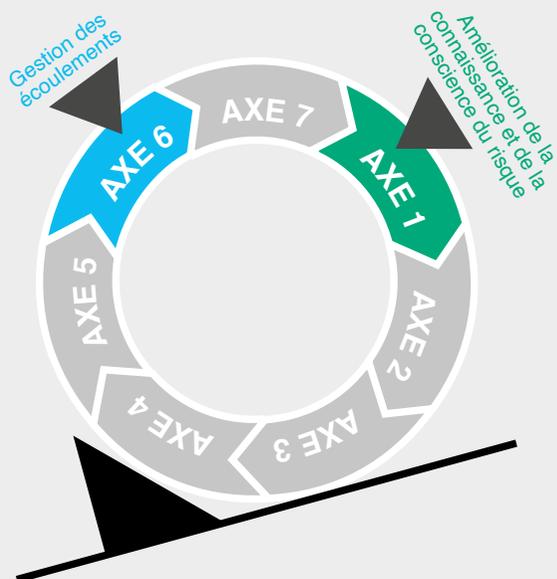


INDICATEURS
DE SUIVI ET
D'ÉVALUATION

- Nombre de plans d'actions élaborés
- Nombre d'établissements ayant mené des actions de réduction de leur vulnérabilité
- Nombre de relocalisations



**TRANSVERSALITÉ
DE L'ACTION AVEC
LES AUTRES AXES DU PAPI**



RANG DE PRIORITÉ RELATIVE



ACTION 5.9.

RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ DES PARCS D'ACTIVITÉS

OBJECTIF STRATÉGIQUE

Un Val qui entretient sa dynamique économique

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Engager une mutation résiliente des parcs d'activités
- Inciter à la réduction de la vulnérabilité des bâtiments d'activités et de services

DESCRIPTIF DE L'ACTION

5.9.1. Les enjeux

Analyse des enjeux : économiques, d'exposition à l'aléa, de droit à construire (Plan de Prévention des Risques – Plan Local d'Urbanisme) des parcs d'activités du Territoire à Risque Important d'Inondation

5.9.2. Politique de renouvellement

Définition d'une politique de renouvellement économique des parcs d'activités en zone inondable (voir Fiche Action 5.8. Relocalisation des activités à risques) :

- interventions foncières
- espaces publics résilients
- formes bâties résilientes
- typologies d'activités adaptées au niveau de risque

5.9.3. Test

Expérimentation sur deux zones test

5.9.4. Travaux sur la vulnérabilité

Incitation à la mise en œuvre par les entreprises de travaux d'atténuation de la vulnérabilité (voir Fiche Action n° 5.1. : Promouvoir les diagnostics de vulnérabilité des entreprises Fiche Action n°5.6. : Systématiser les Plans de Continuité d'Activités entreprises Fiche Action n°5.8. : Relocalisation des activités à risques)

5.9.5. Bonus à la constructibilité

Valorisation du bonus à la constructibilité, prévu par le Plan de Prévention du Risque Inondation, en cas de projet de développement ou d'installation



ACTION 5.9.



TERRITOIRE(S) CONCERNÉ(S)

- Parcs d'activités des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale



PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

- Entreprises et services
- Tours Métropole Val de Loire / Touraine-Est Vallées
- Communes



MAÎTRE(S) D'OUVRAGE DE L'ACTION

- Tours Métropole Val de Loire



PARTENAIRES

- Services de l'Etat
- Centre Européen de Prévention du Risque Inondation
- Les chambres consulaires
- Associations professionnelles par métiers et par parcs d'activités
- Touraine-Est Vallées



PLAN DE FINANCEMENT MONTANT ESTIMÉ

ACTION N°5.9.3. TEST

500 000 € TTC :
50 000 € TTC pour études
450 000 € TTC pour mise en oeuvre

REPARTITION POUR ETUDES :

- 45 % Tours Métropole Val de Loire
- 5 % Touraine-Est Vallées
- 50 % Etat - Fond de Prévention Risques Naturels Majeurs pour les études

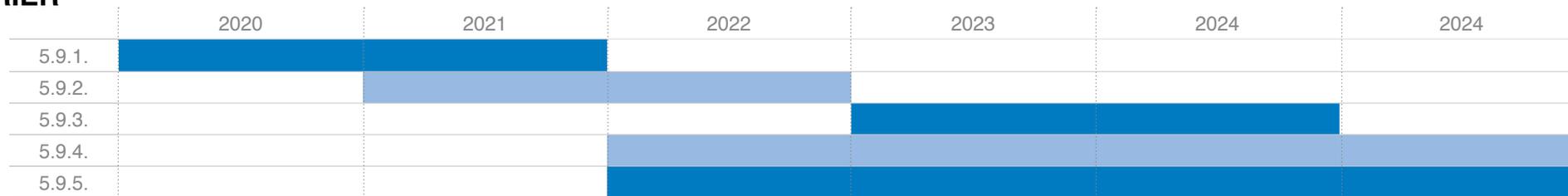
ESTIMATION TEMPS DE TRAVAIL :

- 0,1 Equivalent Temps Plein

REPARTITIONS POUR MISE EN OEUVRE :

- 90 % Tours Métropole Val de Loire
- 10 % Touraine-Est Vallées

CALENDRIER

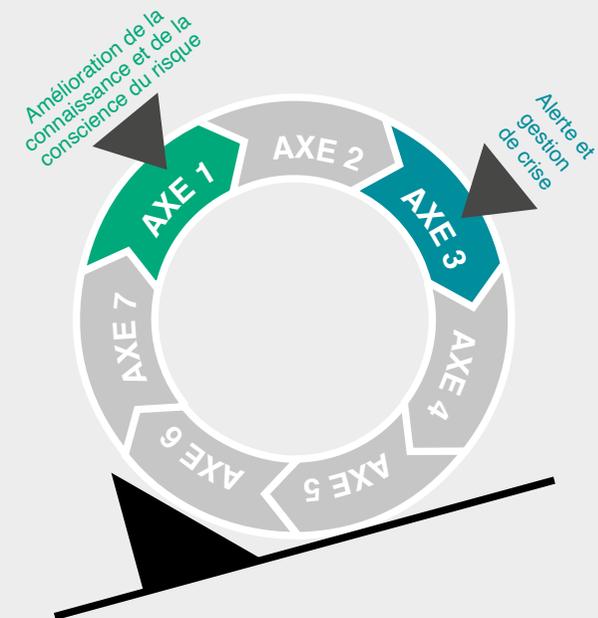


INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Nombre de parcs d'activités ayant fait l'objet de l'analyse d'enjeux
- Nombre de mesures résilientes mises en place par les entreprises



TRANSVERSALITÉ DE L'ACTION AVEC LES AUTRES AXES DU PAPI



RANG DE PRIORITÉ RELATIVE



ACTION 5.10.

RÉALISER LES PLANS DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉS DES PORTEURS DE LA STRATÉGIE LOCALE DE GESTION DU RISQUE INONDATION

OBJECTIF STRATÉGIQUE

Fédérer un système d'acteurs

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Lancer une démarche commune de réalisation de plans de continuité d'activités des porteurs de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation.
- Démontrer l'intérêt de cette démarche et inciter les collectivités et les entreprises à s'y engager.

DESRIPTIF DE L'ACTION

5.10.1. Continuité d'activités

Réalisation des plans de continuité d'activités des porteurs de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation, sur la base d'un cahier des charges commun et d'un accompagnement méthodologique :

- Diagnostic des enjeux
- Choix des services jugés stratégiques
- Préparation des services à assurer la continuité d'activité (les doter d'outils adaptés de mise en œuvre de la continuité)
- Cartographie opérationnelle des différents réseaux et services publics stratégiques

5.10.2. Interconnexions

Mise en évidence des interconnexions, des répercussions sur d'autres collectivités et mise en commun des moyens entre les porteurs sur certaines missions.

Ex : surveillance des digues, affectation de personnels, de matériels, guichet unique de renseignements

5.10.3. Test

Test des plans de continuité d'activités lors d'exercices de gestion de crises réguliers et exceptionnels (voir les Fiches Actions n°3.1. : *Exercer les élus du Territoire à Risque Important d'Inondation à la gestion de crise* n°3.2. : *Organiser un exercice de gestion de crise de grande ampleur impliquant les habitants* n°3.6. : *Systématiser et coordonner les plans de sauvegarde*)

5.10.4. Retours d'expérience

Organisation de retours d'expérience à chaud et à froid sur les tests des Plans de Continuité d'Activités.

5.10.5. Amélioration continue

Mise en place d'un dispositif d'amélioration continue (actions correctives, plan de progrès,...) et mise en commun entre les porteurs

5.10.6. Journée sensibilisation

Participation à la journée annuelle de sensibilisation des entreprises au risque inondation : retours d'expérience sur la mise en œuvre des Plans de Continuité d'Activités porteurs de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation et sur le processus d'amélioration continue ; Remise de trophée du Plan de Continuité d'Activité

5.10.7. Communication

Communication sur les conclusions des plans de continuité d'activités auprès du grand public et des entreprises



ACTION 5.10.



TERRITOIRE(S)
CONCERNÉ(S)

- Territoire à Risques Importants d'Inondation



PUBLIC(S)
CONCERNÉ(S)

- Services de l'Etat
- Tours Métropole Val de Loire / Touraine-Est Vallées



MAÎTRE(S)
D'OUVRAGE
DE L'ACTION

- Tours Métropole Val de Loire



PARTENAIRES

- Etablissement Public Loire
- Opérateurs de réseaux
- Communes
- Touraine-Est Vallées
- Services de l'Etat



PLAN DE
FINANCEMENT
MONTANT ESTIMÉ

ESTIMATION TEMPS DE TRAVAIL :

- 0,1 Equivalent Temps Plein

CALENDRIER

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
5.10.1.	Active					
5.10.2.	Active					
5.10.3.			Active			Active
5.10.4.			Active		Active	
5.10.5.					Active	
5.10.6.				Active		
5.10.7.					Active	



INDICATEURS
DE SUIVI ET
D'ÉVALUATION

- Nombre de fonctions stratégiques intégrées dans chaque Plan de Continuité d'Activités
- Nombre d'exercice de gestion de crise avec test des Plans de Continuité d'Activités des porteurs de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation
- Nombre d'actions d'amélioration continue mises en œuvre

AXE 6

GESTION DES ÉCOULEMENTS

Mettre en place des aménagements hydrauliques et mobiliser les fonctionnalités naturelles des milieux humides, seuls ou de manière coordonnée, pour la protection des enjeux



AXE 6

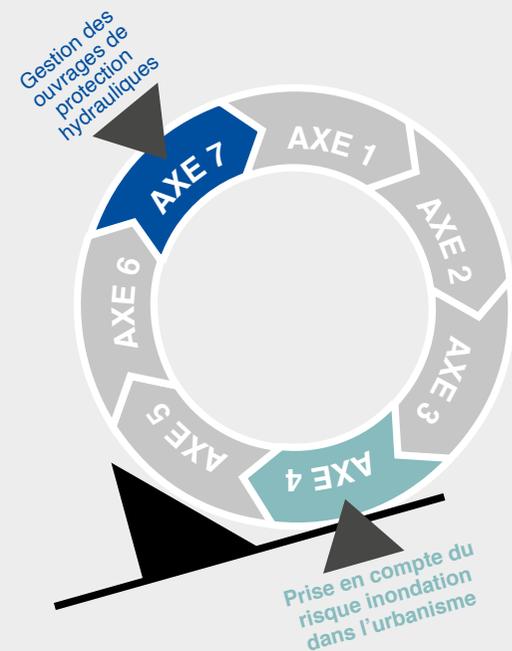
GESTION DES ÉCOULEMENTS



- 6.1. Intégrer le risque inondation dans l'Elaboration des Schémas Directeurs de Gestion des Eaux Pluviales (SDGEP)
- 6.2. Connaître et gérer les ouvrages de vidange du Territoire à Risque Important d'Inondation
- 6.3. Connaître le réseau hydrographique du Territoire à Risque Important d'Inondation
- 6.4. Entretenir le réseau hydrographique du Territoire à Risque Important d'Inondation
- 6.5. Rétablir le bon fonctionnement hydraulique du Cher dans sa traversée Tourangelle
- 6.6. Cultiver le Val
- 6.7. Limiter les accrus forestiers dans le lit de la Loire et du Cher
- 6.8. Désurbaniser les lits endigués de la Loire et du Cher
- 6.9. Rendre transparents les obstacles aux écoulements dans les vals du Territoire à Risque Important d'Inondation



**TRANSVERSALITÉ
DE L'ACTION AVEC
LES AUTRES AXES DU PAPI**



RANG DE PRIORITÉ RELATIVE



ACTION 6.1.

**INTÉGRER LE RISQUE INONDATION DANS L'ELABORATION DES
SCHÉMAS DIRECTEURS DE GESTION DES EAUX PLUVIALES (SDGEP)**

OBJECTIF STRATÉGIQUE

Favoriser les écoulements et la vidange des Vals

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Intégrer aux Schémas Directeurs de Gestion des Eaux Pluviales la problématique inondation
- Renforcer la cohérence de la gestion des eaux pluviales
- Veiller à la continuité des écoulements amont aval

DESCRIPTIF DE L'ACTION

6.1.1. Schéma directeur

Elaboration de Schémas Directeurs de Gestion des Eaux Pluviales sur Tours Métropole Val de Loire et dans les communes de Touraine-Est Vallées qui intègrent :

- Les réseaux souterrains (voir Fiche Action n°6.3. : *Connaître le réseau hydrographique du Territoire à Risque Important d'Inondation*)
- Les remontées de nappe
- Les conditions et capacité de vidange ultime du Val
- Les apports des réseaux Eaux Pluviales et des ruissellements des communes hors Territoire à Risque Important d'Inondation et des bassins versants hors Zone Inondable

6.1.2. Critère

Intégration de critères relatifs à la gestion d'une inondation et à l'impact des eaux pluviales sur le risque inondation dans l'élaboration du Programme Pluriannuel d'Investissement

6.1.3. Prise en compte dans l'urbanisme

Intégration des éléments dans les Plans Locaux d'Urbanisme afin de créer opposabilité aux tiers ou des préconisations en matière d'urbanisation dans la partie réglementaire



ACTION 6.1.



TERRITOIRE(S)
CONCERNÉ(S)

- Tours Métropole Val de Loire
- Touraine-Est Vallées



PUBLIC(S)
CONCERNÉ(S)

- Tours Métropole Val de Loire
- Touraine-Est Vallées
- Les communes



MAÎTRE(S)
D'OUVRAGE
DE L'ACTION

- Tours Métropole Val de Loire



PARTENAIRES

- Services de l'Etat
- Les communes
- Les gestionnaires de réseaux et ouvrages
- Touraine-Est Vallées

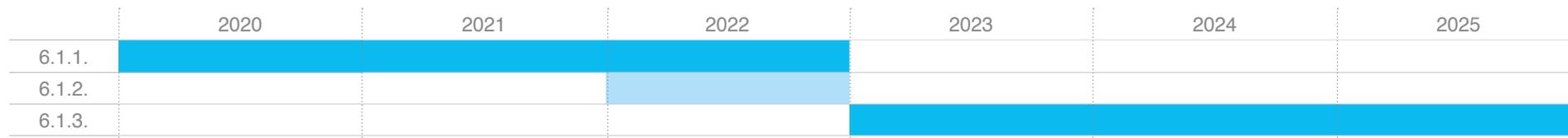


PLAN DE
FINANCEMENT
MONTANT ESTIMÉ

RÉPARTITION :

- 50 % Tours Métropole Val de Loire
- 50 % Agence de l'Eau Loire Bretagne

CALENDRIER

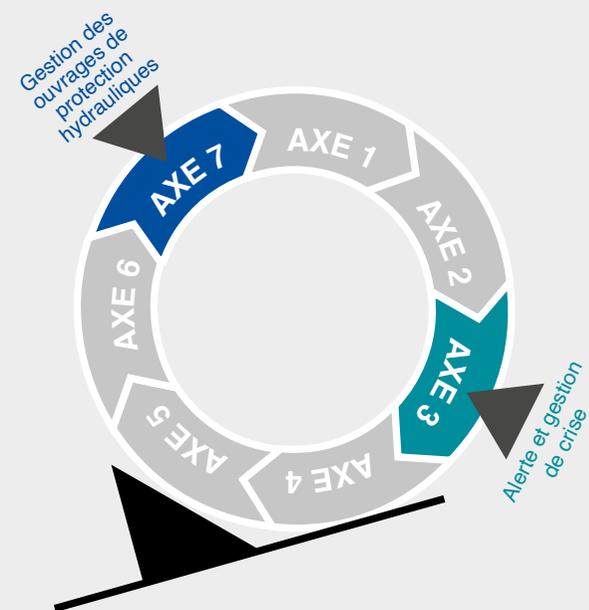


INDICATEURS
DE SUIVI ET
D'ÉVALUATION

- Nombre de Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales ayant intégré les préconisations de la fiche dans les cahiers des charges et dans leurs objectifs
- Participation du Vice-Président à la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations au Comité de Pilotage du Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales
- Montant investit dans des travaux permettant une meilleure gestion du risque inondation



**TRANSVERSALITÉ
DE L'ACTION AVEC
LES AUTRES AXES DU PAPI**



RANG DE PRIORITÉ RELATIVE



ACTION 6.2.

**CONNAÎTRE ET GÉRER LES OUVRAGES DE VIDANGE
DU TERRITOIRE À RISQUE IMPORTANT D'INONDATION**

OBJECTIF STRATÉGIQUE

Favoriser la vidange du Val

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Identifier les ouvrages de vidange du val, leur propriétaire et leur gestionnaire
- Assurer leur bon fonctionnement
- Renforcer la cohérence des modes de gestion des organes mobiles

DESCRIPTIF DE L'ACTION

6.2.1. Identification

Identification de tous les dispositifs de vidange sur le Territoire à Risque Important d'Inondation : clapets, bondes, vannes.

6.2.2. Fiches ouvrages

Formalisation de fiches ouvrages comprenant :

- Analyse de leur statut juridique : propriétaire, exploitant, documents liés
- Réalisation d'un inventaire photographique et technique avec géolocalisation, actualisé
- Caractérisation de leur mode de fonctionnement, d'exploitation et de commande
- Référence au document qui formalise leur gestion en crise
- Evaluation de l'état physique de la maçonnerie, des éléments du système mécanique, du fonctionnement

6.2.3. Evaluation globale

Evaluation du rôle de chaque ouvrage dans le système global de protection et de vidange du val (voir Fiche Action n° 6.3. connaître le réseau hydrographique du Territoire à Risque Important d'Inondation)

6.2.4. Pour gestion de crise

Définition et formalisation des modes d'exploitation les plus efficaces notamment en situation de crise et traduction dans les documents de gestion de crise : Plans Communaux de Sauvegarde, consignes écrites, les Plans de Surveillance des Levées, Plan Organisation et Réponse de Sécurité Civile – (voir Fiche Action n°3.6. Systématiser et coordonner les Plans Communaux de Sauvegarde)

6.2.5. Transmission

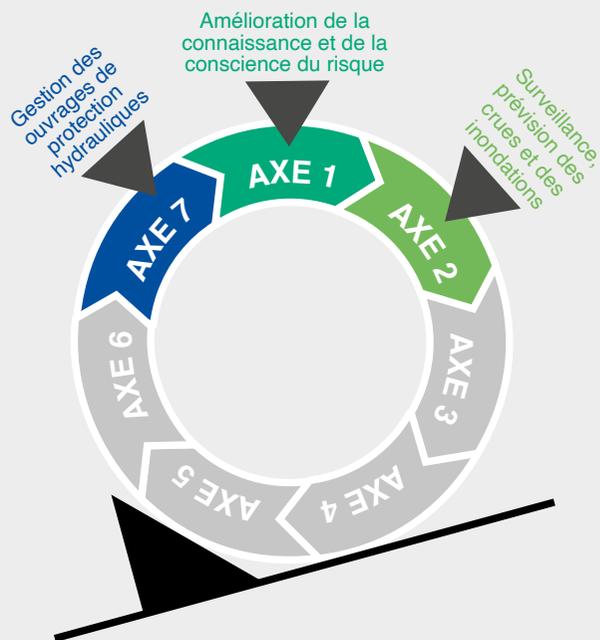
Mise à disposition de l'inventaire des acteurs de la gestion de crise et gestionnaires et tenue à jour (actualisation des fiches ouvrages)

6.2.6. Travaux

Identification et programmation des travaux nécessaires par les différents gestionnaires



**TRANSVERSALITÉ
DE L'ACTION AVEC
LES AUTRES AXES DU PAPI**



RANG DE PRIORITÉ RELATIVE



ACTION 6.3.

**CONNAÎTRE LE RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE
DU TERRITOIRE À RISQUE IMPORTANT D'INONDATION**

OBJECTIF STRATÉGIQUE

Favoriser les écoulements et la vidange des Vals

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Améliorer la connaissance du réseau hydrographique de surface et souterrain sur le territoire du Territoire à Risque Important d'Inondation
- Caractériser et valoriser son rôle pour le ressuyage des terres du Territoire à Risque Important d'Inondation et la vidange des Vals
- Définir son entretien (voir Fiche Action n°6.4. *Entretien le réseau hydrographique*)

DESCRIPTIF DE L'ACTION

6.3.1. Collecte de données

Recherche documentaire à partir de toutes les archives disponibles. Collecte de données à partir des schémas directeurs de gestion des eaux pluviales annexés aux Plans Locaux d'Urbanisme réalisés et à ceux en cours d'élaboration.

6.3.2. Cartographie

Formalisation d'une cartographie des réseaux souterrains et de surface.

6.3.3. Mise à jour

Définition des modalités de mise à jour de la cartographie

6.3.4. Interdépendances

Mise en évidence des interdépendances des réseaux dans chacun des Vals endigués et autres secteurs inondables

6.3.5. Capacité des réseaux

Prise en compte des données de capacité de ces réseaux à l'échelle de chacun des Vals : montée en charge, limites de capacité, comportement estimé dans différents scénarii : intempéries de longue durée, remontées de nappe, ressuyage des terres, vidange du val post inondation, état écologique (voir Fiche Action n°6.1. *Intégrer le risque inondation dans l'élaboration des Schémas Directeurs du Gestion des Eaux Pluviales*)

6.3.6. Points sensibles

Repérage des points sensibles à prioriser en matière d'entretien et d'aménagements (voir Fiche Action n° 6.4. *Entretien le réseau hydrographique*) notamment pour le réessuyage des cuvettes

6.3.7. Modalités d'entretien

Analyse des modalités d'entretien actuel et évaluation d'efficacité: acteurs, coûts, financement, résultats



ACTION 6.3.



TERRITOIRE(S)
CONCERNÉ(S)

- Territoire à Risque Important d'Inondation



PUBLIC(S)
CONCERNÉ(S)

- Communes
- Gestionnaires des réseaux



MAÎTRE(S)
D'OUVRAGE
DE L'ACTION

- Tours Métropole Val de Loire



PARTENAIRES

- Services de l'Etat
- Syndicats de rivière
- Chambre d'agriculture
- Fédération de pêche
- Communes
- Propriétaires
- Gestionnaires des réseaux
- Touraine-Est Vallées



PLAN DE
FINANCEMENT
MONTANT ESTIMÉ

ACTIONS N°6.3.1. À 6.3.7.
100 000 € TTC

RÉPARTITION :

- 18 % Tours Métropole Val de Loire
- 2 % Touraine-Est Vallées
- 50 % Etat - Fond de Prévention Risques Naturels Majeurs sur les travaux
- 30 % Europe - FEDER

ESTIMATION TEMPS DE TRAVAIL :

- 0,5 Equivalent Temps Plein

CALENDRIER

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
6.3.1.	█					
6.3.2.		█				
6.3.3.		█				
6.3.4.		█				
6.3.5.			█			
6.3.6.			█			
6.3.7.			█			

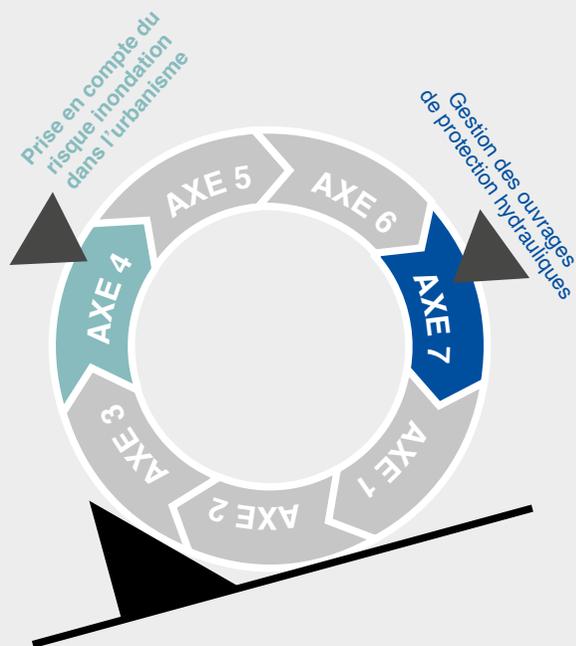


INDICATEURS
DE SUIVI ET
D'ÉVALUATION

- Etat d'avancement de la cartographie
- Formalisation documentaire des modalités actuelles d'entretien



**TRANSVERSALITÉ
DE L'ACTION AVEC
LES AUTRES AXES DU PAPI**



RANG DE PRIORITÉ RELATIVE



ACTION 6.4.

**ENTREtenir LE RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE
DU TERRITOIRE À RISQUE IMPORTANT D'INONDATION**

OBJECTIF STRATÉGIQUE

Favoriser les écoulements et la vidange des Vals

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Protéger et entretenir le réseau hydrographique de surface
- Garantir un maintien en état de fonctionnement optimal

DESCRIPTIF DE L'ACTION

6.4.1. Règles de protection

Formalisation des règles de protection des différents éléments constituant les réseaux hydrographiques de surface et souterrain et identifiés au travers du PLU (*Voir Fiche Action n° 6.3. Connaître le réseau hydrographique du Territoire à Risque Important d'Inondation*)

6.4.2. Coordination de la gestion

Mutualisation, coordination par les intercommunalités de la gestion du réseau hydrographique de surface et souterrain relevant des collectivités et contractualisation avec les autres gestionnaires

6.4.3. Suivi

Répartition des rôles de suivi de l'état des différents éléments constitutifs des réseaux

6.4.4. Etude remise en état

Etude des conditions de remise en état des éléments artificialisés, comblés et ou enfouis

6.4.5. Hiérarchisation des coûts

Evaluation des coûts de remise en état, hiérarchisation pour l'ensemble du réseau hydrographique de surface et souterrain (*voir Fiche Action n° 6.3. Connaître le réseau hydrographique du Territoire à Risque Important d'Inondation*)

6.4.6. Programme pluriannuel

Programmation pluriannuelle des travaux d'entretien de réalisation et de remise en état



ACTION 6.4.



TERRITOIRE(S)
CONCERNÉ(S)

- Territoire à Risque Important d'Inondation



PUBLIC(S)
CONCERNÉ(S)

- Communes
- Gestionnaires des réseaux



MAÎTRE(S)
D'OUVRAGE
DE L'ACTION

- Tours Métropole Val de Loire



PARTENAIRES

- Services de l'Etat
- Chambre d'agriculture
- Communes
- Gestionnaires des réseaux
- Propriétaires
- Touraine-Est Vallées



PLAN DE
FINANCEMENT
MONTANT ESTIMÉ

ACTIONS 6.4.4. :
20 000 € TTC

RÉPARTITION :

- 45 % Tours Métropole Val de Loire
- 5 % Touraine-Est Vallées
- 50 % Etat - Fond de Prévention Risques Naturels Majeurs

ACTIONS 6.4.6. :
180 000 € TTC

RÉPARTITION :

- 90 % Tours Métropole Val de Loire
- 10 % Touraine-Est Vallées

ESTIMATION TEMPS DE TRAVAIL :

- 0,1 Equivalent Temps Plein

CALENDRIER

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
6.4.1.						
6.4.2.						
6.4.3.						
6.4.4.						
6.4.5.						
6.4.6.						

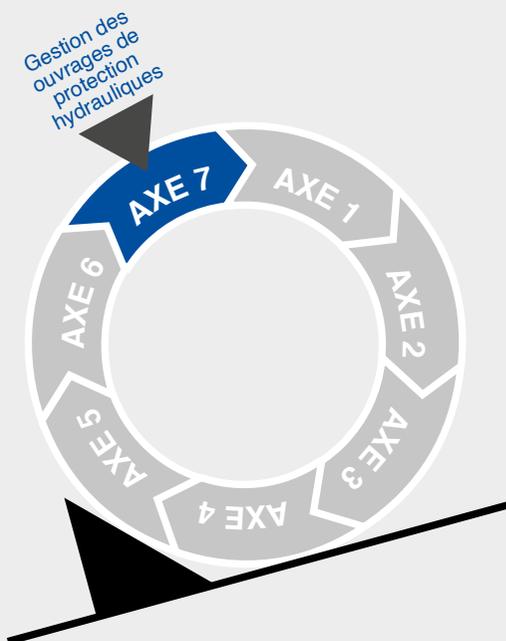


INDICATEURS
DE SUIVI ET
D'ÉVALUATION

- Nombre de contrats de gestion signés
- Pourcentage de linéaire entretenu et/ou remis en état



TRANSVERSALITÉ
DE L'ACTION AVEC
LES AUTRES AXES DU PAPI



RANG DE PRIORITÉ RELATIVE



ACTION 6.5.

RÉTABLIR LE BON FONCTIONNEMENT HYDRAULIQUE DU CHER DANS SA TRAVERSÉE TOURANGELLE

OBJECTIF STRATÉGIQUE

Faciliter les écoulements

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Agir sur le profil géomorphologique du Cher
- Retrouver l'espace de mobilité du cours d'eau
- Concilier l'ensemble des usages et des besoins

DESCRIPTIF DE L'ACTION

6.5.1. Etude géomorphologique

Finalisation de l'étude géomorphologique du Cher dans sa traversée Tourangelle animée par l'Etablissement Public Loire dans le cadre du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau Cher aval ayant pour objectifs de :

- quantifier et identifier le phénomène de sédimentation
- clarifier les enjeux : inondation, stabilité des ouvrages, contraintes réglementaires, etc
- proposition d'un scénario de gestion de la dynamique sédimentaire

i EN SAVOIR PLUS Bloc , pièce 16, Annexe 16, Etude Géomorphologique du Cher dans sa traversée Tourangelle - ARTELIA - Juin 2018

6.5.2. Choix du scénario

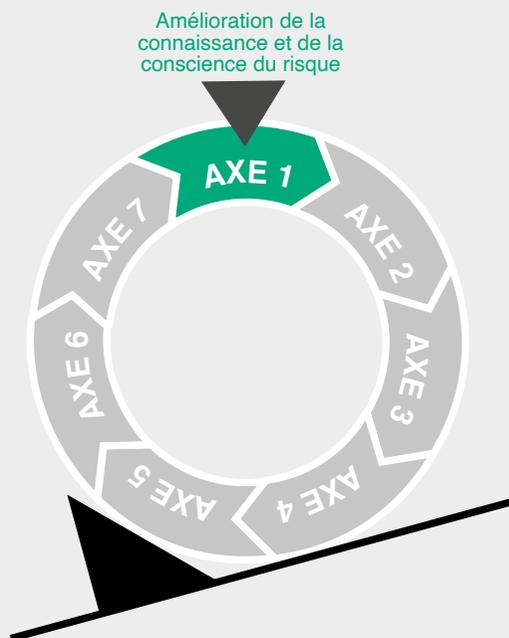
Arbitrage du scénario à retenir pour le réaménagement du Cher au regard des enjeux d'écoulement et de sécurité des populations, des usages, de protection de la biodiversité, en cohérence avec les enjeux de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation,

6.5.3. Mise en œuvre

Mise en œuvre du scénario retenu avec engagement des travaux sur le lit du Cher et éventuellement sur les ouvrages du lit et de protection



**TRANSVERSALITÉ
DE L'ACTION AVEC
LES AUTRES AXES DU PAPI**



RANG DE PRIORITÉ RELATIVE



**ACTION 6.6.
CULTIVER LE VAL**

OBJECTIF STRATÉGIQUE

Porter un projet agronaturel pour préserver les champs d'expansion des crues

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Protéger les espaces naturels et agricoles
- Entretien et valoriser les espaces non bâtis
- Créer et pérenniser des activités de gestion / utilisation des espaces

DESRIPTIF DE L'ACTION

6.6.1. Vocations agricoles

Conservation des vocations agricoles des espaces via les règles d'urbanisme spécifiques

6.6.2. Le projet agricole

Définition d'un projet agricole du Val inondable :

- Réalisation d'un diagnostic d'usage des sols
- Identification des modes d'exploitation et de culture souhaitables
- Formalisation d'une politique agricole nourricière autour du maraîchage et de l'élevage
- Engagement des actions innovantes pour dynamiser l'activité en créant notamment un cluster sur les activités agricoles

6.6.3. Agro pastoralisme

Développement de l'agro pastoralisme pour l'entretien du lit endigué (voir Fiche Action n° 6.7. Limiter les accrus forestiers dans le lit de la Loire et du Cher) en créant notamment un troupeau métropolitain

6.6.4. Mesures Agro Environnementales et Climatiques

Déploiement d'un programme de Mesures Agro Environnementales et Climatiques en zone Natura 2000 (en particulier dans le lit endigué de la Loire)

6.6.5. Politique de gestion

Mise en œuvre d'une politique de gestion coordonnée des espaces naturels et agricoles entre propriétaires, exploitants et gestionnaires, intégrant la problématique du risque inondation, en cohérence avec le Plan de Paysage du Val de Luynes, la Trame Verte et Bleue du Schéma de Cohérence Territoriale et les Espaces Naturels Sensibles : les bocages de La Gloriette, l'île de la Métairie, le Val de La Choaille

6.6.6. Respect des espaces

Développement des activités respectueuses de ces espaces :

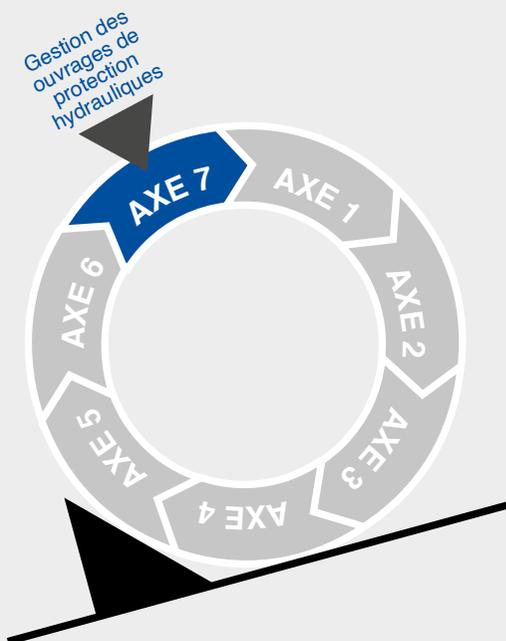
- écotourisme (La Loire à Vélo et le Cher « à vélo », sentiers de découverte, observation de la nature) et œnotourisme
- jardins collectifs
- éducation à l'environnement, sports et loisirs

6.6.7. Charte de bonnes pratiques

Formalisation d'une charte de bonnes pratiques d'usages des espaces non bâtis dans le Territoire à Risque Important d'Inondation engageant les acteurs publics et privés, les associations et la population



**TRANSVERSALITÉ
DE L'ACTION AVEC
LES AUTRES AXES DU PAPI**



RANG DE PRIORITÉ RELATIVE



ACTION 6.7.

**LIMITER LES ACCRUS FORESTIERS DANS LE LIT
DE LA LOIRE ET DU CHER**

OBJECTIF STRATÉGIQUE

Libérer le lit mineur et entretenir le lit majeur

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Stopper le développement des accrús forestiers dans le lit endigué de la Loire et du Cher
- Intervenir dans les secteurs les plus problématiques des lits endigués
- Assurer un entretien durable pérennisant les interventions menées

DESRIPTIF DE L'ACTION

6.7.1. Poursuite études menées

Poursuite des études hydro morphologiques de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement et des opérations de restauration sur la Loire

6.7.2. Etude environnementale

Elaboration d'une étude environnementale globale permettant de prendre en compte les enjeux de biodiversité : des zones boisées à conserver, des modes opératoires de moindre impact adaptés pour la gestion de la végétation...

6.7.3. Plan de gestion

Élaboration d'un plan de gestion de la végétation intégrant les enjeux environnementaux et paysagers, délimitation des zones d'intervention (hiérarchisée dans le temps)

6.7.4. Déboisement

Organisation d'opérations de déboisement (dans le cadre du plan de gestion) s'appuyant notamment sur des modes d'interventions alternatifs : chantier d'insertion, intervention d'associations voire de particuliers (concession d'entretien)

6.7.5. Mesures d'entretien

Mise en œuvre de mesures soutenables d'entretien des lits endigués, s'appuyant sur des moyens mécaniques dédiés, mais également par le développement d'usages quotidiens compatibles avec le risque

6.7.6. Déclinaison sur le Cher

Déclinaison de ces études et méthodes sur le Cher : poursuite de l'entretien, analyse de l'évolution de la végétation et de la bande active, définition d'un plan de gestion intégrant une approche environnementale. Mise à disposition de terrain à des exploitants (pâturage et fenaison) et déploiement d'un troupeau métropolitain pour l'entretien du lit endigué.

EN SAVOIR PLUS Voir plan de gestion intégré des accrús forestiers de la DDT 37



ACTION 6.7.



TERRITOIRE(S)
CONCERNÉ(S)

- Lits endigués de la Loire et du Cher dans le département



PUBLIC(S)
CONCERNÉ(S)

- Gestionnaires du lit et des ouvrages de protection
- Collectivités
- Usagers des cours d'eau / Exploitants agricoles



MAÎTRE(S)
D'OUVRAGE
DE L'ACTION

- POUR ACTION N° 671 à 675 : Services de l'Etat : Direction Départementale des Territoires d'Indre-et-Loire
- POUR ACTION N°6.7.6. : Tours Métropole Val de Loire



PARTENAIRES

- Tours Métropole Val de Loire
- Touraine-Est Vallées
- Conservatoire Espaces Naturels
- Communes
- Chambre d'agriculture
- Associations de protection de l'environnement
- Associations d'usagers des cours d'eau
- Nouvel Espace du Cher



PLAN DE
FINANCEMENT
MONTANT ESTIMÉ

ACTION N° 6.7.1. À 6.7.5.

- Pris en charge par l'Etat

ACTION N°6.7.6.

DÉCLINAISON SUR LE CHER
80 000 € TTC

RÉPARTITIONS :

- 45 % Tours Métropole Val de Loire
- 5 % Touraine-Est Vallées
- 50 % Etat - Fond de Prévention Risques Naturels Majeurs

CALENDRIER

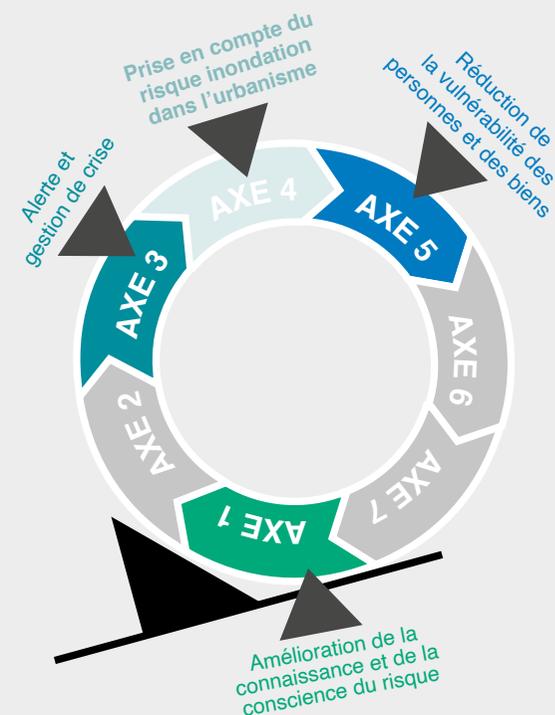


INDICATEURS
DE SUIVI ET
D'ÉVALUATION

- Nombre d'hectares restaurés
- Nombre d'hectares entretenus annuellement
- Formalisation des plans de gestion de la végétation



**TRANSVERSALITÉ
DE L'ACTION AVEC
LES AUTRES AXES DU PAPI**



RANG DE PRIORITÉ RELATIVE



ACTION 6.8.

**DÉSURBANISER LES LITS ENDIGUÉS
DE LA LOIRE ET DU CHER**

OBJECTIF STRATÉGIQUE

Libérer le lit mineur et entretenir le lit majeur

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Freiner et réduire l'occupation résidentielle du lit endigué de la Loire et du Cher
- Réduire progressivement le nombre de constructions dans le lit endigué des deux cours d'eau
- Redéfinir la vocation des espaces dans les lits endigués des deux cours d'eau

DESCRIPTIF DE L'ACTION

6.8.1. Information aux habitants

Information des habitants du cadre réglementaire et du risque encouru (presse, information individuelle, notaires, assureurs...)

6.8.2. Etat des lieux

Réalisation d'un état des lieux/recensement de l'occupation bâtie de l'ensemble des lits endigués de la Loire et du Cher :

- localisation
- type de construction (habitat, abri de jardin, locaux d'activité, etc.)
- statut (légal/illégal)
- occupation (habité/vacant/résidence secondaire)
- estimation de la population
- évaluation de l'exposition au risque

6.8.3. Choix des secteurs

Sélection et planification des secteurs à désurbaniser et requalifier

6.8.4. Outils réglementaires

Mobilisation des outils réglementaires, de police et fonciers, et des moyens financiers

6.8.5. Iles Noires

Poursuite de la démarche engagée sur le secteur des Iles Noires, commune de La Riche :

- acquisitions foncières dans le cadre de la Zone Aménagement Différé (ZAD) ou en recourant au besoin à d'autres outils fonciers
- finalisation et mise en œuvre du projet d'aménagement du site : installations agricoles, espaces naturels et de loisirs
- résorption pérenne de l'habitat précaire sur le site, relogement des occupants, démolition des constructions

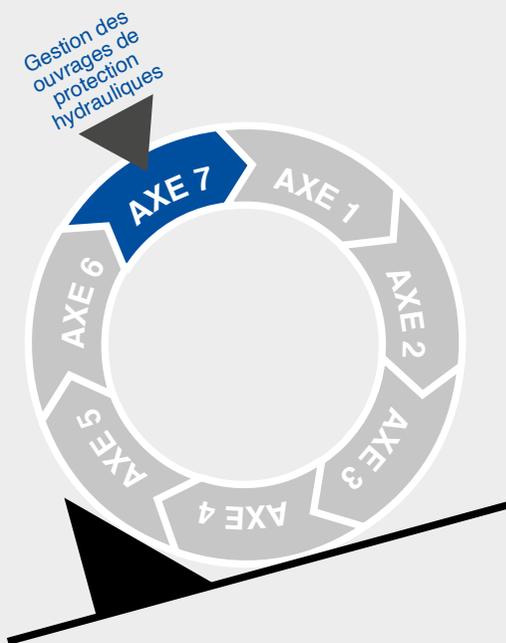
i EN SAVOIR PLUS Bloc 5 Pièce 15 Annexe 15 Carte aménagement des îles Noires

6.8.6. Ile Aucard

Définition d'un projet d'aménagement du secteur de l'île Aucard, commune de Tours, adapté au risque et planifié dans le temps



**TRANSVERSALITÉ
DE L'ACTION AVEC
LES AUTRES AXES DU PAPI**



RANG DE PRIORITÉ RELATIVE



ACTION 6.9.

**RENDRE TRANSPARENTS LES OBSTACLES AUX ÉCOULEMENTS
DANS LES VALS DU TERRITOIRE À RISQUE IMPORTANT D'INONDATION**

OBJECTIF STRATÉGIQUE

Lever les obstacles aux écoulements

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Examiner l'opportunité et la faisabilité de travaux de mise en transparence des principaux obstacles aux écoulements à l'intérieur des vals (voir Fiche Action n° 7.3. : Aménager le dispositif de surverse(s) sur le val de Tours)
- Prioriser/programmer/réaliser les travaux

DESCRIPTIF DE L'ACTION

6.9.1. Principaux obstacles

Identification et analyse des principaux obstacles aux écoulements dans les vals du Territoire à Risque Important d'Inondation, sur la base de la situation actuelle et du fonctionnement du val doté d'un système de gestion de surverse :

- Appréciation de leurs impacts respectifs et opportunité de leur mise en transparence (voir Fiche Action n° 7.3. : Aménager le dispositif de surverse(s) sur le val de Tours)
- Etude de la faisabilité de leur mise en transparence par leurs gestionnaires respectifs
- Priorisation et programmation des travaux de mise en transparence

6.9.2. Les mises en transparence

Mise en œuvre des travaux de mise en transparence des obstacles principaux par les gestionnaires respectifs (voir Fiche Action n° 7.3. : Aménager le dispositif de surverse(s) sur le val de Tours)

6.9.3. Levée du canal

Arbitrage du scénario à retenir pour la mise en transparence de la levée de l'ancien canal sur la base de l'étude Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement

6.9.4. Etudes et travaux

Réalisation des études de maîtrise d'œuvre et des travaux de mise en transparence de la levée de l'ancien canal au droit du secteur Zamenhof



ACTION 6.9.



TERRITOIRE(S)
CONCERNÉ(S)

- Territoire à Risque Important d'Inondation



PUBLIC(S)
CONCERNÉ(S)

- Habitants
- Collectivités



MAÎTRE(S)
D'OUVRAGE
DE L'ACTION

- Tours Métropole Val de Loire



PARTENAIRES

- Services de l'Etat
- Collectivités
- Touraine-Est Vallées
- Gestionnaires infrastructures obstacles aux écoulements



PLAN DE
FINANCEMENT
MONTANT ESTIMÉ

ACTION N°6.9.1.
100 000 € TTC

RÉPARTITIONS :

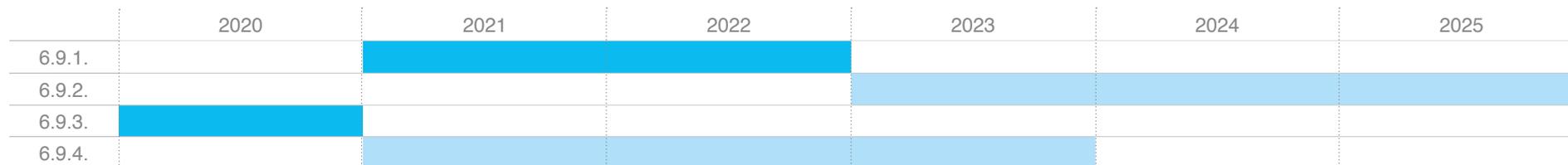
- 45 % Tours Métropole Val de Loire
- 5 % Touraine-Est Vallées
- 50 % Etat - Fond de Prévention Risques Naturels Majeurs

ACTION N°6.9.4.
150 000 € TTC

RÉPARTITIONS :

- 45 % Tours Métropole Val de Loire
- 5 % Touraine-Est Vallées
- 50 % Etat - Fond de Prévention Risques Naturels Majeurs

CALENDRIER



INDICATEURS
DE SUIVI ET
D'ÉVALUATION

- Nombre d'ouvrages identifiés qui fait l'objet d'une étude de faisabilité
- Taux de réalisation des travaux d'aménagement sur la levée de l'ancien canal

AXE 7

GESTION DES OUVRAGES DE PROTECTION HYDRAULIQUES

Gérer les systèmes d'endiguement et mener des travaux de protection en complément des actions de l'axe 6



AXE 7

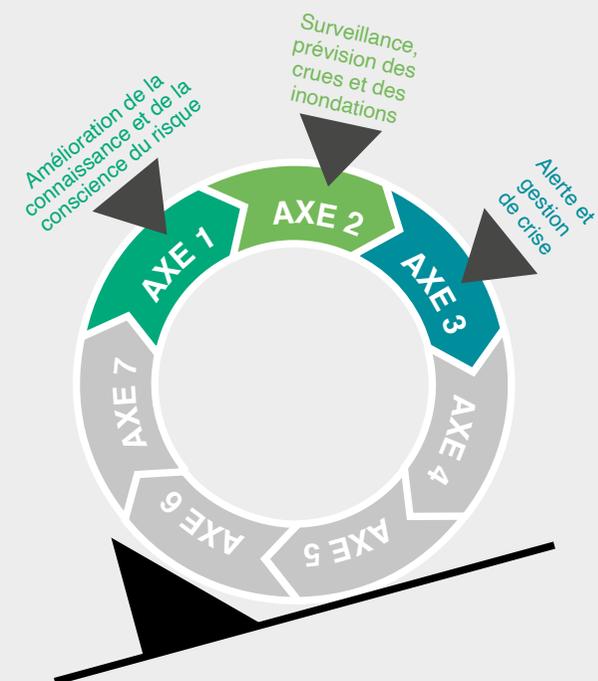
GESTION DES OUVRAGES DE PROTECTION HYDRAULIQUES



- 7.1. Consolider et partager la connaissance des ouvrages de protection
- 7.2. Elaborer et mettre en œuvre un programme global de fiabilisation des levées à l'échelle du Territoire à Risque Important d'Inondation
- 7.3. Aménager le dispositif de surverse(s) sur le val de Tours
- 7.4. Étudier la faisabilité d'un tertre sur le val de Tours
- 7.5. Entretien, gérer les ouvrages de protection



**TRANSVERSALITÉ
DE L'ACTION AVEC
LES AUTRES AXES DU PAPI**



RANG DE PRIORITÉ RELATIVE



ACTION 7.1.

**CONSOLIDER ET PARTAGER LA CONNAISSANCE
DES OUVRAGES DE PROTECTION**

OBJECTIF STRATÉGIQUE

- **Ecarter le risque de rupture de digue**
- **Porter le niveau de sécurité des digues sur l'occurrence choisie**

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Appréhender le fonctionnement des systèmes d'endiguement et leur risque de défaillance à l'échelle des vals et du Territoire à Risque Important d'Inondation
- Partager et compléter la connaissance disponible, à des fins de gestion de crise, de fiabilisation des systèmes d'endiguement et de classement réglementaire

DESCRIPTIF DE L'ACTION

7.1.1. Connaissance disponible

Recollement au niveau du Territoire à Risque Important d'Inondation de la connaissance disponible :

- caractéristiques des ouvrages, profils géométriques, ouvrages traversants (vannes, clapets)
- analyse de la mise en charge et du risque de défaillance : modes de défaillance, désordres repérés, niveau de sûreté et de protection, probabilités de rupture

7.1.2. Comparaison entre les Vals

Comparaison du risque de défaillance relatif des ouvrages entre les différents vals du Territoire à Risque Important d'Inondation

7.1.3. Pratiques de gestion

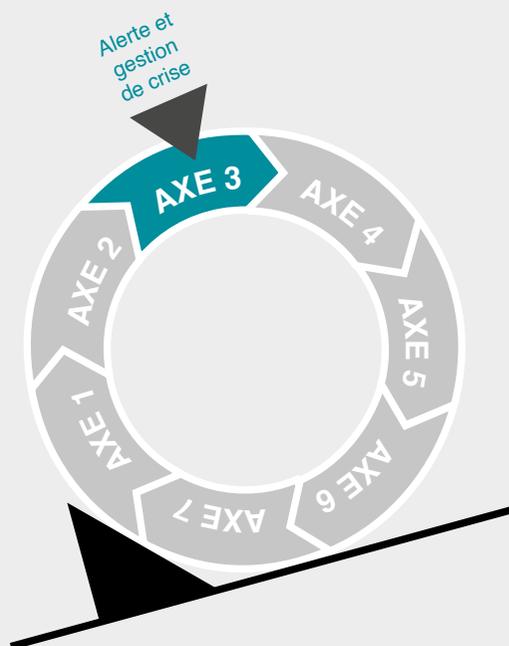
Harmonisation des pratiques relatives à la tenue des dossiers d'ouvrage, à la traçabilité des interventions d'entretien sur les systèmes d'endiguement et partage des données.

7.1.4. Intégration de la connaissance

Intégration de ces éléments de connaissance dans le « Système d'Information Géographique de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation » / l'« observatoire »



TRANSVERSALITÉ
DE L'ACTION AVEC
LES AUTRES AXES DU PAPI



RANG DE PRIORITÉ RELATIVE



ACTION 7.2.

ELABORER ET METTRE EN ŒUVRE UN PROGRAMME GLOBAL DE FIABILISATION DES LEVÉES À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE À RISQUE IMPORTANT D'INONDATION

OBJECTIF STRATÉGIQUE

- **Ecarter le risque de rupture de digue**
- **Porter le niveau de sécurité des digues sur l'occurrence choisie**

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Renforcer la protection des vals habités par des travaux de fiabilisation des levées
- Atteindre l'objectif de protection des différents vals du Territoire à Risque Important d'Inondation

DESCRIPTIF DE L'ACTION

7.2.1. Niveau de sureté

Détermination du niveau de sureté (niveau de protection) visé sur les différents vals du Territoire à Risque Important d'Inondation, estimation de l'occurrence, en fonction des enjeux exposés

7.2.2. Régularisation

Régularisation des systèmes d'endiguement par les entités gémapiennes

7.2.3. Travaux

Réalisation des travaux programmés sur le Val de Tours :

- Renforcement de la levée de Tours Loire aval (réalisation d'un écran étanche)
- Renforcement de la levée de Tours Cher (réalisation d'un écran étanche)
- Renforcements des pieds de digue Tours Loire amont et aval (Berthenay, Montlouis St Brice, amont de Tours)
- Traitement des structures encastrées (notamment les canalisations traversantes)

7.2.4. Evaluation

Evaluation du niveau de sûreté des ouvrages à l'issue des travaux réalisés dans le cadre du plan Loire Grandeur Nature IV

7.2.5. Programmation

Définition des actions prioritaires de fiabilisation des ouvrages, complémentaires aux travaux déjà programmés, via un unique Programme Globale de Fiabilisation sur l'ensemble des vals du Territoire à Risque Important d'Inondation :

- Exploitation des études de danger sur les vals du Territoire à Risque Important d'Inondation
- Définition de la nature des opérations (étanchéification, épaissement, dévégétalisation, dessouchage, traitement isolé de canalisations, pied de digues, etc.) pour atteindre les niveaux de sureté définis
- Priorisation des opérations à mener sur les différents vals
- Programmation calendaire et financière des travaux

7.2.6. Réalisation

Mise en œuvre des travaux après 2024 sous maîtrise d'ouvrage Tours Métropole Val de Loire

7.2.7. Information

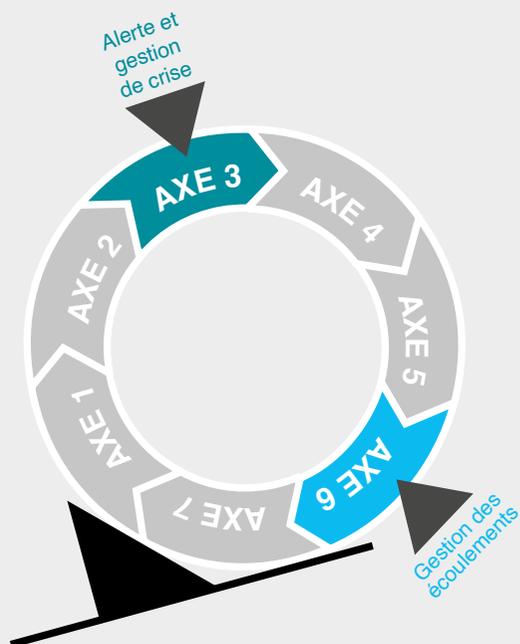
Communication sur les travaux auprès des partenaires et du grand public

7.2.8. Base de données ouvrages

Mise à jour des bases de données de gestion des ouvrages Système d'Information Géographique de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation / Observatoire (voir Fiche Action n°1.4. Création d'un observatoire de la Loire, de ses affluents et du risque inondation)



**TRANSVERSALITÉ
DE L'ACTION AVEC
LES AUTRES AXES DU PAPI**



RANG DE PRIORITÉ RELATIVE



ACTION 7.3.

**AMÉNAGER LE DISPOSITIF DE SURVERSE(S)
SUR LE VAL DE TOURS**

OBJECTIF STRATÉGIQUE

Ecarter le risque de rupture de digue

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Expliciter le fonctionnement hydraulique du val de Tours pour caractériser le/les dispositifs de surverse(s) à aménager, analyser les principaux obstacles aux écoulements et les points de vidange à aménager
- Mettre en cohérence le niveau de surverse avec l'objectif de protection du Val de Tours
- Aménager un/des dispositifs de surverse sur le val de Tours

DESCRIPTIF DE L'ACTION

7.3.1. Etude hydraulique

Réalisation d'une étude hydraulique :

- Modélisant plusieurs scénarios de surverse aménagée sur la levée de Tours-Loire amont et aval, avec différentes localisations précises et dimensionnements, cote de déversement;
- Mesurant leurs impacts en terme d'inondation du val (hauteurs d'eau, vitesses d'écoulement, dynamique et durée de submersion) et les comparant à la situation nominale actuelle (événements de référence du Plan de Prévention du Risque Inondation, modélisations Etude de dangers) et en analysant l'impact de crues exceptionnelles ;
- Réalisant une analyse coût bénéfice des différents scénarios intégrant le relèvement du niveau de sûreté de l'endiguement ;
- Proposant un niveau déclenchement, une estimation d'occurrence et des modalités de fonctionnement du (des) dispositif(s) de surverse ;

- Evaluant l'impact des principaux obstacles aux écoulements de la surverse dans le val et proposant de manière priorisée des opérations de mise en transparence (voir Fiche Action n° 6.9. Rendre transparent les obstacles dans les vals du Territoire à Risque Important d'Inondation) ;
- Déterminant un dispositif de vidange du val (débits, localisations) adapté à un val fermé ;

7.3.2. Modalités de gestion

Définition des modalités de réalisation et de gestion du dispositif de surverse : besoins fonciers et éventuelles acquisitions, cadre juridique (classement du système d'endiguement en 2019), etc.

7.3.3. Travaux

Programmation des travaux :

- D'aménagement du dispositif de surverse
- De mise en transparence des obstacles principaux (voir Fiche Action n° 6.9. Rendre transparent les obstacles dans les vals du Territoire à Risque Important d'Inondation)
- D'aménagement du dispositif de vidange (voir Fiche Action 6.2. Connaître et gérer les ouvrages de vidange du Territoire à Risque Important d'Inondation)



ACTION 7.3.



TERRITOIRE(S)
CONCERNÉ(S)

- Territoire à Risque Important d'Inondation
- Territoires amont et aval



PUBLIC(S)
CONCERNÉ(S)

- Gestionnaires d'ouvrages
- Tours Métropole Val de Loire / Touraine-Est Vallées
- Habitants



MAÎTRE(S)
D'OUVRAGE
DE L'ACTION

- Tours Métropole Val de Loire



PARTENAIRES

- Services de l'Etat : Direction Régionale de l'Environnement et du Logement
- Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement
- Etablissement Public Loire
- Gestionnaires infrastructures
- Communes
- Touraine-Est Vallées
- Services de l'Etat : Direction Départementale des Territoires d'Indre-et-Loire



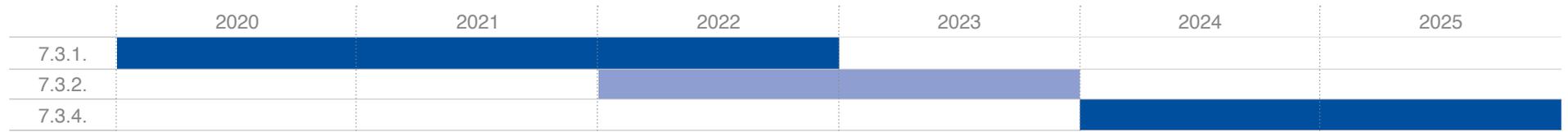
PLAN DE
FINANCEMENT
MONTANT ESTIMÉ

ACTION N°7.3.1.
ETUDE HYDRAULIQUE
500 000 € TTC

RÉPARTITIONS :

- 18 % Tours Métropole Val de Loire
- 2% Touraine-Est Vallées
- 50% Etat - Fond de Prévention Risques Naturels Majeur
- 30 % Europe FEDER

CALENDRIER



INDICATEURS
DE SUIVI ET
D'ÉVALUATION

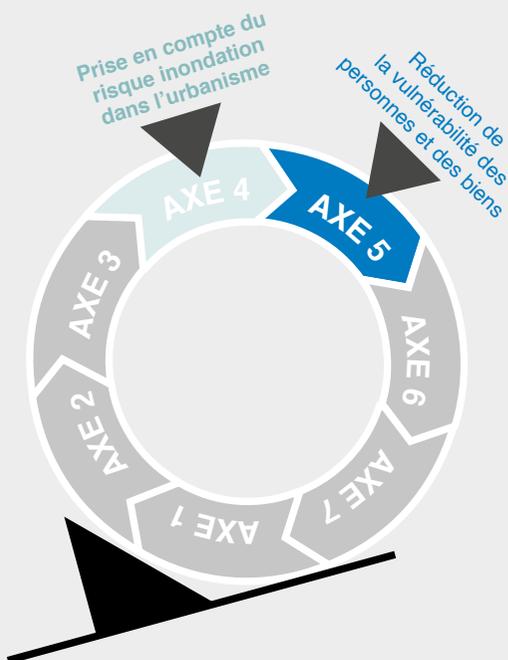
- Avancement de l'étude hydraulique
- Quantité de foncier acquis dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif



ACTION 7.4.

**ÉTUDIER LA FAISABILITÉ DE TERTRES
SUR LE VAL DE TOURS**

**TRANSVERSALITÉ
DE L'ACTION AVEC
LES AUTRES AXES DU PAPI**



RANG DE PRIORITÉ RELATIVE



OBJECTIF STRATÉGIQUE

Ecarter le risque de rupture de digue et améliorer la résilience du Val

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Etudier la faisabilité technique de système de tertres d'adossement à la levée de Tours-Loire amont et aval, visant à écarter le risque de rupture de digue au droit du cœur métropolitain

DESCRIPTIF DE L'ACTION

7.4.1. Etude de faisabilité

Réalisation d'une étude de faisabilité :

- hydraulique et technique : conception, dimensionnement, forme, résistance, maintenance et entretien, etc.
- évaluation de l'impact hydraulique d'un tel aménagement sur le val de Tours (relèvement ligne d'eau) et proposition de mesures de compensation
- juridique et réglementaire : responsabilité, propriété, statut de l'ouvrage, etc.
- opérationnelle : outils d'aménagement, expropriation et relogement, calendrier de l'opération, maîtrise du foncier, viabilisation économique de l'opération, en lien avec les études réalisées hors PAPI, notamment l'étude sur les espaces mutables en pied de digues réalisée dans le cadre du Projet de Renouvellement Urbain sur le quartier de la Rabaterie de Saint Pierre des Corps

7.4.2. Analyse coût bénéfice

Réalisation d'une analyse coût bénéfice



ACTION 7.4.



TERRITOIRE(S)
CONCERNÉ(S)

- Val de Tours



PUBLIC(S)
CONCERNÉ(S)

- Tours Métropole Val de Loire / Touraine-Est Vallées
- Gestionnaires d'ouvrages
- Communes



MAÎTRE(S)
D'OUVRAGE
DE L'ACTION

- Tours Métropole Val de Loire



PARTENAIRES

- Services de l'Etat : Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement
- Centre d'Etude sur les Risques, l'Environnement la Mobilité et l'Aménagement,
- Institut National de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture
- Touraine-Est Vallées
- Services de l'Etat : Direction Départementale des Territoires d'Indre-et-Loire



PLAN DE
FINANCEMENT

MONTANT ESTIMÉ

MONTANT GLOBAL
250 000 € TTC

RÉPARTITIONS :

- 45 % Tours Métropole Val de Loire
- 5% Touraine-Est Vallées
- 50 % Etat - Fond de Prévention Risques Naturels Majeurs

CALENDRIER



INDICATEURS
DE SUIVI ET
D'ÉVALUATION

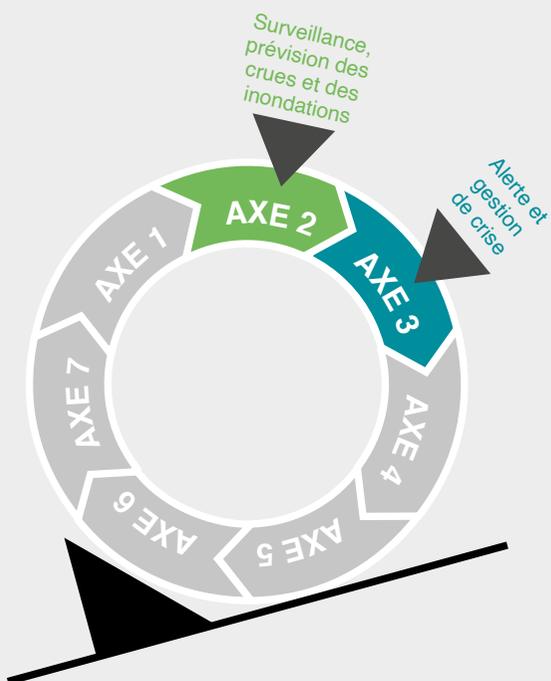
- Niveau d'avancement de l'étude



ACTION 7.5.

ENTREtenir, GÉrer LES OUVRAGES DE PROTECTION

**TRANSVERSALITÉ
DE L'ACTION AVEC
LES AUTRES AXES DU PAPI**



RANG DE PRIORITÉ RELATIVE



OBJECTIF STRATÉGIQUE

- **Ecarter le risque de rupture de digue**
- **Porter le niveau de sécurité des digues sur l'occurrence choisie**

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Programmer dans le temps les interventions d'entretien et de gestion courante des ouvrages de protection
- Echanger et partager le suivi des interventions sur les ouvrages entre gestionnaires et collectivités gémapiennes

DESCRIPTIF DE L'ACTION

7.5.1. Programmation des travaux

Priorisation, programmation pluriannuelle et réalisation des travaux d'entretien et de gestion courante des levées du Territoire à Risque Important d'Inondation, de leurs ouvrages hydrauliques annexes par leurs gestionnaires (hors travaux de fiabilisation du Plan Loire Grandeur Nature)

7.5.2. Communication

Communication des programmes de travaux entre gestionnaires d'ouvrages et faire un bilan à mi-parcours de l'avancement des déclarations en système d'endiguement

7.5.3. Cohérence de la gestion

Echanges de pratiques entre gestionnaires, mise en cohérence des programmes et mutualisation d'outils : harmonisation des pratiques d'entretien et d'exploitation des Systèmes d'Endiguement par l'élaboration d'un document unique de gestion des ouvrages de protection du TRI.

7.5.4. Information

Information des partenaires et du public sur les travaux programmés

7.5.5. Intégration des données

Intégration de ces éléments de programme et de travaux réalisés dans le « SIG SLGRI » / l'« observatoire » (voir Fiche Action n° 1.4. Création d'un observatoire de la Loire, de ses affluents et du risque inondation)

GLOSSAIRE

Aléas : probabilité d'apparition d'un phénomène naturel, d'intensité et d'occurrence données, sur un territoire donné

Brèche : rupture brutale de la digue

Gestion de crise : ensemble des modes d'organisation, des techniques et des moyens qui permettent à une organisation de se préparer et de faire face à la survenance d'une crise puis de tirer les enseignements de l'évènement pour améliorer les procédures et les structures dans une vision prospective

Laisse de crue : trace laissée par le niveau des eaux les plus hautes. Dans le cadre de l'élaboration d'un plan de prévention des risques inondation, on répertorie lors de l'enquête de terrain les laisses de crue pour permettre d'établir la carte des aléas historiques

Niveau de protection : c'est la hauteur maximale définie par le gestionnaire des digues que peut atteindre l'eau sans que la zone protégée soit inondée en raison du débordement ou de la rupture de l'ouvrage.

Ouvrages de protection hydraulique : digues, bouchures et ouvrages traversant : vannes, clapets, buses

Plan de continuité d'activité : document qui définit les activités à maintenir pendant une crise, type inondation, et leurs modalités d'organisation. Sa mise en œuvre est testée régulièrement.

Repère de crue : témoins historiques de grandes crues passées, les repères de crues sont des marques destinées à faire vivre la mémoire des inondations

Résilient : qui est moins impacté, peut fonctionner et retourner à la normale plus rapidement suite à une inondation

Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation : outil de mise en œuvre de la Directive Inondation. C'est une ambition affichée pour un territoire qui fait l'objet d'un arrêté préfectoral

Surverse : débordement de l'eau au-dessus de la digue

Tertre (dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations) : butte de terre à l'arrière d'une digue



PROGRAMME D'ACTIONS DE PRÉVENTION DES **INONDATIONS**